

# ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France

Siège social : 106, rue du Bac - 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source



Bulletin n° 34

Automne 1990

## Le prochain congrès

Le prochain congrès aura lieu, comme annoncé les 30 novembre, 1er et 2 décembre, au 277, rue Saint-Jacques à Paris (métro : Port-Royal).

Pour les inscriptions : se conformer rigoureusement aux indications de la feuille jointe.

Pour le stage : ceux et celles qui ont adressé une demande d'inscription pour le stage de formation archivistique spécialisée recevront en temps voulu toutes les indications nécessaires. D'ores et déjà, il leur est indiqué que le prochain stage aura lieu entre le 24 juin et le 6 juillet 1991.

-----

## EDITORIAL : D'un congrès à l'autre

Le Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France, dans son numéro de Pâques 1988 (n° 29), a publié plusieurs articles sur les actes et les archives du concile Vatican II : un article sur les 27 volumes des actes du concile Vatican II (description et mode d'emploi) et un article sur les archives de Vatican II conservées en France. Dans ce deuxième article, on expliquait comment était née l'idée d'un catalogage des archives conciliaires de France. Cette idée de Mgr Eyt a été reprise par Mgr Guiberteau, qui, grâce à l'accueil que lui a réservé Mgr Molette, a pu, lors du congrès de 1987, solliciter les archivistes ecclésiastiques et religieux réunis à Paris.

Certes la réalisation de ce projet se développe dans tout un contexte, très complexe et très enchevêtré, de convoitises multiples, auxquelles, de décembre 1988 à mai 1989, de plus ou moins véhémentes déclarations de théologiens de divers pays ont donné un retentissement passionné. L'histoire montre d'ailleurs que des turbulences de ce genre se prolongent souvent tout au long du siècle qui suit un concile ; et il faut généralement que les différents chefs de parti et leurs épigones aient quitté la scène de ce monde pour que soit véritablement accomplie la pleine "réception" du concile.

C'est dire, et même souligner, l'importance, la nécessité, voire l'urgence d'un travail proprement archivistique qui, comme tel, soit dégagé des diverses mises en condition, et qui demeure véritablement libre et indépendant aussi bien à l'égard des requêtes ou prétentions des divers courants -même prétendument scientifiques- qu'à l'égard des multiformes sollicitations ou exploitations -même universitaires-.

On ne saurait opposer une lecture prétendument "scientifique" à une lecture taxée de "confessante". Car il ne saurait y avoir absolument aucune contradiction entre une lecture rigoureusement "scientifique" et une lecture authentiquement "confessante". Et il ne pourrait même pas y avoir opposition de l'une par rapport à l'autre : bien qu'il y ait différence dans la démarche, cette distanciation dans l'approche ne saurait atteindre la réalité considérée, qui est une. Ce n'est pas la réalité du concile qui pourrait être rétrospectivement atteinte, c'est la connaissance de cette réalité qui serait atteinte, dans la mesure -d'un côté- où la science serait parasitée par des préjugés, des autojustifications ou quelque militantisme ; et, à ce sujet, on se rappelle le diagnostic de Konrad Reppen sur l'épreuve que subit actuellement l'histoire de l'Eglise lorsque les historiens (ou les sociologues ou les psychologues, etc.) cherchent à poursuivre

des luttes du présent par personnages du passé interposés. De l'autre côté, ce ne serait pas davantage la réalité du concile qui pourrait être rétrospectivement atteinte, c'est la connaissance du concile qui serait atteinte, chaque fois que la confession de la foi serait parasitée par un quelconque nominalisme, ce qui serait le cas si on traduisait (même inconsciemment ou de bonne foi) identité par fixisme, vie par révolution, etc.

Force est de reconnaître que la réalité de l'histoire du concile est une, bien qu'elle soit accessible, dans toutes ses expressions, d'une part par une démarche de type véritablement "scientifique" et d'autre part par une démarche de type véritablement "confessant". Seule donc une exigence d'indépendance archivistique à l'égard de toute la documentation existante peut satisfaire à la fois les légitimes exigences de toutes les recherches effectuées aussi bien au plan scientifique qu'à la lumière de la foi.

Mais, quelle qu'elle soit, la lecture des sources documentaires est conditionnée, si elle se veut honnête, par le respect scrupuleux de leur intégrité et de leur intégralité. Les ossements de Piltdown et la mystification à laquelle leur découverte a donné lieu sont dans toutes les mémoires. Et ce souvenir ne peut qu'attirer l'attention sur la responsabilité, préalable à toute utilisation, qui incombe aux archivistes de préserver des mystifications, même prétendument savantes -voire universitaires-, les sources, toutes les sources dont ils ont la charge inaliénable.

Le Vatican a tracé la voie en créant dès l'annonce du concile le *Tabularium Concilii Vaticani II*, qui est devenu l'*Archivio del Concilio Vaticano II*. Et maintenant, selon la remarque faite par Mgr Gérard Lefevre dans un article de la *Revue théologique de Louvain* (1980, fasc. 2 et 3) sur "Les actes du concile Vatican II" (cf. Bulletin XVII, 37-38), dans l'enregistrement, dans le traitement comme dans l'exploitation des diverses sources documentaires de Vatican II, "il ne faut jamais perdre de vue le primat du texte promulgué. D'une part, il est l'aboutissement d'un processus d'élaboration et de retouches successives dont l'étude doit conduire à en prendre une compréhension plus exacte et plus profonde. D'autre part, de manière en quelque sorte inverse, c'est le texte ultime, définitif, qui permet d'évaluer et de mettre à leur juste place tous les éléments du travail antérieur."

Ce caractère spécifique requiert d'être servi par les archivistes au bénéfice de tous. Ce service qui leur incombe est inaliénable. Les archivistes ne sauraient laisser leur travail être annexé par qui que ce fût, encore moins livré à un clan, à une coterie, voire -même indirectement et inconsciemment- à une quelconque entreprise répondant à d'autres objectifs.

**Le service des archivistes est inaliénable.** Les archives ne leur appartiennent pas. Ils ne sauraient renoncer à l'indépendance que requiert leur charge, ni se dégager de leurs responsabilités. Comme le disait le message pontifical adressé à l'Association pour être sa charte : "Les archivistes conservent [...] l'héritage du passé, mettant leur compétence à faire saisir la nature propre et le sens plénier des documents dont ils donnent communication." Cette exigence est imprescriptible. Elle est la garantie du service qu'ils ont à rendre.

C'est pourquoi les archivistes diocésains et religieux ne sauraient apporter un trop grand soin dans l'enregistrement, le traitement et la communication des papiers conciliaires, partie intégrante du patrimoine de l'Eglise, élément spécifique du patrimoine de l'humanité : l'histoire des croyants est, en toute vérité, mémoire vivante des hommes...

Tout ce qui vient d'être dit -et qui avait peut-être besoin d'être dit- ayant été dit, il convient de saluer le travail que le Père Bizeau a pu faire dans le diocèse de Chartres pour les papiers de Vatican II de Mgr Michon. Afin d'assurer une certaine unité avec d'autres efforts similaires, le Père Bizeau a

eu recours à l'obligeance de Soeur Abel. Nous devons donc les réunir tous les deux dans l'expression de notre gratitude pour le travail dont ils nous font part dans les pages qui suivent.

Passant d'un congrès à l'autre, ce numéro du bulletin nous oriente aussi vers le thème de notre prochaine rencontre. Le souvenir du regretté Père Joseph Dehergne et la bibliographie qu'a bien voulu nous communiquer pour ce bulletin le Père René Xavier Lamey, archiviste des Pères Blancs, contribueront certainement à renouveler et stimuler chez les différents archivistes l'effort qui s'avère déjà bien en cours pour la préparation du prochain congrès.

en la fête de saint Michel  
29 septembre 1990

Mgr Charles Molette

---

#### Noces de diamant sacerdotales

**Le chanoine Pierre Flament**, docteur ès lettres (avec une thèse sur : "La vie dans un camp d'officiers français en Poméranie : l'oflag II D et II B"), archiviste diocésain, curé de Colombiers, président de la Société historique et archéologique de l'Orne, président départemental de l'Union nationale des Combattants de l'Orne, membre du Conseil national de l'Union nationale des Combattants, président de la section départementale de l'Orne de la Société d'Entraide des membres de la Légion d'honneur, a célébré le 15 septembre 1990 ses noces de diamant sacerdotales : la messe, à Colombiers, fut présidée par S.E.R. Mgr Yves-Marie Dubigeon, évêque de Séez. Sa famille, les prêtres du secteur et quelques vieux amis, les représentants des Associations et Sociétés dont l'abbé Flament est un membre actif, s'unissaient aux paroissiens et à la municipalité de Colombiers pour fêter "les soixante ans de sacerdoce de Monsieur le Curé".

Les index du bulletin permettent de retrouver quelques traces de l'activité scientifique de l'abbé Flament. La qualité de son travail, l'étendue de ses recherches et leur importance, sa disponibilité (qui en 1980 lui a fait accueillir, tant dans les archives diocésaines à Séez qu'aux archives départementales à Alençon, le Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines françaises) témoignent du service d'Eglise spécifique qu'il a su adjoindre à une charge pastorale assumée avec fidélité et amour. Et qu'il soit permis au président de la Société française d'études mariales de relever, sinon de révéler, le secret de cette vie : une solide et sérieuse dévotion à la Vierge Marie dont la petitesse a été choisie par Dieu pour en faire le Siègne de la Sagesse.

Le chanoine Pierre Flament est bien, comme le soulignait un journal local, un exemple vivant d'une belle réussite. Chez ce prêtre, à la fois historien et curé de paroisse, les deux tâches vont de pair et se vivifient mutuellement. Il a su, et sait toujours, mener de front ces deux vocations qui chez lui demeurent intimement et vitalemment liées.

Le diocèse de Séez et la paroisse de Colombiers ont célébré le pasteur, qui est un savant. Il revenait à Mgr Charles Molette, en lui remettant le diplôme d'honneur des Archivistes de l'Eglise de France, de saluer en l'abbé Flament un historien-archiviste qui est un pasteur... et qui, même lorsque la rigueur scientifique lui impose la réserve d'une ferveur contenue, sait véritablement "**servata tradere viva**", sans prendre (selon l'expression de Maurice Blondel) "les idoles de l'entendement pour en frapper les réalités de la vie".

Memento

**Le P. Joseph Dehergne (1903-1990).** 15 ans en Chine, 30 ans pour l'histoire de la Mission de Chine.

Son père, notaire en Vendée, eut 10 enfants ; Joseph était le dernier. Entré au séminaire de Luçon à 18 ans, il le quitte à 22 ans pour entrer au noviciat de la Compagnie de Jésus. Pendant sa théologie, comme le Provincial demande des volontaires pour la mission de Chine, il s'offre pour cette mission et, après son ordination (1934), il s'embarque en 1936 avec trois autres jésuites. On ne lui donne qu'une année pour apprendre le chinois mandarin, qu'il ne parlera guère. Il donne des cours d'histoire à l'Université "Aurore", mais, plus doué pour l'écriture que pour la parole, il sera surtout "SCRIPTOR" : il poursuit des recherches sur l'histoire des missions en Chine du 16ème au 18ème siècle et rédige maints articles dans le *Bulletin de l'Aurore*, dont il devient secrétaire. Profitant de l'imprimerie de Zikawei, il publie aussi deux livres sur sa chère Vendée. Mais en juin 1951, il est expulsé de Chine avec un premier groupe de missionnaires. Les Pères de Shanghai lui confient alors les livres et documents qu'il peut transporter : "trésor de guerre" qui constituera la majeure partie du fonds missionnaire des archives de Chantilly.

Nommé archiviste de la Province de Paris, il devra se contenter d'installations dites "provisoires", qui dureront plus de 30 ans, dans deux salles de grenier... D'ailleurs il quitte fréquemment les Fontaines, à la recherche de documents sur les anciens Pères de Chine, à Rome, Madrid, Lisbonne, Londres. En 1959, il suit les cours du professeur Gernet à l'Ecole pratique des Hautes Etudes et il soutient une thèse (non publiée) en Histoire de l'Université (qui n'exige pas la licence), sur "Les deux Chinois de Bertin" : patronnés par ce ministre, ces jeunes gens dévoilent des secrets sur la porcelaine et la soie. Le P. Dehergne publie des articles, surtout dans l'*Archivum Hist.S.I.*, sur l'histoire et la géographie de l'ancienne Chine et sur les rites chinois. A partir de 1974, il inaugure aux Fontaines des colloques triennaux de sinologie et il en publie les *Actes*. Il se spécialise en bibliographie et en ce domaine son ouvrage le plus consulté est son *Répertoire des Jésuites de Chine, 1552-1800* (1973), où il complète beaucoup le répertoire du P. Pfister. Un autre ouvrage apprécié par les sinologues et couronné par l'Académie française, c'est *Juifs de Chine à travers la correspondance des jésuites du 18ème siècle* (1980), rédigé en collaboration avec un érudit australien, D. Leslie : il s'agit des vestiges laissés par une synagogue à Kai-feng vers le 12ème siècle.

A partir de 1976, le P. Dehergne confie de plus en plus à son adjoint, le P. Duclos, les archives de la Province de Paris, pour se consacrer au secteur chinois. Chaque année il va séjourner trois mois à l'Instituto Storico de Rome, et, résidant aux Fontaines, il passe la moitié de la semaine à fouiller les archives de Paris. Caractère candide, il avait le pittoresque et les petites manies d'un "vieil enfant". Sa mémoire commençant à défaillir, il dut gagner la maison de retraite de Nantes en 1987, où le Seigneur vint le chercher le 1er juin 1990.

Paul Duclos, s.j.

**DES ARCHIVES A L'HISTOIRE.**  
**VISITES PASTORALES EN 1736 DANS LE DIOCESE DE MEAUX**

---

Chacun sait que le classement d'archives , souvent ingrat, amène parfois des découvertes heureuses. Le classement en cours des Archives diocésaines de Meaux nous a fait découvrir un petit registre de 102 pages contenant notamment les procès-verbaux originaux de visites pastorales effectuées en 1736 dans le nord du diocèse par l'archidiacre François-Félix Chalut (Arch. Dioc. Meaux, cote provisoire : Boite 96, Paroisses III).

Cette découverte est intéressante à plusieurs titres. Tout d'abord, nous n'avons que quelques épaves de documents d'Ancien Régime, la Révolution de 1789 ayant exercé des méfaits, notamment par un autodafé en 1793. De plus, ce registre est demeuré inconnu jusqu'ici, ne figurant pas dans l'inventaire détaillé des visites pastorales établi naguère par Willem Frijhoff (*Répertoire des visites pastorales de la France...*, vol. 3, Paris, C.N.R.S., 1983, p. 65-104).

Dans ces conditions, pourquoi ne pas tirer de ce compte rendu de visites une contribution pour l'histoire religieuse ? Il y a là une appréciation officielle sur la vie d'une quarantaine de paroisses rurales, situées au nord de la Marne, au début du XVIIIe siècle.

\* \* \*

A titre d'exemple de procès-verbal, voici celui de la paroisse du Plessis du Bois (doyenné de Dammartin) qui se trouve au début du registre (p. 1-2) :

L'an mille sept cent trente six, le vingt sixième de février, nous vicaire général et archidiacre soussigné, avons été reçu à la porte de l'église de St Nicolas du Plessis du Bois par Me François Carruel, curé de la dite église, qui nous a présenté l'étolle et observé les autres cérémonies prescrites par le Rituel de son Eminence (= le cardinal de Bissy), le dit sieur curé n'étant point revêtu d'étolle. Nous avons visité le St sacrement, le ciboire, le calice, le soleil, la boette, les fonds (*sic*) baptismaux, les vaisseaux des cathécumènes et des infirmes, que nous avons trouvé en bon état, à l'exception du vaisseau pour les confirmés où il manque une croix ; nous avons ordonné qu'elle seroit remise incessamment.

Les registres, le choeur, la nef et le cimetièrre sont aussi en bon état. Il y a dans cette paroisse environ 100 communicants. Le prieur de Ste Céline de Meaux présente à la cure. Maître d'école Denis Lasaut. Ayant fait le catéchisme aux enfants nous les avons trouvé bien instruits.

Le revenu de la fabrique est d'environ quatre vingt livres qui suffisent à peine pour l'aquit des fondations et le luminaire pendant le cours de l'année. Nous avons ordonné qu'il seroit dressé incessamment une carte obituaire pour être exposée dans la sacristie.

Nous avons entendu le compte de Philippe Laval, dernier marguillier, qui s'est trouvé redevable de trente neuf livres un sol neuf deniers qu'il a remis en notre présence à Fetar, marguillier en charge. Nous avons ordonné qu'il seroit acheté incessamment un coffre fermant à trois clefs dont une resteroit entre les mains du sieur curé, l'autre en celles du marguillier et la troisième seroit remise au procureur fiscal, pour dans le dit coffre être renfermé l'argent et les titres de la fabrique.

Nous avons adjudgé le premier banc auprès de la chaire au sieur curé du dit lieu pour la somme de sept livres qu'il s'est obligé de payer au marguillier pour la fabrique. Nous avons adjudgé 2 places du même côté à Philippe Laval pour façon et fourniture d'un banc qu'il a placé dans la dite église.

L'église n'est pas pourvue d'ornements, linges et livres nécessaires pour le service divin ; sur quoi nous avons ordonné au sieur curé et aux habitants de se pourvoir par devant qu'il appartiendra pour obliger le décimateur à les fournir.

Fait au Plessis du Bois les jours et an que dessus.

Chalut

Cela donne le ton de l'ensemble des procès-verbaux de visites contenus dans notre registre.

Comment en faire une exploitation rationnelle et utile ? Nous avons utilisé la grille de classement établie par les éditeurs du *Répertoire des visites pastorales de la France*, cités ci-dessus : conditions de la visite ; milieu géographique et humain ; église paroissiale (bâtiment et contenu) ; presbytères, cimetières, chapelles ; biens de la fabrique et biens de la cure ; curés, vicaires, chapelains ; communautés religieuses ; culte (messe et sacrements) ; enseignement ; hôtels-Dieu, pauvres, sages-femmes, nourrices ; état moral des paroissiens ; dissidents et non-catholiques... A partir de là nous avons établi des fiches thématiques consignnant les points relevés pour chaque paroisse.

Nous avons conservé le même cadre pour la rédaction, ce qui fournit un plan cohérent et en harmonie avec d'autres travaux utilisant la même grille de classement, largement répandue. Cela vient d'aboutir à la publication d'un article d'une vingtaine de pages, avec quelques annexes (liste des paroisses visitées, des curés, vicaires, maîtres d'école), accueilli par une société savante locale dans sa Revue annuelle (*Revue d'histoire et d'art de la Brie et du Pays de Meaux*, n°41, 1990. 3, rue Saint-Maur, 77100 Meaux).

Renvoyant à cette Revue pour le détail, disons du moins ici quelles grandes lignes il a été possible de dégager.

Les résultats sont limités à une quarantaine de paroisses rurales pour une seule année. Mais cette vue ponctuelle donne néanmoins des informations précises sur leur fonctionnement.

Dans le nord du diocèse de Meaux, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la vie paroissiale s'écoule à une visite de croisière. Croyances et pratiques religieuses sont le lot du plus grand nombre. Il n'y a pas de grosses incartades et les infractions sont très minoritaires : ainsi pour les non-pascalisants, pour les libertins.

Mais quelle est la qualité de cette vie chrétienne ? L'état du temporel n'incite pas à l'optimisme : beaucoup d'églises en mauvais état ; des ornements et des linges d'église laissant à désirer en bien des cas. Cela n'est pas significatif d'une ferveur cultuelle exprimée par de belles célébrations liturgiques. Et par ailleurs, la gestion négligée des biens de la fabrique, presque partout et durant de longues années, amène à s'interroger sur l'enracinement de la foi chrétienne. Mais des insuffisances de la part de membres du clergé et de marguilliers ne permettent pas pour autant d'apprécier la vigueur de la foi de certains paroissiens : le secret des coeurs échappe aux rapports officiels.

\* \* \*

Des archives à l'histoire. Ces quelques lignes veulent être une invitation amicale aux archivistes diocésains (et même à d'autres) afin qu'ils publient, de temps à autre, quelque chose provenant des richesses du fonds qu'ils conservent. Qui ne découvre, à un moment donné, un texte intéressant ? On le conserve, on le répertorie, et l'on ne va pas plus loin, faute de temps. Aucun de nous n'a de temps en surabondance, c'est vrai. Il reste que nos archives sont des sources pour l'histoire et que les petits ruisseaux d'histoire locale finissent par apporter beaucoup d'eau à l'histoire religieuse dans son ensemble. En ce temps de sécheresse, n'est-ce pas appréciable ?

Archives diocésaines de Meaux  
été 1990

Chanoine Michel Veissière  
Docteur ès lettres

LE FONDS DU CONCILE VATICAN II  
AUX ARCHIVES DU DIOCESE DE CHARTRES

=====

[...] Le classement de ces pièces ne se révèle pas aussi facile qu'il pourrait paraître. Des changements de parti furent opérés durant le concile : réduction du nombre des schémas par exemple, interpénétration des sujets ; le chapitre consacré à la Vierge Marie fut inclus dans le schéma de l'Eglise, le mariage est traité dans plusieurs schémas.

En publiant le catalogue du fonds Vatican II conservé à Chartres nous pensons rendre service à certains confrères qui n'ont pu encore rédiger leur inventaire ou à ceux qui ont dû se contenter jusqu'ici d'un premier classement, parce que les dossiers ont déjà subi des avatars, des transferts ou des dispersions en plusieurs lieux. Certains fonds ont même parfois été démembrés, les pièces imprimées classées en bibliothèque et les manuscrits aux archives dans le fonds privé des évêques, sous-série I Z. Il est bien clair qu'au nom du respect des fonds l'ensemble des documents, imprimés et manuscrits, doit être classé dans la sous-série 3 A des Archives diocésaines, affectée aux conciles.

S'il faut justifier le choix de Chartres, il nous a paru qu'au regard de bon nombre de diocèses, il correspondait à un diocèse type dont l'évêque a participé activement à toutes les sessions sans avoir été membre d'une commission. Mgr Roger Michon, né en 1904 au diocèse de Versailles, prit ses grades en philosophie et en théologie à l'Université grégorienne à Rome entre 1924 et 1928. Son ministère s'est déroulé essentiellement à la paroisse de Saint-Germain en Laye de 1928 à 1955 comme vicaire, puis comme curé avec une coupure de 1941 à 1947 où il fut aumônier du lycée de jeunes filles de Versailles.

Sacré le 25 mars 1955 en l'église de Saint-Germain en Laye, il fut un évêque pastoral à la théologie solide ; marqué par la doctrine du corps mystique, il avait le souci de promouvoir l'action catholique. Le concile et l'après-concile l'ancre dans l'idée que la société redeviendrait chrétienne par l'action concertée de tous les membres du peuple de Dieu : clercs, religieux, religieuses et laïcs.

Il est maintenant utile de préciser la méthode adoptée pour le présent catalogue.

En premier lieu, ces pièces ont été traitées comme un fonds clos avec une numérotation continue. Nous les avons réparties en huit sections :

- I. Listes et calendriers.
- II. Liturgies.
- III. Messages des Papes et Pères conciliaires.
- IV. Schémas des constitutions et décrets.
- V. Les seize documents conciliaires.
- VI. Documents des secrétariats de l'épiscopat français, de groupes d'évêques et d'évêques isolés.
- VII. Journaux et revues.
- VIII. Papiers personnels. (Cette section est la plus originale, où sont rassemblés les écrits du Père conciliaire : journal, articles publiés surtout dans la Semaine religieuse et conférences).

La section V, la plus abondante a été divisée en deux parties. Dans la première sont contenus les documents officiels émanant du Vatican, classés en ordre chronologique, ce qui n'est pas toujours facile à établir. Dans la seconde on trouvera les documents venant d'horizons divers ayant trait au schéma : dossiers du Secrétariat général de l'épiscopat français, du Secrétariat conciliaire de l'épiscopat, du Secrétariat de l'opinion publique, mémoires d'experts, études diverses envoyées à l'évêque. Cette partie est très diverse d'un diocèse à l'autre.

Il est sûr que tous les évêques n'ont pas conservé tous les documents. N'oublions pas que dès le début le secret avait été exigé des Pères du concile. A Chartres, comme dans la plupart des évêchés de France, la réponse à la circulaire du Cardinal Tardini du 18 juin 1959 qui demandait, en impliquant le secret, des suggestions pour les questions à traiter au futur concile, n'a pas été conservée, mais on en connaît la teneur par la publication qui en a été faite dans les *Acta et documenta concilio oecumenico Vaticano II apparando* - series I, vol. II, pars I, pp 271-272 : Roger Michon. [...]

Pierre Bizeau

Soeur Anne-Marie Abel

### ABREVIATIONS

- cm : hauteur du document en centimètres (format)
- couleur : gris, vert, ... à la fin des documents officiels, indication qui permet de repérer les documents d'aspect semblable et portant la même date.
- dact. : dactylographié
- dates : en chiffres, 28.6.63 = 28 juin 1963.
- fol. : feuilles impressionnées sur une seule face
- ill. : illustration
- l.a.s. : lettre autographe signée
- l.c. : lettre circulaire
- non pag. : non paginé
- pp : pages
- pol. : photocopié
- s.d. : sans date
- s.l.n.d. : sans lieu ni date
- s.s. : sub secreto
- T.P.V. : Typis Polyglottis Vaticanis

## ARCHIVES DU DIOCESE DE CHARTRES

## 3 A II. FONDS DU CONCILE VATICAN II

## I. LISTES ET CALENDRIERS

- 3 A II 1. - Elenco dei padri conciliari, Rome, T.P.V., 1964, 17 cm., 227 pp., ill.
2. - Elenco dei padri conciliari, Rome, T.P.V., 1965, 17 cm., 227 pp., ill.
3. - Peregrinatio romana ad Petri Sedem - Concilio œcumenico Vaticano II, Rome, s.d., 44 pp., couv. ill., liste des Pères.
4. - Peregrinatio romana ad Petri Sedem - Concilio œcumenico Vaticano II, Rome, s.d. [1965], 108 pp., couv. ill., liste des Pères.
5. - Elenchus patrum qui partem habuerunt in commissionibus praeparatoriis concilii, Rome, T.P.V., 1962, 31 cm., 24 pp., non pag.
6. - Patrum conciliarium indices sicut a conferentiis episcopalibus exhibiti sunt ad commissiones S. Concilii eligendas, s.l.n.d., [Rome], 31 cm., 30 pp., non pag.
7. - Patrum conciliarium indices sicut a conferentiis episcopalibus exhibiti sunt ad sodalium commissionum conciliarium numerum augendum, s.l.n.d., pro manuscripto, 30 cm., 15 pp., non pag.
8. - Commissioni conciliari (IV edizione), Rome, T.P.V., 17.9.65, 17 cm., 157 pp., ill.
9. - Commissio de doctrina fidei et morum. De labore commissionis doctrinalis hucusque peracto, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 27 cm., 7 pp.
10. - Commissions du Concile, pol., Rome, Secrétariat général de l'Episcopat de France, 30.10.62, 27 cm., 14 pp., non pag.
11. - Normae circa operam a peritis praestandam, Rome, T.P.V., 1964, 27 cm., 4 pp.
12. - Res in suffragatione agenda, Rome, T.P.V., 1962, 16 cm., 30 pp.
13. - Schedae pro eligendis aliis sodalibus commissionum sacri concilii, Rome, T.P.V., 1963, 26 cm., 12 fol.
14. - Calendarium simplex et perpetuum secundum declarata concilii Vaticani II, Baraniak, Antonius, Rome, 1965, 26 cm., 34 pp.
15. - Calendarium mensis octobris A. MCMLXII, Rome, 1962, 21 cm., 3 pp.
16. - Calendarium mensis novembris A. MCMLXII, Rome, 1962, 21 cm., 3 pp.

## II. LITURGIES

- 3 A II 17. - Methodus servanda et preces recitandae in concilio œcumenico Vaticano II jussu Sanctissimi Domini Nostri Joannis PP. XXIII catholicae Ecclesiae Episcopi, Rome, T.P.V., 1962, 24 cm., 38 pp.
18. - Ordo missae Almae Bracaraensis Ecclesiae (in Lusitania - Portugal) in occasione Concilii Vaticani secundi celebratae, 10-XI-1962, s.l., 1962, 24 cm., 8 pp.
19. - Ordo sacrae liturgiae ritus armeni celebratae in basilica vaticana occasione Concilii Vaticani III die 16 novembris 1962, s.l.n.d., 25 cm., 4 pp.

- 3 A II 20. - Liturgia aethiopia in Sancti Petri basilica patribus Concilii oecumenici Vaticani II praesentibus die 28 novembris anni 1962 celebrata, Rome, 1962, 25 cm., 4 pp.
21. - Ordo missae chaldaee occasione sacrosancti concilii Vaticani II in basilica Sancti Petri celebratae 7-XII-1962, s.l.n.d., 24 cm., 6 pp., non pag.
22. - Supplicatio orientalis, Rome, T.P.V., 1962, 24 cm., 40 pp.
23. - Ordo missae ritu mozarabico peragenda, ex officina typographica Editorial Catolica Toledana, 1963, 25 cm., 35 pp.
24. - Ordo concelebrationis initio tertiae sessionis concilii oecumenici Vaticani II die 14 septembris 1964, Rome, T.P.V., 1964, 31 cm., 31 pp.
25. - Ordo concelebrationis clausurae tertiae sessionis concilii oecumenici Vaticani II die 21 novembris 1964, Rome, T.P.V., 1964, 31 cm., 31 pp.
26. - Missae in quarta periodo concilii oecumenici Vaticani II celebranda, Rome, T.P.V., 1965, 21 cm., 120 pp.
27. - Ordo concelebrationis et ritus servandus initio quartae sessionis concilii oecumenici Vaticani II, die 14 septembris 1965, Rome, T.P.V., 1965, 31 cm., 36 pp.
28. - Ordo concelebrationis et methodus servanda in publica sessione concilii oecumenici Vaticani II die 28 octobris 1965, Rome, T.P.V., 1965, 31 cm., 36 pp.
29. - Missa pro cardinalibus et caeteris patribus hoc anno defunctis, die 10 novembris 1965, Rome, T.P.V., 1965, 21 cm., 8 pp.
30. - Ordo concelebrationis et methodus servanda in publica sessione concilii Vaticani II die 18 novembris 1965, Rome, T.P.V., |1965|, 31 cm., 36 pp.
31. - Ordo divinae liturgiae Sancti Ioannis Chrysostomi iuxta ritum Bizantinum-Ruthenum Americae septentrionalis coram sacrosancto concilio oecumenico Vaticano II in patriarchali basilica Sancti Petri ad Vaticanum ab Nicolao Elko... die 6 mensis decembris 1965..., s.l.n.d., 24 cm., 8 pp.
32. - Intimatio... 7.XII.65, in patriarchali basilica Vaticana, concilii oecumenici Vaticani II publica solemnis sessio erit..., s.l.n.d. |1965|, 27 cm., 3 pp.
33. - Ordo concelebrationis et methodus servanda in publica sessione concilii oecumenici Vaticani II, die 7 decembris 1965, Rome, T.P.V., 1965, 31 cm., 42 pp.
34. - Missae de S. Joanne Baptista, de S. Joseph, Rome, T.P.V., 1965, 21 cm., 15 pp.
35. - Ordo missae Antiochenae Maronitarum in occasione concilii Vaticani Secundi celebratae, Rome, s.d., 17 cm., 4 pp.
36. - Rimski misal... Missale romanum slavonico idiomate..., Rome, T.P.V., en partie reproduction de 1927, 24 cm., 4 pp. Texte utilisé pour la célébration du 12 novembre 1962.
37. - I Concili ecumenici nei documenti dell'Archivio Vaticano, 1215-1870, catalogo della mostra, Rome, T.P.V., 1964, 18 cm., 61 pp.

## III. DOCUMENTS PONTIFICAUX et MESSAGES DES PERES CONCILIAIRES

- 3 A II 38. - Joannis XXIII, *Constitutio apostolica qua concilium oecumenicum Vaticanum II indicitur*, Humanae salutis, Rome, T.P.V., 25.XII.61, 30 cm., 15 pp.
39. - Jean XXIII, *Discours du Saint Père à l'occasion de la solennelle ouverture du concile Vatican II (11 octobre 1962)*, pol., 11.10.62, 33 cm., 12 fol.
40. - Jean XXIII, *Epistula ad singulos catholicae Ecclesiae episcopos ceterosque patres concilii oecumenici Vaticani II in Epiphania Domini MCMLXIII*, Rome, T.P.V., 1963, 26 cm., 16 pp. et traduction de La Croix.
41. - Paul VI, *Allocutio ad patres concilii oecumenici Vaticani II in basilica Vaticana habita cum altera sessio inchoaretur die XXIX mensis septembris anno MDCCCCLXIII*, Rome, T.P.V., 1963, 23 cm., 44 pp.
42. - Paul VI, *Epistula apostolica Summi Dei Verbum ad patriarchas, primates, archiepiscopos, episcopos orbis catholici quarto exacto saeculo post constituta a concilio oecumenico Tridentino sacra seminaria*, Rome, T.P.V., 1963, 22 cm., 40 pp.
43. - Paul VI, *Litterae encyclicae... quibus viis catholicam Ecclesiam in praesenti munus suum exsequi oporteat*, Ecclesiam suam, Rome, T.P.V., 1964, 28 cm., 55 pp.
44. - Paul VI, *Lettre encyclique Ecclesiam suam dans Supplément à L'Homme Nouveau*, n° 379, 6.9.64, 30 cm., 15 pp.
45. - Paul VI, *Epistula ad singulos catholicae Ecclesiae episcopos in Nativitate Domini MCMLXIV*, Rome, T.P.V., 1964, 23 cm., 14 pp.
46. - Paul VI, *Litterae encyclicae Mysterium fidei, de doctrina et cultu SS. Eucharistiae*, Rome, T.P.V., 3.9.65, 23 cm., 47 pp.
47. - Paul VI, *Litterae apostolicae motu proprio datae quibus synodus episcoporum pro universa Ecclesia constituitur Apostolica sollicitudo* (15 septembre 1965), Rome, T.P.V., 1965, 27 cm., 3 pp.
48. - Paul VI, *Adhortatio apostolica ... Supplicationes indicuntur instante exitu concilii oecumenici Vaticani II*, Rome, T.P.V., 6.XI.65, 23 cm., 15 pp.
49. - Paul VI, *La clôture de Vatican II. Le discours de Paul VI aux observateurs*, 4 décembre 1965 - *Le discours de Paul VI aux Pères du Concile*, 7 décembre 1965, Supplément de *L'Homme nouveau*, n° 420, 30 cm., 8 pp.
50. - *Patres S. Concilii ad universos homines*, s.l.n.d., 28 cm., 4 pp.
51. - *Nuntius patrum concilii oecumenici Vaticani II ad universos catholicae Ecclesiae sacerdotes*, Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 8 pp.
52. - *Concilii Vaticani II Patres*, s.l.n.d., |1963|, 22 cm., 7 pp., signé : *Conciliares quidam Periti qui Romae degunt*.
53. - *Message du Concile aux jeunes*, Lyon, Apostolat des Editions, s.d., 19 cm., 4 pp.
54. - *Message du Concile aux travailleurs*, Lyon, Apostolat des Editions, s.d., 19 cm., 4 pp.
55. - *Message du Concile à tous ceux qui souffrent*, Lyon, Apostolat des Editions, s.d., 19 cm., 4 pp.

## IV. SCHEMAS des CONSTITUTIONS et DECRETS

- 3 A II 56. - Schemata constitutionum et decretorum ex quibus argumenta in concilio disceptanda seligentur, s.s., Rome, T.P.V., 1962, 30 cm., 11 pp., gris.
57. - Schemata constitutionum et decretorum de quibus disceptabitur in concilii sessionibus. Series prima, s.s., Rome, T.P.V., 1962, 31 cm., 271 pp. gris.
58. - Idem. Series secunda, s.s., Rome, T.P.V., 1962, 31 cm., 123 pp., gris.
59. - Elenchus schematum constitutionum et decretorum de quibus disceptabitur in concilii sessionibus, Rome, T.P.V., 1963, 27 cm., 3 pp. blanc.
60. - Elenchus schematum constitutionum, decretorum, propositionum et voti de quibus deliberabitur in sacrosancto concilio, Rome, T.P.V., 1964, 27 cm., 3 pp., vert.
61. - Les buts du concile d'après les déclarations de S.S. Jean XXIII, s.l.n.d., 28 cm., 21 pp.
62. - Les schémas dogmatiques de Vatican II à la lumière de Vatican I, pol., Rome, 15-30.X et 8-15.XI.62, 28 cm., 29 pp.
63. - Chronologie du Concile Vatican II : 25 janvier 1959 - 11 septembre 1962, pol., s.l.n.d., 33 cm., 7 pp.

## V. LES SEIZE DOCUMENTS CONCILIAIRES

1. CONSTITUTION SUR LA SAINTE LITURGIE "*Sacrosanctum concilium*"Textes officiels

- 3 A II 64. - Schema constitutionis *de sacra liturgia* Emendationes a commissione conciliaris de sacra liturgia propositae. I, Proemium, Rome, T.P.V., 1962, 30 cm., 3 pp., blanc.
65. - Idem, II, caput I, nn. 1-9, Rome, T.P.V., 1962, 30 cm., 13 pp., blanc
66. - Idem, III, caput I, nn. 10-15, s.s., Rome, T.P.V., 1962, 30 cm., 8 pp., blanc.
67. - Idem, IV, caput I, nn. 16-31 schematis, s.s., Rome, T.P.V., 1962, 30 cm., 30 pp., blanc.
68. - Idem, V, caput I, nn. 32-36 schematis, s.s., Rome, T.P.V., 1962, 30 cm., 8 pp., blanc.
69. - Modi a patribus conciliaribus propositi a commissione conciliari *de sacra liturgia* examinati, I, Proemium, caput I, De principiis generalibus ad sacram liturgiam instaurandam atque fovendam, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 39 pp., bleu.
70. - Idem, II, caput II, De sacrosancto eucharistiae mysterio, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 23 pp., bleu.
71. - Idem, III, caput III, De ceteris sacramentis et de sacramentalibus, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 26 pp., bleu.
72. - Idem, IV, caput IV, De officio divino, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 28 pp., bleu.

- 3 A II 73. - Idem, V, capita V-VI-VII, De anno liturgico, de musica sacra, de arte sacra deque sacra supellectile, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 28 pp., bleu.
74. - Emendationes a patribus conciliaribus postulatae a commissione conciliari *de sacra liturgia* examinatae et propositae, VI, caput II schematis, De sacrosancto eucharistiae mysterio, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 32 pp., bleu.
75. - Idem, VII, caput III schematis, De ceteris sacramentis et de sacramentalibus, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 29 pp., bleu.
76. - Idem, VIII, caput IV schematis, De officio divino, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 38 pp., bleu.
77. - Idem, IX, caput V schematis, De anno liturgico, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 20 pp., bleu.
78. - Idem, X, caput VII schematis, De musica sacra, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 21 pp., bleu.
79. - Idem, XI, capita VI et VIII schematis, De arte sacra deque sacra supellectile, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 21 pp., bleu.
80. - Relatio generalis de iis quae a commissione conciliari *de sacra liturgia* peracta sunt ad patrum animadversiones expendendas et textum constitutionis emendandum, 3.10.63, Lercaro, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 27 cm., 6 pp., blanc.
81. - Relatio generalis de iis quae a commissione conciliari *de sacra liturgia* peracta sunt ad expendendos modos a patribus propositos, Lercaro, 18.11.63, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 27 cm., 5 pp., blanc.
82. - Constitutio *de sacra liturgia* de qua agetur in sessione publica diei 4 decembris 1963, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 39 pp., jaune paille.
83. - Positio de sacrarum indulgentiarum recognitione - Relatio super schema de indulgentiis recognoscendis (Sacra paenitentiarum apostolica. N. 2633/65), s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 18 pp., gris.

Autres documents

84. - Martimort, Aimé-Georges, "Où en est le schéma *De sacra liturgia* ?", dans *Secrétariat général de l'Épiscopat, Etudes et documents*, n° 19, 2.9.63, 8 pp.
85. - Paul VI, "Motu proprio pour l'entrée en vigueur de quelques normes de la constitution *De sacra liturgia*", de *l'Osservatore Romano* du 29.1.64, diffusé par le *Secrétariat général de l'épiscopat* le 5.2.64, C.4/64., pol., 5 fol.
86. - Martimort, Aimé-Georges, *Réflexions sur la discipline pénitentielle du jeûne et de l'abstinence*, s.l., pol., 7.10.65, 28 cm., 4 pp.
87. - Lercaro, Larraona, Antonelli, "Instruction sur le culte du mystère eucharistique", *Sacrée Congrégation des Rites*. p. pol., 25.7.67, 27 cm., 31 pp.
88. - Anonyme, *De psalterio liturgico recognoscendo*, Rome, s.d., 24 cm., 4 pp.
89. - Daix Georges, "La promulgation de la Constitution sur la liturgie", dans *La France catholique*, n° 888, 6.12.63, p. 7.

## 2. DECRET SUR LES MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE "*Inter mirifica*"

### 3 A II Textes officiels

- 3 A II 90. - Schema emendatum decreti *de instrumentis communicationis socialis*, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 58 pp., bleu.
91. - Modi a patribus conciliaribus propositi a commissione conciliari de fidelium apostolatu de scriptis prelo edendis et de spectaculis moderandis examinati, 21.11.63, Felici, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 30 cm., 6 pp., blanc.
92. - Relatio generalis de iis quae a commissione conciliari de fidelium apostolatu de scriptis prelo edendis et de spectaculis moderandis peracta sunt ad textum decreti emendandum, Stourm, s.s., Rome, T.P.V. 1963, 27 cm., 5 pp., blanc.

### Autres documents

93. - "Le décret sur les moyens de communication sociale, Vatican II" dans *Opinion publique*, note de documentation spécialisée des publications de "La vie catholique", n° 174, 29.1.64 (présentation, texte, analyse et commentaire).
94. - Stourm, René, "Décret sur les moyens de communication sociale, que faut-il en penser ?" et Joulin, Marc, o.p., "Radio à travers le monde" dans *T.V. Revue de télévision et de radio*, n° 40, juillet 1964.
95. - "Décret sur les moyens de communication sociale" (présentation et texte français), supplément à *L'homme nouveau*, n° 425, 6.3.66.

## 3. CONSTITUTION DOGMATIQUE SUR L'EGLISE "*Lumen gentium*"

### Textes officiels

- 3 A II 96. - Schema constitutionis dogmaticae *de Ecclesia*, Pars I, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 27 cm., 47 pp., gris.
97. - Idem, Pars II, s.s., Rome, T.P.V., 27 cm., 31 pp., gris.
- 98 - 99. - Emendationes a concilii patribus scripto exhibitae super schema constitutionis dogmaticae *de Ecclesia*, 2 fasc., s.s., Rome, T.P.V., 1963, 28 cm., 47-19 pp., gris.
100. - Relatio super schema constitutionis dogmaticae *de Ecclesia*, Ottaviani et Browne, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 27 cm., 8 pp., blanc.
101. - Propositiones congregationis generalis suffragiis subiciendae quoad caput II schematis *de Ecclesia*, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 28 cm., 4 pp., blanc.
102. - Schema constitutionis dogmaticae *de Beata Maria Virgine matre Ecclesiae*, s.s., Rome, T.P.V., 22.4.63, 27 cm., 36 pp., gris.
103. - Emendationes a concilii patribus scripto exhibitae super schema constitutionis dogmaticae *de Beata Maria Virgine matre Ecclesiae* s.s., Rome, T.P.V., 1963, 28 cm., 44 pp.
104. - Relationes circa schema constitutionis dogmaticae *de Beata Maria Virgine matre Ecclesiae*, Santos, König, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 27 cm., 12 pp., blanc.

- 3 A II 105. - Votum pontificiae commissionis de re biblica circa N.22 schematis constitutionis *de Ecclesia*, Wambacq, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 27 cm., 4 pp., blanc.
106. - Schema constitutionis *de Ecclesia*, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 29 cm., 219 pp., vert.
107. - Relatio super caput I textus emendati schematis constitutionis *de Ecclesia*, Charue, s.s., Rome, T.P.V., 14.9.64, 27 cm., 4 pp., blanc.
108. - Idem, ... caput II..., Garrone, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 27 cm., 8 pp., blanc.
109. - Idem, ... caput III..., Relatio prior : König, Parente, Henriquez ; Relatio altera : Frančić, s.s., Rome, T.P.V., 14.9.64, 27 cm., 32 pp., blanc.
110. - Idem, ... caput IV..., Wright, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 27 cm., 7 pp., blanc.
111. - Idem, ... caput V et VI (vel V a et b), Gut, s.s., Rome, T.P.V., 17.9.64, 27 cm., 6 pp., blanc.
112. - Idem, ... caput VII... de indole eschatologica vocationis nostrae ac de nostra unione cum Ecclesia coelesti, Browne, s.s., Rome, T.P.V. 1964, 26 cm., 7 pp., blanc.
113. - Idem, super emendationes capituli VII schematis constitutionis *de Ecclesia*, Santos, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 27 cm., 4 pp., blanc.
114. - Idem super caput VIII ... de Beata Maria Virgine Deipara in mysterio Christi et Ecclesiae, Roy, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 27 cm., 7 pp. blanc.
115. - Modi a patribus conciliaribus propositi a commissione doctrinali examinati, caput I, de Ecclesiae mysterio, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 7 pp., gris.
116. - Idem, ... caput II, de populo Dei, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 15 pp., gris.
117. - Idem, ... caput III, de constitutione hierarchica Ecclesiae et in specie de episcopatu, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 26 cm., 64 pp., gris.
118. - Idem, ... capita IV, V, de laicis de universali vocatione ad sanctitatem in Ecclesia, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 26 pp., gris.
119. - Idem, ... caput VI, de religiosis, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 14 pp., gris.
120. - Idem, ... caput VII, de indole eschatologica Ecclesiae peregrinantis eiusque unione cum Ecclesia coelesti, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 16 pp., gris.
121. - Idem, ... caput VIII, de Beata Maria Virgine Deipara in mysterio Christi et Ecclesiae, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 24 pp., gris.
122. - Quaesitum circa modum suffragandi schema constitutionis *de Ecclesia*, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 26 cm., 23 pp., vert.
123. - Textus emendatus capituli VII schematis constitutionis *de Ecclesia* et relatio, s.s., Rome, T.P.V., 20.10.64, 30 cm., 15 pp., vert.
124. - Idem, ... capituli VIII... et relationes, Roy, s.s., Rome, T.P.V., 29.10.64, 30 cm., 31 pp., vert.
125. - Schema constitutionis dogmaticae *de Ecclesia* de qua agetur in sessione publica diei 21 novembris 1964, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 26 cm., 66 pp., gris.

- 3 A II 126. - *Constitutio dogmatica de Ecclesia*, Rome, T.P.V., 1964, 26 cm., 75 pp. jaune paille (In fine : Notificationes, pp. 71-74, cf. infra) et une feuille manuscrite de R. Michon.
127. - *Notificationes factae ab exc.mo secretario generali SS. concilii in congregatione generali CCXXIII, diei XVI nov. MCMLXIV, Felici*, Rome, 26 cm., 4 pp., blanc (ce texte est inséré à la fin du n° précédent).

Autres documents

128. - *Schema constitutionis dogmaticae de Ecclesia*, 3 p. pol., lat., 31 cm. 14-6-5 pp.
129. - *Maximos IV, Observations sur le nouveau schéma de Ecclesia présentées par S.B. le patriarche Maximos IV et le Saint-Synode de l'Eglise grecque-melkite catholique*, s.s., pol., automne 1964, 30 cm., 16 pp.

Secrétariat général de l'épiscopat. Etudes et Documents :

130. - Colson, Dumont, Thils, Hamer, Daniélou, "La collégialité de l'épiscopat", n° 1, 15.1.63, 7 pp.
131. - Martimort, Lécuyer, Daniélou, "La sacramentalité de l'épiscopat", n° 2, 25.1.63, 6 pp.
132. - Congar, Philips, Daniélou, "Le mystère de l'Eglise", n° 4, 8.2.63, 10 pp.
133. - Laurentin, René, "Le schéma de *Beata Maria Virgine*", n° 5, 11.2.63, 10 pp.
134. - Martelet Georges, "Rétrospective et réflexion sur la défense et la critique du schéma de *Ecclesia* dans les séances du 1er au 7 décembre 1962", n° 9, 30.4.63, 15 pp.
135. - Congar, Yves, "Les deux premiers chapitres du schéma de *Ecclesia*", n° 13, 11.7.63, 7 pp.
136. - Dupuy, Dumont, Hamer, "Collégialité et sacramentalité de l'épiscopat" n° 17, 31.7.63, 9 pp.
137. - Daniélou, Jean, "Le chapitre IV du schéma de *Ecclesia*", n° 18, 31.7.63, 4 pp.
138. - Laurentin, René, "Le schéma de *Beata Maria Virgine*", n° 8, 19.2.64, 7 pp.
139. - Lécuyer, Joseph c.s.sp., "La collégialité au Vème siècle", n° 7, 23.3.64, 5 pp.
140. - Congar, Yves o.p., "Remarques sur le schéma révisé de la constitution de *Ecclesia*", n° 10, 29.5.64, 12 pp.
141. - Laurentin, René, "Schéma De *Ecclesia*. Le chapitre sur la Vierge", n° 19, 9.8.64, 6 pp.

DO-C |Documentation hollandaise du Concile|

142. - "Les tendances ecclésiologiques dans l'Eglise catholique", pol., s.d., 33 cm., 4 fol.

Divers

- 3 A II 143. - Galichon, Alain, *Réponse de l'A.C.I. de France à Mgr Streiff au sujet du ch. III du schéma de Ecclesia "Les laïcs dans l'Eglise"*, pol., 25.2.64, 27 cm., 3 pp.
144. - M|artelet| G|eorges|, *Sainteté des laïcs et mystère de l'Eglise*, pol., Rome, 2-6.12.62, 28 cm., 5 fol.
145. - |Laurentin, René|, *Schéma de Beata Maria Virgine*, pol., s.d., 28 cm., 9 fol.
146. - Manteau-Bonamy, H.-M. o.p., *La Vierge Marie mère de l'Eglise ?*, pol., Paris, Secrétariat du Rosaire, s.d., 28 cm., 14 pp.
147. - *Remarques sur le schéma de Ecclesia et Beata Virgine*, pol., 28.1.63, 27 cm., 4 fol.
148. - Dockx, Stanislas o.p., *Des pouvoirs dans l'Eglise*, pol., Rome, 1963, 28 cm., 84 pp.
149. - Berto, V.-A., "Sur la collégialité épiscopale", Paris, 1964, 24 cm., 28 pp., Extraits de *La pensée catholique*, N° 89 et 90.
150. - Epagneul, Michel-Dominique f.m.c., "Le diaconat, demain", extr. de *Nouvelle revue théologique*, n° 6, 1965, 14 pp., (588-601).
151. - Aubourg, Dom G., "La mémoire de l'Eglise", extr. d'*Itinéraires*, n° 70 |1963|, 11 pp.

**4. DECRET SUR LES EGLISES ORIENTALES CATHOLIQUES "Orientalium Ecclesiarum"**Textes officiels

- 3 A II 152. - Schema decreti *de Ecclesiis orientalibus*, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 27 cm., 19 pp., gris.
153. - Idem, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 27 cm., 40 pp., vert.
154. - Idem, Modi a patribus conciliaribus propositi a commissione *de Ecclesiis orientalibus* examinati et textus emendatus, s.s., Rome, 1964, 30 cm., 67 pp., vert.
155. - *Decretum de Ecclesiis orientalibus catholicis*, Rome, T.P.V., 21.11.64, 26 cm., 13 pp. jaune clair.

Autres documents

156. - Le Guillou Marie-Joseph o.p., "Schema decreti *de Ecclesiis orientalibus*", dans *Secr. conc. épisc. Etudes et documents*, n° 11, 13.6.64, 3 pp.
157. - Médebielle, Pierre s.c.j., *Le patriarcat latin de Jérusalem*, pro manuscripto, Jérusalem, 1962, 24 cm., 63 pp., carte.
158. - Idem, *Encore à propos du patriarcat latin de Jérusalem*, s.l. |Jérusalem|, 1962, 24 cm., 98 pp., carte.
159. - Ghattas, Isaac, évêque de Thèbes, *A propos du concile oecuménique Vatican II*, Sohag (Haute Egypte), 1962, 24 cm., 30 pp.
160. - Idem, *Deuxième session*, s.s., Ibid., 1963, 24 cm., 32 pp.

5. DECRET SUR L'OECUMENISME "*Unitatis redintegratio*"Textes officiels

- 3 A II 161. - *Relatio de Ecclesiae unitate : ut omnes unum sint* (in sessione generali), Welykyj, 26.XI.62, Rome, T.P.V., 30 cm., 8 pp., blanc.
162. - *Schema decreti de oecumenismo*, s.s., Rome, T.P.V., 22.4.63, 27 cm., 27 pp., gris.
163. - *Idem*, caput IV, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 28 cm., 4 pp., blanc.
164. - *Idem*, caput V, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 28 cm., 11 pp., gris.
165. - *Idem*, *Emendationes...*, Rome, T.P.V., 1963, 28 cm., 32 pp., gris.
166. - *Idem*, *Relatio...*, Cicognani, Martin, Bukatko, Bea, de Smedt, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 27 cm., 36 pp. gris.
167. - *Schema decreti de matrimonio sacramento*, s.s., Rome, T.P.V., 19.7.63, 27 cm., 27 pp., gris (et 1 p. mss de R. Michon).
168. - *Schema decreti de oecumenismo*, s.s., Rome, T.P.V., 27.4.64, 26 cm., 39 pp., vert.
169. - *Relatio super declarationem de libertate religiosa schematis decreti de oecumenismo*, de Smedt, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 26 cm., 8 pp., blanc.
170. - *Relatio super declarationem de judaeis et de non christianis (declaratio altera schematis de oecumenismo)*, Bea, s.s., Rome, T.P.V., 1964), 26 cm., 8 pp., blanc.
171. - *Schema decreti de oecumenismo. Declaratio altera de judaeis et de non christianis*, s.s., Rome, T.P.V., 3.7.64, 27 cm., 29 pp., vert.
172. - *Idem*, *Modi a patribus conciliaribus propositi a secretariatu ad christianorum unitatem fovendam examinati. I. Proemium et caput I, de catholicis oecumenismi principiis*, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 46 pp., vert (+ 1 page : novae emendationes, 19.XI.64).
173. - *Idem*, caput II, de oecumenismo exercitio, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 14 pp., vert.
174. - *Idem*, caput III, de Ecclesiis et de communitatibus ecclesialibus a sede apostolica romana seiunctis, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 39 pp., vert.
175. - *Relatio super schema emendatum...*, Martin, Helmsing, Hermaniuk, Heenan, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 26 cm., 14 pp., blanc.
176. - *Schema decreti de oecumenismo*, s.s., Rome, T.P.V., |20.11.64|, 26 cm., 20 pp., gris.
177. - *Decretum de oecumenismo*, Rome, T.P.V., 21.XI.64, 26 cm., 23 pp., vert clair.
178. - *Observateurs-délégués et hôtes du secrétariat pour l'unité des chrétiens au deuxième concile oecuménique du Vatican [et quatre discours des papes à ces délégués]*, Rome, T.P.V., 1965, 21 cm., 105 pp., gris.

Autres documentsSecrétariat général de l'épiscopat. Etudes et documents

- 3 A II 179. - Häring, Bernard c.s.s.r., "Mariages mixtes", n°6, 23.3.63, 4 pp. (déjà publié dans *Nouvelle Revue Théologique*, juillet-août 1962).
180. - Le Guillou, Marie-Joseph o.p., "Les protestants devant le Concile : mariages mixtes. Liberté religieuse", note 20, 19.8.63, 13 pp.
181. - Idem, "deuxième note. Le problème de l'Eglise", note 21/63, 26/8/63, 6 pp.
182. - "Situations diverses du foyer mixte" (d'après enquête en région parisienne, cf. n° 20), note 23/63, 2.9.63, 9 pp.

Secrétariat conciliaire de l'épiscopat français. Etudes et documents

- 183 - "Mariages mixtes : lettre de Mgr Lallier et Emendationes au chapitre II, *de matrimoniis mixtis*", 12.2.64, 8 fol.
184. - Congar, Yves-Marie o.p., "Le nouveau texte du schéma *de oecumenismo*", n° 8, 12.5.64, 11 pp.
185. - Radenac, Henri, "Le votum *de matrimoni sacramento*", n° 15, 6.7.64, 5 pp.

Divers

186. - Broglie, Guy de s.j., *De capite V° schematis de oecumenismo*, pol., s.l.n.d., 33 cm., 7 fol. et lettre circulaire d'accompagnement signée, Rome, 28.11.63.
187. - *Conférence catholique pour les questions oecuméniques*, pol., s.l.n.d., 27 cm., 14 fol. avec lettre d'accompagnement de C.-J. Dumont o.p., directeur du centre d'Etudes *Istina*, Boulogne-sur-Seine, 5.8.59.
188. - Dumont, Christophe o.p., "Catholiques et Orthodoxes à la veille du Concile", Boulogne-sur-Seine, s.d. [1962], 24 cm., 23 pp., Extr. d'*Istina*, n° 2, 1961-1962.
- 189 - Bourdeau, François c.s.s.r., *Les mariages mixtes*, dact., Dreux, 20.2.64, 27 cm., 4 pp. avec l.a.s. Bourdeau à R. Michon, Dreux, 20.2.64.
190. - Rupp; Jean, "Réflexions sur le Concile" dans *L'Homme nouveau*, 20.1.63.
191. - Daniélou, Jean s.j., "Bilan de la 2ème session du Concile. II. L'oecuménisme", dans *La Croix*, 8-9.12.63.

6. DECRET SUR LA CHARGE PASTORALE DES EVEQUES DANS L'EGLISE*"Christus Dominus"*Textes officiels

192. - Schema decreti *de cura animarum*, s.s., Rome, T.P.V., 22.4.63, 27 cm., 126 pp., gris.
193. - Schema decreti *de episcopis ac de dioecesium regimine*, s.s., Rome, T.P.V., 22.4.63, 27 cm., 39 pp., gris.

- 3 A II 194. - Emendationes a concilii patribus scripto exhibitae super schema decreti *de episcopis ac de dioecesium regimine*, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 27 cm., 47 pp., gris.
195. - Schema decreti *de pastorali episcoporum munere in Ecclesia*, s.s., Rome, T.P.V., 27.4.64, 27 cm., 47 pp., vert.
196. - Relatio super schema decreti..., Marella, Veuillot, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 26 cm., 14 pp., blanc.
197. - Commissio *de episcopis et dioecesium regimine*, s.s., Rome, T.P.V., 16.9.64, 26 cm., 3 pp., blanc.
198. - Schema decreti *de pastorali...* textus emendatus et relationes, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 103 pp., vert.
199. - Idem. *N.B.* paginae substituendae in locum paginarum 81, 82, 83 in fasciculo schematis, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 4 pp., blanc.
200. - Idem, textus recognitus et modi a commissione conciliari *de episcopis et dioecesium regimine* examinati, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 127 pp., gris.
201. - Idem, variationes in textu schematis decreti et in relationibus generalibus a commissione conciliari *de episcopis et dioecesium regimine* propositae, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 29 cm., 4 pp., blanc.
202. - Decretum *de pastorali episcoporum munere in Ecclesia* de quo agetur in sessione publica diei 28 octobris 1965, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 29 pp., jaune paille.
203. - Decretum *de pastorali episcoporum munere in Ecclesia*, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., p. 1-30, bleu.

Autres documents

204. - Denis, Henri, *L'évêque, pasteur et docteur*, pol., Rome, 9.11.62, 28 cm., 15 pp.
205. - Féret, Henri o.p., "Annotations sur le *Schema decreti de episcopis ac de dioecesium regimine*", dans *Secrétariat général de l'épiscopat. "Etudes et Documents"*, n° 20, 5.9.63, 10 pp.
206. - Denis, Jacques, *De cura animarum*, Ibid., n° 21, 6.9.63, 14 pp.
207. - Torrell, Jean-Pierre o.p., "Les grandes lignes de la théologie de l'épiscopat au concile du Vatican I, le point de vue officiel", dans *Secrétariat général de l'épiscopat, note 1/64*, 29.1.64, 12 pp.
208. - Onclin Guillaume, "Le texte du schéma *De pastorali episcoporum munere in Ecclesia*", dans *Secr. gén. épisc. "Etudes et Documents"*, n° 20, 17.8.64, 14 pp.
209. - *Projet proposé par quelques évêques en fin du concile Vatican II*, pol., s.l.n.d. [1965 ?], 28 cm., 2 fol.
210. - M.C., "Décret sur la charge pastorale des évêques, "Documents du Concile, n° 7, dans le supplément à *L'Homme nouveau*, n° 439, 2.10.66.

7. DECRET SUR LA RENOVATION ET L'ADAPTATION DE LA VIE RELIGIEUSE*"Perfectae caritatis"*Textes officiels

- 3 A II 211. - Schema constitutionis *de statibus perfectionis acquirendae*, s.s., Rome, T.P.V., 1963, 27 cm., 39 pp., gris.
212. - Schema propositionum *de religiosis*, s.s., Rome, T.P.V., 27.4.64, 27 cm., 27 pp., vert.
213. - Idem, Appendix, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 27 cm., 40 pp., vert.
214. - Relatio super schema emendatum propositionum *de religiosis* quod nunc inscribitur de accommodata renovatione vitae religiosae. Textus prior et emendatus, Mc Shea, s.s., Rome, T.P.V., 12.10.64, 30 cm., 23 pp., vert.
215. - Idem, Textus recognitus et modi a commissione de religiosis examinati s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 96 pp., gris.
216. - Idem, Relatio..., Compagnone, s.s., Rome, T.P.V., 23.9.65, 29 cm., 8 pp., blanc.
217. - Decretum *de accommodata renovatione vitae religiosae* de quo agetur in sessione publica diei 28 octobris 1965, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 14 pp., or.  
- Decretum *de accommodata renovatione vitae religiosae*, dans n° 203, pp. 31-43.

Autres documents

218. - *Interventio... Gerardi Huyghe... super schema propositionum de religiosis*, pol., lat., s.d., 28 cm., 4 pp.

Secrétariat général de l'Episcopat :

219. - Giuliani, M. s.j., "Le caractère spécifique de l'apostolat des religieux", note 22/63, 26.8.63, 4 pp., non pag.

Secrétariat conciliaire de l'épiscopat. "Etudes et documents".

220. - Perrin, o.p., "La contemplation et la vie de l'Eglise", n° 6, 23.3.64 6 pp.
221. - Besret, Bernard s.o.cis., "De religiosis, le texte des propositions", n° 16, 24.7.64, 8 pp.
222. - *Schéma du décret sur l'adaptation et la rénovation de la vie religieuse*, traduction française, document privé, pol., mai 1965, 18 pp.
223. - Le Bourgeois, Armand c.j.m., et Moeller, Charles, "Le schéma du décret *De accommodata renovatione vitae religiosae*", n° 8, 31.5.65, 5 pp., non pag.
224. - Frénaud, Georges o.s.b., "Note sur le nouveau schéma *De religiosis*", pol., 24.8.65, 27 cm., 10 fol.
225. - Epagneul, Michel-Dominique f.m.c., "Réflexions d'un jeune institut religieux sur le droit des religieux" |Frères missionnaires des campagnes|, pol., mai 1963, 27 cm., 30 fol.

- 3 A II 226. - Guillemin, "Les problèmes de la religieuse de vie active", pol., Rome, 26.10.64, 28 cm., 20 pp.

**8. DECRET SUR LA FORMATION DES PRETRES**

*"Optatam totius Ecclesiae renovationem"*

Textes officiels

227. - Schema constitutionis *de sacrorum alumnis formandis*, s.s., Rome, T.P.V., 22.4.63, 27 cm., 20 pp., gris.
228. - Schema propositionum *de institutione sacerdotali*, s.s., Rome, T.P.V., 27.4.64, 27 cm., 43 pp., vert.
229. - Idem, Relatio super textum emendatum... Carraro, textus prior et emendatus, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 23 pp., bleu.
230. - Idem, Textus emendatus et modi a patribus conciliaribus propositi a commissione de seminariis de studiis et de educatione catholica examinati, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 123 pp., gris.
231. - Idem. Quaesita de expansione facta a commissione de seminariis, de studiis... circa modos schema decreti... respicientes, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 4 pp., blanc.
232. - Decretum *de institutione sacerdotali* de quo agetur in sessione publica diei 28 octobris 1965, s.s., T.P.V., 1965, 29 cm., 17 pp., bleu.  
- Decretum *de institutione sacerdotali*, dans n° 203, pp. 45-61.

Autres documents

Secrétariat général de l'épiscopat. Etudes et documents.

233. - Le Blond, Jean-Marie s.j., "*De sacrorum alumnis formandis*", n° 15, 24.7.63, 6 pp., avec note manuscrite de Marcel Cassegrain, supérieur du Grand Séminaire, qui a été invité par l'évêque à s'exprimer sur ce texte.

Secrétariat conciliaire de l'épiscopat. Etudes et documents.

234. - Camelot, Thomas o.p., "Les propositions sur la formation sacerdotale et sur les écoles catholiques (schémas *De institutione sacerdotali* et *De scholis catholicis*)", n° 12, 29.6.64, 8 pp.  
Cazaux, Antoine, "Le schéma *De scholis catholicis*", ibid., 1 p.
235. - Camelot, Thomas o.p., "Les propositions *De institutione sacerdotali*", n° 6, 22.6.65, 3 pp., non pag.
236. - "Schéma de propositions sur la formation des prêtres", document réservé, pol., 27 cm., 16 fol.

Divers

237. - Sauvage, Jean, Compte rendu du travail de la commission épiscopale du clergé sur le schéma *De institutione sacerdotali*, pol., s.d., 28 cm., 3 fol.

3 A II 238. - Quatre documents joints, pol., s.d., 31 cm.

- . Lyonnet, Stanislas s.j., *L'Eglise et le travail des clercs selon L. Thomassin*, 2 pp.
- . Idem, *A propos du schéma De ministerio et vita presbyterorum, n° 14 : de consiliis evangelicis in vita presbyteri*, 6 pp.
- . Clément, Robert s.j., *Optime meriti presbyteri conjugati* (schéma sur les prêtres), 2 pp.
- . Audet, Jean-Paul o.p., *La sacralisation du service pastoral et les origines du célibat ecclésiastique*, 7 pp.

## 9. DECLARATION SUR L'EDUCATION CHRETIENNE

*"Gravissimum educationis momentum"*

### Textes officiels

- 239. - Schema constitutionis *de scholis catholicis*, s.s., Rome, T.P.V., 22.4.63, 27 cm., 31 pp., gris.
- 240. - Schema propositionum *de scholis catholicis*, s.s., Rome, T.P.V., 27.4.64, 27 cm., 32 pp., vert.
- 241. - Relatio super schema declarationis *de educatione christiana* (olim schema propositionum de scholis catholicis, Daem, textus declarationis, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 27 cm., 14 pp., blanc.
- 242. - Idem. Textus emendatus et modi a patribus conciliaribus propositi a commissione de seminariis, de studiis et de educatione catholica examinati, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 53 pp., gris.
- 243. - Idem. Quaesita de expansione facta a commissione de seminariis, de studiis et de educatione catholica circa modos schema declarationis *"de educatione christiana"* respicientes, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 4 pp., blanc.
- 244. - Idem, Relatio..., Daem, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 8 pp., blanc.
- 245. - Declaratio *de educatione christiana* de qua agetur in sessione publica diei 28 octobris 1965, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 15 pp., rose  
- Declaratio *de educatione christiana* dans n° 203, pp. 63-76.

### Autres documents

Secrétariat conciliaire de l'épiscopat français. Etudes et documents.

- 246. - "Schéma de déclaration sur l'éducation chrétienne", pol., juil. 1965, 27 cm., 14 fol.
- 247. - Camelot, Thomas o.p., "La déclaration sur l'éducation chrétienne", n° 7, 3.7.65, 4 pp.

### Divers

- 248. - Nicet, Joseph f.e.c., *Déclaration sur l'éducation chrétienne* (art. 1-8), pol., Rome, 5.1.65, 28 cm., 1 + 15 fol.

- 3 A II 249. - Sauvage, Michel f.s.c., *Notes sur le Schema declarationis de educatione christiana* (n° 1-8), pol., Rome, 5.10.65, 30 cm., 9 fol.
250. - Hauptmann, Pierre, "Déclaration conciliaire sur l'éducation chrétienne", dans *Vie catholique*, 1.2.66., 1 fol.

#### 10. DECLARATION SUR LES RELATIONS AVEC LES RELIGIONS NON CHRETIENNES

"Nostra aetate"

##### Textes officiels

251. - *Declaratio de Ecclesiae habitudine ad religiones non-christianas*, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 19 pp., vert.
252. - Secrétariat pour les non-chrétiens. Information pour les Révérendissimes pères du concile, Marella, confidentiel, Rome, T.P.V., 26.9.64, 26 cm., 9 pp., blanc.
253. - *Schema declarationis de Ecclesiae habitudine ad religiones non-christianas*, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 39 pp., gris.
254. - *Relatio super schema...*, Bea, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 27 cm., 7 pp., blanc.
255. - *Declaratio de Ecclesiae...* de qua agetur in sessione publica, 28.10.65., s.s., Rome, 1965, 29 cm., 6 pp., vert clair.  
- *Declaratio de Ecclesiae habitudine ad religiones non-christianas*, dans n° 203, pp. 77-83.

##### Autres documents

256. - *Déclaration sur les relations de l'Eglise avec les religions non-chrétiennes*, traduction établie par le secrétariat pour l'Unité, Rome, 28.10.65, 33 cm., 5 fol.
257. - *Idem*, accompagnée de documents concernant la religion juive, Paris, Notre-Dame de Sion, 1965, 21 cm., 14 pp.
258. - Cazelles, Henri, p.s.s., *Les Juifs devant le concile*, pol., Rome, Secrétariat de l'épiscopat français, 25.9.64, 28 cm., 5 fol.
259. - *Idem*, même texte publié dans *Secrétariat général de l'épiscopat*, note 16/64, Paris, 28.9.64, 27 cm., 7 pp.
260. - Daniélou, Jean s.j., "La déclaration *De Ecclesiae habitudine ad non christianos*", dans *Secrétariat conciliaire de l'épiscopat. Etudes et documents*, n° 8, 3.7.65, 4 pp.
261. - |Intervention sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat| "Concilium Vaticanum secundum, quando de relationibus Ecclesiae et Statum agitur ... crescat liberior et uberior caritas Christi. Amen", dact., 27 cm., 3 fol.

11. CONSTITUTION DOGMATIQUE SUR LA REVELATION DIVINE*"Dei Verbum"*Textes officiels

- 3 A II 262. - Schema constitutionis dogmaticae *de divina revelatione*, s.s., Rome, T.P.V., 27.4.63, 27 cm., 16 pp., gris, annotations manuscrites.
263. - Idem, s.s., Rome, T.P.V., 3.7.64, 29 cm., 65 pp., vert.
264. - Idem, cap. I-VI, Florit, van Dodewaerd, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 47 pp., vert.
265. - Idem, Relationes, Florit, van Dodewaerd, Franić, 24-25.9.64, 27 cm., 23 pp., blanc.
266. - Idem, Modi... et relationes, Florit et Dodewaerd, 20-22.10.65, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 77 pp., gris.
267. - Constitutio dogmatica *de divina revelatione* de qua agetur in sessione publica diei 18 novembris 1965, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 19 pp., jaune paille.
268. - Constitutio dogmatica *de divina revelatione*, Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 20 pp., jaune paille.

Autres documentsSecrétariat général de l'épiscopat. Etudes et documents

269. - Holstein, Henri et Feiner, Pierre, "Tradition et Ecriture. Rappels historiques"  
Congar, Yves o.p., Holstein, Henri s.j., "Le problème théologique"  
Holstein, Henri, s.j., Daniélou, Jean s.j., "Questions particulières"  
n° 3, 29.1.63, 10 pp.
270. - Congar, Yves o.p., Le schéma *de revelatione*, n° 14, 11.7.63, 8+2 pp.
271. - Balić, Journet, Ciappi, *De Scriptura et Traditione*, note 26/63, 20.9.63, 8 pp.

Secrétariat conciliaire de l'épiscopat. Etudes et documents

272. - Congar, Yves o.p., "Le texte révisé du *De revelatione*", n° 13, 30.6.64, 12 pp.
273. - Benoît, Pierre o.p., "A propos du schéma *De divina revelatione*", n° 1, 10.1.65, 8 pp.

Divers

274. - Bea, Augustin, *L'historicité des Evangiles*, pol., s.l. [Rome], 1962, 25 cm., 59 pp.
275. - Vielmo, Berti et Toniolo o.s.m., *De paterna Verbi Dei revelatione et spiritus Dei communicatione studium*, dact., Rome, 1962, 28 cm., 22 + 2 pp.
276. - Vielmo, César o.s.m., *De Verbi Dei revelatione et spiritus Dei communicatione studium*, texte imprimé, pro manuscripto, Rome, 1963, 24 cm., 42 pp.

- 3 A II 272. - Balic, Charles o.f.m., "De Sacra Scriptura, Traditione et Ecclesia", dans *De scriptura et traditione*, (Extractum), Editiones pontificiae academiae marianae internationalis, Rome, 1963, 24 cm., p. 665-712.
278. - Spadafora, Francesco, *Razionalismo, esegesi cattolica e Magistero*, Rovigo, 1962, 24 cm., 36 pp.
279. - Spadafora, Francesco, *Razionalismo, esegesi cattolica e Magistero di Francesco Spadafora. Un nuovo attacco contro l'esegesi cattolica e il Pontificio Istituto Biblico del Pontificio Istituto Biblico*, Rome, 1962, 24 cm., 15 pp.

## 12. DECRET SUR L'APOSTOLAT DES LAICS

"*Apostolicam actuositatem*"

### Textes officiels

280. - Schema decreti *de apostolatu laicorum*, s.s., Rome, T.P.V., 22.4.63, 27 cm., 48 pp., gris.
281. - Idem, s.s., Rome, T.P.V., 27.4.64, 27 cm., 60 pp., vert.
282. - Idem, Relatio, Centro, Hengsbach, s.s., Rome, T.P.V., 27 cm., 15 pp., blanc.
283. - Idem, s.s., Rome, T.P.V., 29 cm., 70 pp., gris.
284. - Idem, Declaratio in ordine ad praeparandas suffragationes, Hengsbach, s.s., Rome, T.P.V., 1964 (lire 21.9.65), 29 cm., 4 pp., blanc.
285. - Idem, Textus recognitus et modi..., et relatio generales, Hengsbach, s.s., Rome, T.P.V., 20.10.65, 29 cm., 141 pp., gris.
286. - Idem, Variationes in textu schematis decreti a commissione conciliari de fidelium apostolatu propositae, s.s., Rome, T.P.V., 29 cm., 3 pp., blanc.
287. - Decretum *de apostolatu laicorum* de quo agetur in sessione publica diei 18 novembris 1965, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 32 pp., orange.
288. - Decretum *de apostolatu laicorum*, Rome, 18.11.65, 29 cm., 32 pp., orange.

### Autres documents

#### Secrétariat conciliaire de l'épiscopat. Etudes et documents

289. - Streiff, "Dossier de travail relatif au schéma *De apostolatu laicorum*" :
- . Résultat de l'atelier de travail mené par Mgr Donze", pol., 27 cm., 25 fol.
  - . "*Propositum Fr. Hengsbach... de forma reducta schematis conciliaris De apostolatu laicorum*", pol., 6.12.63, 27 cm., 2 fol.
  - . "Plan de schéma fait à Rome par les auditeurs et quelques autres", pol., 27 cm., 1 p.
  - . "Lettre circulaire d'envoi" signée : Mgr Jean Streiff, 2 fol. Dossier du 24.12.63.
290. - Streiff, Jean et Surgy, Paul de, "Le schéma *De apostolatu laicorum*", n° 14, 2.7.64, 6 pp.

- 3 A II 291. - "Schéma sur l'apostolat des laïcs", traduction, document privé, pol., juin 1965, 27 cm., 38 pp., saumon.
292. - Surgy, Paul de, "La nouvelle rédaction du schéma sur l'apostolat des laïcs", n° 9, 16.7.65, 6 pp.

#### Divers

293. - Galichon, Alain, *Réponse de l'A.C.I. de France à Mgr Streiff ... au sujet du schéma* De apostolatu laicorum, pol., Paris, 25.2.64, 2 pp.
294. - *Décret Apostolicam actuositatem sur l'apostolat des laïcs*, texte français pour les journalistes, pol., s.l.n.d., 30 cm., 41 + 1 pp. (erreur de pagination, deux pages 16).
295. - *De laïcorum Apostolatu organizato hodie toto in orbe terrarum diffuso. Documentatio collecta et systematice exposita pro Patribus Concilii Oecumenici Vaticani II* (Commissio permanens conventum internationalium apostolatui laicorum provehendo), Rome, T.P.V., 1963, 27 cm., 88 pp. bleu.
296. - Ménager, Jacques, "Mgr Ménager nous parle du schéma sur l'apostolat des laïcs", dans *La Croix* du 10.6.65.

### 13. DECLARATION SUR LA LIBERTE RELIGIEUSE

*"Dignitatis humanae"*

#### Textes officiels

297. - Schema declarationis *de libertate religiosa* seu de jure personae et communitatum ad libertatem in re religiosa, Relatio, De Smedt, s.s., Rome, T.P.V., 11.11.64, 30 cm., 40 pp., vert.
298. - Idem, s.s., Rome, T.P.V., 28.5.65, 29 cm., 53 pp., gris.
299. - Idem, Relatio, De Smedt, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 27 cm., 6 pp., blanc.
300. - Idem, Schema... et Relatio, De Smedt, s.s., Rome, T.P.V., 21.9.65, 29 cm., 85 pp., gris.
301. - Idem, Modi a patribus conciliaribus propositi a secretariatu ad christianorum unitatem fovendam examinati et textus, s.s., Rome, T.P.V., [oct.] 1965, 29 cm., 87 pp., gris.
302. - Declaratio *de libertate religiosa* de qua agetur in sessione publica diei 7 decembris 1965, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 15 pp., bleu ciel.

#### Autres documents

#### Secrétariat conciliaire de l'épiscopat. Etudes et documents

303. - Sauvage, Jean, "La liberté religieuse, dossier établi par l'atelier de travail", pol., Paris, 2.1.63 (lire 64), 27 cm., 3 + 21 fol.
304. - Idem, "Id., suite", pol., Paris, 23.1.64, 27 cm., 2 + 16 fol.
305. - Camelot, Thomas o.p., "*De libertate religiosa*", Daniélou, Jean s.j., "*La liberté religieuse*", Leclerc, Joseph s.j., "*Les bases de la tolérance moderne*", n° 1, 31.1.64, 15 pp.

- 3 A II 306 - Murray, John Courtney s.j., "La liberté religieuse", n° 2, 4.2.64, 4 pp., déjà publié dans *America*, 30.11.63.
307. - Sauvage, Jean, "Information sur la liberté religieuse. Atelier de travail - Evêques français", pol., 1-20.10.64, 28 cm., 5 pp.
308. - Idem, Suite du dossier : "Martelet, Ménager Jacques, Riedmatten, de Broglie, pol., 23.12.64, 22 pp.
309. - Idem, "*Modi* proposés sur la liberté religieuse", pol., 25.1.65, 27 cm., 10 pp.
310. - "Schéma de déclaration sur la liberté religieuse ou droit de la personne et des communautés à la liberté en matière religieuse", traduction, document privé, pol., juin 1965, 27 cm., 14 pp.
311. - Congar, Yves o.p., "La déclaration sur la liberté religieuse", n° 5, 14.6.65, 8 pp.
312. - Sauvage, Jean, "La liberté religieuse", suite au dossier : Murray, de Broglie, Le Guillou, Dom Dupont, Féret, Riedmatten, pol., 31.8.65, 27 cm., 1 + 2 + 15 + 4 + 2 + 2 + 7 + 3.

DO-C. Documentation hollandaise du Concile

313. - Gonzalez-Ruiz, José-Maria, "La liberté religieuse dans le Nouveau Testament", pol., s.d., 31 cm., 9 fol.
314. - Martelet, Georges s.j., "Sur la vraie nature de la liberté religieuse", pol., Pan-Af. 5, 15.9.65, 29 cm., 3 pp.
315. - Liégé, Pierre o.p., "La liberté religieuse n'a pas de chance", dans *Témoignage chrétien*, 17.12.64, pp. 15-16.

**14. DECRET SUR L'ACTIVITE MISSIONNAIRE DE L'EGLISE**

*"Ad gentes divinitus"*

Textes officiels

316. - *Schema de missionibus*, s.s., Rome, T.P.V., 17.1.64, 27 cm., 24 pp., gris.
317. - *Schema propositionum de activitate missionali Ecclesiae*, s.s., Rome, T.P.V., 3.7.64, 27 cm., 19 pp., vert.
318. - Idem, *Relatio, Agagianian, Lokuang*, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 22 pp., blanc.
319. - *Schema decreti...*, s.s., Rome, T.P.V., 28.5.65, 29 cm., 39 pp., gris.
320. - Idem, *Modi... [et Relatio, Schütte]*, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 96 pp., gris.
321. - Idem, *Relatio... Schütte*, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 11 pp., blanc.
322. - *Decretum de activitate missionali Ecclesiae de quo agetur in sessione publica diei 7 decembris 1965*, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 47 pp., jaune or.

Autres documentsSecrétariat conciliaire de l'épiscopat. Etudes et documents

- 3 A II 323. - Martelet, Georges s.j., " Le schéma *De missionibus*", n° 5, 13.3.64, 7 pp.
324. - Riobé, Guy et Greco, Joseph s.j., "Le schéma *De missionibus*", deuxième note, n° 8, 20.4.64, 7 pp.
325. - "Schéma sur l'activité missionnaire de l'Eglise", traduction, document privé, pol., juin 1965, 27 cm., et "*Relatio* sur la méthode d'élaboration du schéma", 6 pp.
326. - Congar, Yves o.p., "Le nouveau schéma *De activitate missionali Ecclesiae*", n° 4, 1.6.65, 6 pp. non pag.
327. - Congar, Yves o.p., article incomplet sur les missions, dans *Schémas Missions*, oct. 1965, pp.15 et 16.

DO-C. Documentation hollandaise du Concile

328. - "Le problème missionnaire à l'époque de Vatican II", s.d., n° 161, 9 pp.

Divers

329. - *Schéma De missionibus*, pol., s.l., janvier 1964, 27 cm., 8 pp.
330. - [Jean de la Croix, s.s.c.c.], *Notes sur le schéma De missionibus*, dact., Châteaudun, avril 1964, 6 pp., avec carte d'accompagnement du fr. Jean de la Croix, sup. du grand séminaire des Missions des Sacrés Coeurs de Picpus, à Monseigneur Michon, Châteaudun, 17.4.64.
331. - Wenger, Antoine, "Le journal du Concile... Nécessité absolue de l'action missionnaire", dans *La Croix*, 9.10.65.

15. DECRET SUR LE MINISTERE ET LA VIE DES PRETRES*"Presbyterorum ordinis"*Textes officiels

332. - Schema decreti *de clericis*, s.s., Rome, T.P.V., 22.4.63, 27 cm., 27 pp., gris.
333. - Schema propositionum *de sacerdotibus*, s.s., Rome, T.P.V., 27.4.64, 27 cm., 47 pp., vert.
334. - Relatio super schema emendatum propositionum de sacerdotibus quod nunc inscribitur *de vita et ministerio sacerdotali*, s.s., Rome, T.P.V., 2.10.64, 30 cm., 23 pp., bleu.
335. - Schema decreti *de ministerio et vita presbyterorum*, textus emendatus et relationes, Marty, s.s., Rome, T.P.V., 12.11.64, 30 cm., 42 pp., vert (+ 5 feuilles mss. de R. Michon).
336. - Idem, Textus recognitus et relationes, Marty, s.s., Rome, T.P.V., 28.5.65, 29 cm., 63 pp., gris

- 3 A II 337. - Idem, Relatio..., Marty, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 7 pp., blanc.
338. - Idem, Textus emendatus et relationes, Marty, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 71 pp., gris.
339. - Idem, Textus recognitus et modi a patribus conciliaribus propositi a commissione de disciplina cleri et populi christiani examinati, s.s., Rome, T.P.V., |nov.-déc.| 1965, 29 cm., 136 pp., gris.
340. - Decretum de presbyterorum ministerio et vita de quo agetur in sessione publica diei 7 decembris 1965, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 37 pp., rose.

Autres documents

Secrétariat conciliaire de l'épiscopat français. Etudes et documents

341. - Lécuyer, Joseph c.s.sp., "Le schéma *De sacerdotibus*. Les trois propositions *De vitae sacerdotibus perfectione*", n° 17, 25.7.64, 4 pp., non pag.
342. - "Schéma du décret sur le ministère et la vie des prêtres, français, document privé, pol., mai 1965, 29 fol.
343. - Congar, Yves o.p., "Le schéma *De ministerio et vita sacerdotali*", n° 2, 14.5.65, 4 pp., non pag.

DO-C. Documentation hollandaise du Concile

344. - Gonzalez-Ruiz, José-Maria, "Le 'célibat apostolique' dans 1 Cor. 7, 25-40", 30 cm., 7 pp.

Divers

345. - Secrétariat national de la Commission ouvrière, *Le sacerdoce dans la mission ouvrière*, pol., Paris, juillet 1965, 27 cm., 60 pp., lettre d'accompagnement du secrétariat pastoral de l'épiscopat, signée par R. Etchegaray, Paris, 26.7.65.
346. - *De presbyterorum caelibatu libellus patribus in sacrosancta et universalis synodo vaticana secunda congregatis humiliter oblatus*, texte latin traduit en français, anglais et allemand, s.l.n.d. |1965?|, 23 cm., 20 pp., Encart comportant les noms des 80 signataires.
347. - *Prêtres diocésains*, numéro spécial articles de J. Sauvage, P. Liégé, M. de Cheveigné, J. Hollande, J.-M. Aubert, G. Chauvet, fév.-mars 1966, 130 pp.

16. CONSTITUTION PASTORALE SUR L'EGLISE DANS LE MONDE DE CE TEMPS

*"Gaudium et Spes"*

Textes officiels

348. - Schema voti de matrimonii sacramento, s.s., Rome, T.P.V., 27.4.64, 27 cm., 23 pp., vert.

- 3 A II 349. - *Schema de Ecclesia in mundo hujus temporis*, directiones pro futura elaboratione textus, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 26 cm., 3 pp., blanc.
350. - Idem, s.s., Rome, T.P.V., 3.7.64, 26 cm., 45 pp., vert.
351. - Idem, adnexa, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 26 cm., 63 pp., gris.
352. - *Relatio super schema...*; Cento, Guano, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 26 cm., 15 pp. blanc.
353. - *Relatio super schema voti de matrimonii sacramento cum textu emendato*, Marella, Schneider, s.s., Rome, T.P.V., 1964, 30 cm., 19 pp., vert.
354. - *Constitutio pastoralis de Ecclesia in mundo hujus temporis*, s.s., Rome, T.P.V., 28.5.65, 29 cm., 122 pp., gris.
355. - *Schéma de la constitution pastorale l'Eglise dans le monde de ce temps*, secret, Rome, T.P.V., 26.6.65, 27 cm., 102 pp., rose.
356. - *Relatio super schema... partem II (specialem)*, s.s., Rome, T.P.V., 24.9.65, 29 cm., 6 pp., blanc.
357. - *Relationes circa schema...*, Garrone, Mc Grath, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 13 pp., blanc.
358. - *Schema... textus recognitus et relationes, pars I*, s.s., Rome, T.P.V. 1965, 29 cm., 61 pp., gris.
359. - Idem, ..., pars II, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 91 pp., gris.
360. - *Relationes super schema...*, Garrone, Mc Grath, Hengsbach, s.s., Rome, T.P.V., 12.11.65, 29 cm., 15 pp., blanc.
361. - Idem, textus et correctiones admissae necnon expensio modorum, partis primae, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 27 cm., 256 pp., gris.
362. - Idem, ... expensio modorum, partis secundae, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 155 p., gris.
363. - *Constitutio pastoralis de Ecclesia in mundo hujus temporis de quo agetur in sessione publica diei 7 decembris 1965*, s.s., Rome, T.P.V., 1965, 29 cm., 88 pp., jaune paille.

Autres documents

364. - *Schéma XIII, annexe IV, La vie économique et sociale, travail de la sous-commission 5*, pol., 1.7.64, 27 cm., 16 fol.
365. - *Schema de Ecclesia in mundo hujus temporis, caput IV, n° 22 : de cultura rite promovenda, projet de texte remanié*, (proposition de l'atelier français du schéma XIII), pol., lat., 16.10.64, 28 cm., 5 pp.
366. - *Schéma XIII, n° 23, De la vie économique et sociale* pol., s.d.n.l., 28 cm., 2 fol. (élaboration du texte définitif, cap. II, N. 26 (De bono communi promovendo).
367. - Zoghby, Elias, *Intervention |en faveur du conjoint victime du divorce|*, pol., 29.10.65, 28 cm., 3 pp.

Secrétariat général de l'épiscopat. Etudes et documents

368. - Häring, Bernard c.ss.r., "Sur l'ordre moral", n° 7, 28.3.63, 8 pp.
369. - Riedmatten, Henri de o.p., "L'Eglise et la culture", n° 8, 30.3.63, 10 pp.

- 3 A II 370. - Labourdette, Michel o.p., "Mariage et chasteté", n° 10, 8.5.63, 4 pp. et 1 fol. mss de R. Michon.
371. - Martelet, Georges s.j., "Mariage, amour et sacrement", n° 11, 8.5.63, 11 pp.
372. - Cottier, Martin o.p., "L'Eglise et la société politique", n° 12, 15.5.63, 7 pp.
373. - Delhaye, Philippe, "Premier chapitre du schéma XVIII de admirabili vocatione hominis", n° 16, 24.7.63, 8 pp.

Secrétariat conciliaire de l'épiscopat. Etudes et documents

374. - Lebret, Louis o.p., "Le monde attend l'Eglise", n° 4, 13.3.64, 11 pp.
375. - Thomas, Joseph s.j., "Schema *De Ecclesia in mundo hujus temporis*", n° 18, 7.8.64, 6 pp.
376. - Hauptmann, Pierre, "Le schéma de la constitution pastorale *De Ecclesia in mundo hujus temporis*", n° 10, 25.8.65, 11 pp.

DO-C Documentation hollandaise du concile

377. - Schillebeeckx, Edward o.p., "L'Eglise et le monde", n° 142, s.d., 11 pp.
378. - Buelens, Herman et Lena, "Expression et réalité dans la doctrine catholique du mariage", n° 152, s.d., 11 pp.
379. - Chenu, Marie-Dominique (?) o.p., "Valeur chrétienne des réalités terrestres", n° 157, s.d., 7 pp.
380. - Fesquet, Henri, "Armes nucléaires et légitime défense", n° 171, s.d., 8 pp.

Divers

381. - Gauthier, Paul, *Jésus, l'Eglise et les pauvres. Réflexions nazaréennes pour le concile*, Paris, édit. univ., s.d. [1962], 21 cm., 35 pp.
382. - Voillaume, René, *Les besoins spirituels de l'homme de notre temps et comment le Christ peut y répondre à travers son Eglise*, secret, pol., 21.10.63, 27 cm., 17 fol.
383. - Galichon, Alain, *Note de l'A.C.I. de France au sujet du schéma XVII*, pol., 25.2.64, 27 cm., 5 pp.
384. - Dauvilliers, "Note sur l'indissolubilité du mariage", extrait de : *L'indissolubilité du mariage dans la nouvelle Loi*, publié dans *L'Orient syrien*, 2e-3e trim. 1964, pol., Pan-Af., 27, s.d., 33 cm., 5 pp.
385. - *A l'intention du schéma XVII. Projet de mémoire concernant les victimes de la prostitution*, pol., s.d., 27 cm., 7 pp., avec lettre circulaire d'accompagnement de l'abbé Talvas, Amicale du Nid, Clichy, 21.5.64.
386. - De Koninck, Charles, "Réflexions relatives à la régulation des naissances", dans *Perspectives sociales*, Québec, vol. 19, n° 4, juil.-août 1964, pp. 74-96.

- 3 A II 387. - Groupe international de laïcs catholiques, *Adresse au concile Vatican II au sujet des problèmes de la famille*, textes anglais et français, pro manuscripto, s.l.n.d. [oct. 1964 ?], 24 cm., 15 pp., liste des signataires, 6 pp.
388. - Martelet, Georges s.j., *Lecture anthropologique de notre époque en vue du schéma XIII*, pol., Rome, 4-19.10.64, 28 cm., 21 fol.
389. - Idem, *Morale conjugale et vie chrétienne*, pol., Rome, 26-28.10 et 13-19.11.64, 28 cm., 25 fol.
390. - Lebret, Louis-Joseph o.p., *Note sur la propriété et, plus largement, sur l'ordre économique*, pol., oct. 1964, 28 cm., 16 fol.
391. - Optatus, o.f.m., *L'Eglise des pauvres dans le message de Vatican II*, conférence à Aix-la-Chapelle, le 7.12.64, pol., Rome, 28 cm., 38 pp.
392. - Recipon, A. édit., "Concile et mariage", numéro spécial de *Tâches familiales*, déc. 1964, 12 pp.
393. - Michel, Andrée, "Le rôle de la Française dans le couple urbain", extrait d'un article de *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XVI, n° 1, 1964, 2 fol. dact.
394. - Lechat, Jacques, *Note sur le passage du schéma 13 relatif aux armes nucléaires*, pol., s.d., 31 cm., 4 fol.
395. - Lebret, Louis-Joseph o.p., *Quelques textes des pères de l'Eglise pouvant aider les pères du concile et les Periti en ce qui concerne le chapitre IV du schéma XIII et les annexes 4 et 5*, pol., s.d., [1964] 28 cm., 19 fol.
396. - De Koninck, Charles, et Dionne, Maurice, *Le problème de l'infécondité*, pol., Québec, 25.1.65, 28 cm., 14 fol.
397. - Dubarle, Dominique o.p., "L'avenir de la doctrine philosophique et théologique relative à la paix internationale", dans *Nouvelle Revue Théologique*, t. 87, n° 4, avril 1965, pp. 337-355.
398. - *Remarque d'un groupe de scientifiques chrétiens sur la partie du projet de schéma XIII traitant de la communauté des peuples et de la paix et 4 annexes :*  
 1 - l'état des armements nucléaires et leur dissémination  
 2 - effets des explosions nucléaires  
 3 - les armes biologiques et chimiques  
 4 - incidences économiques des dépenses d'armement  
 et un premier projet de D. Dubarle, *De communitate gentium et pace : sur la guerre moderne et l'équilibre de la terre*, avec lettre circulaire d'accompagnement signée de D. Dubarle et J. Bussac, Paris, 28.6.65, pol., 1965, 27 cm., 22 pp.
399. - *Union catholique des scientifiques français, note relative au chapitre II du schéma XIII intitulé l'essor de la culture*, pol., Paris, 27 cm., 25 pp. dont ne partie paginée de 60 à 69.
400. - Nantes, abbé Georges de, "L'Eglise et le monde moderne", publié dans *A mes amis*, n° 211, 1.9.65, pol., 27 cm., 16 pp.
401. - Dubarle, Dominique o.p., *Armes scientifiques et conscience chrétienne*, pol., 4.10.65, 28 cm., 11 fol.
402. - Martelet, Georges s.j., *L'indissolubilité du mariage. Le point de vue dogmatique*, pol., Rome, 20.10.65, 28 cm., 10 fol.
403. - *Schéma De Ecclesiae principiis et actione ad bonum societatis promovendum. Caput III, De matrimonio, familia et de problemate demographico*, p. dact., s.d., 27 cm., 5 fol.

- 3 A II 404. - Laurentin, René, "Schéma XIII. Le contrôle des naissances", dans *Le Figaro*, 3. 12. 65.
405. - Bernard, François, "Le schéma XIII. L'Eglise dans le monde de ce temps", dans *78 Dimanche-actualités*, Versailles, n° 258, 19.12.65, 3 pp

**VI. DOCUMENTS des SECRETARIATS de l'EPISCOPAT FRANÇAIS,  
de GROUPES d'EVEQUES et d'EVEQUES ISOLEES**

1. Secrétariat général de l'épiscopat français

406. - "Après la première session du concile", pol., s.d., |déc. 1962|, 4 pp.
407. - Tanneguy de Quénétaïn, "*Projets d'un théologien catholique*, titre substitué à celui de l'auteur *Les têtes de file de la théologie catholique*", publié dans *Réalités* de septembre 1963 (entretien avec Hans Kung), note 25/63 du 16.9.63, 8 pp.
408. - "Avant la troisième session du concile". Quelques articles |Savard, Beauchamp, Israël, Athénogoras|, note 15/64, 12.9.64, 5 pp.

2. Secrétariat conciliaire de l'épiscopat

409. - Table des matières des Etudes et Documents, 1963-1965, 5 pp.

3. Secrétariat national de l'information religieuse puis de l'opinion publique

Le point sur le concile, par Pierre Hautmann

410. - 1963. Deuxième article : "Orient et Occident", Rome, 26.10.63, 11 fol
411. - Troisième article : "La journée du 30 octobre 1963", Rome, 15.11.63, 13 fol.
412. - Quatrième article : "Evêques et gouvernement des diocèses", Rome, 27.12.63, 11 fol.
413. - 1964. Premier article : "*Le De Ecclesia*", Rome, 25.9.64, 13 fol.
414. - Deuxième article : "La déclaration sur la liberté religieuse", Rome, 10.10.64, 13 fol.
415. - Troisième article : "L'apostolat des laïcs", Rome, 7.11.64, 16 fol.
416. - 1965. Premier article : "La nouvelle discussion sur la liberté religieuse", Rome, 13.10.65, 12 fol.

4. Groupes d'évêques et évêques isolés

417. - Compte-rendu du colloque épiscopal de Tournai, 6-8.2.62, Tournai, 1962, 24 cm., 15 pp.

- 3 A II 418. - Guerry, Emile, archevêque de Cambrai, "Lettre pastorale sur les résultats positifs de la première session du concile", dans *Quinzaine diocésaine* de Cambrai, 1963, n° 1, supplément, 23 pp.
419. - Maximos IV et le Saint-Synode de l'Eglise grecque-melkite catholique, *Observations sur les schémas du concile, 2e session, 29.9-4.12.63*, s.s., pol., Ain-Traz (Liban), 1963, 28 cm., 137 pp.
420. - Provenchères, Charles de, "Lettre pastorale de Mgr l'archevêque à son retour de Rome. La deuxième session du concile", dans *Vie diocésaine d'Aix*, 29.12.63, 15 pp.
421. - Paul VI, "Paroles du Saint-Père pour la clôture de la deuxième session du concile", dans la *Semaine religieuse de Moulins*, 1963, pp. 427-433.
422. - Guerry, Emile, archevêque de Cambrai, "Lettre pastorale... sur les grands problèmes du concile : I. La collégialité", dans *La Quinzaine diocésaine de Cambrai*, 1964, n°1, supplément, 24 pp.
423. - Paul VI, "Le décret sur les moyens de communication sociale", dans *Semaine religieuse du diocèse de Nevers*, 18.1.64, pp. 32-39.
424. - Renard, Alexandre, évêque de Versailles, "Où en est le concile Vatican II avant la 4e session ?", conférence dans *Animateurs*, supplément n° 74, mai-juin 1965, 24 pp.
425. - Alfrink, Bernard, "Allocution au centre hollandais de documentation pour le second concile du Vatican à Rome", dans *DO-C*, pol., 15.9.65, 33 cm., 5 fol.
426. - *Message collégial des évêques polonais à l'épiscopat français*, pol., Rome, 18.1.65, 27 cm., 17 pp.
427. - *Réponse de l'épiscopat français au message des évêques polonais*, pol., Rome, 1.12.65, 28 cm., 2 fol.
428. - "Jubilé 1966. Le concile est terminé, c'est maintenant qu'il commence", dans *Eglise d'Arras*, 17.2.66, 48 pp.
429. - Renard, Alexandre, évêque de Versailles, *Lettre pastorale pour le carême de l'an 1966. Pour faire réussir le concile ? Vivre du Christ en Eglise*, Versailles, s.d., [1966], 22 cm., 8 pp., non pag.
430. - Ancel, Alfred, "Le concile et la paix", conférence à Orléans le 7.3.66, dans *La vie diocésaine, semaine religieuse du diocèse d'Orléans*, n° 12, 20.3.66, pp. 161-167.

## VII. JOURNAUX, REVUES

431. - *La Vie Catholique illustrée*, n° 906, Noël 1962
432. - *Témoignage chrétien*, n° 963 du 21 décembre 1962
433. - *Témoignage chrétien*, n° 1015 du 19 décembre 1963
434. - *Missi*, n° 266, janvier 1963
435. - *Le magazine de Vatican II*, 1er trimestre 1963, Editions du Centurion
436. - *Cahiers universitaires catholiques*, janvier 1963
437. - *Supplément* au n° 390 de *l'Homme Nouveau*, 21 novembre 1964

- 3 A II 438. - *L'Homme nouveau*, 6 décembre 1964  
 439. - *Permanences*, décembre 1964  
 440. - *Le Figaro*, 1er décembre 1964  
 441. - *Documents A.C.O.*, décembre 1965  
 442. - *Cahiers doctrinaux*, 17 décembre 1965, *Supplément à "La France Catholique"* n° 994  
 443. - " " ,n°2, 21 janvier 1966, " " n° 999  
 444. - " " ,n°3, 25 février 1966, " " n° 1004  
 445. - " " ,n°4, 8 avril 1966, " " n° 1010  
 446. - " " ,n°5, 17 juin 1966, " " n° 1020  
 447-452. - *La Croix*, 8 décembre 1965, 9 décembre 1965, 10 décembre 1965, 12-13 décembre 1965, 24-25 décembre 1965, 25 août 1966  
 453. - *Missi*, n° 303, octobre 1966  
 454. - *Supplément à l'Homme Nouveau*, n° 427, 3 avril 1966  
 455. - Le nouveau Notre Père, par A.-M. Roguet, *Fêtes et Saisons*, s.d.  
 456. - Quelques articles découpés dans plusieurs journaux, 4 p.  
 457. - *Pro Civitate Christiana*, s.l.n.d., 20 cm., 8 pp.  
 458. - *Le Concile Vatican II* (Dossier : *Supplément à "Animateurs"*, n°79, mars-avril 1966)  
 459. - *Militantes ACGF*, n° 68, avril 1966  
 460. - Rapport sur quelques conclusions du Concile : le peuple de Dieu, serviteur et témoin de la vérité, par J. Thomas, s.j. (*Responsables MCC*, mai-juin 1966)  
 461. - Réflexions sur la situation économique et sociale actuelle (Commission épiscopale de l'action charitable et sociale ; *Supplément à la revue "Responsables"*, n° 2, mars 1966)  
 462. - La seconde session du Concile et le dialogue oecuménique, par Maurice Villain (*Cahiers universitaires catholiques*, janvier-février 1964, p. 219 à 239)

#### VIII. PAPIERS PERSONNELS

463. - Laisser passer pour le Concile et carte perforée d'entrée.  
 Réception au Capitole, 7.12.65, carte d'invitation fol. 1-13  
 464. - Journal de la première session avec coupure de presse, fol. 14-50  
 "Historique", première inter-session, fin 1962-63, fol. 51-56  
 465. - "Retraite sur le Concile" prêchée par Mgr Michon, six schémas  
 d'instructions pour une recollection, fol.57-74  
 466. - Trois conférences sur l'Eglise, la révélation divine et la liberté religieuse  
 - Deux conférences sur les trois premières sessions du Concile (ces deux conférences semblent s'inspirer de la brochure qui les accompagne : "Où en est le Concile Vatican II avant la quatrième session ?", conférence de Mgr Renard, évêque de Versailles, publiée dans *Supplé-*

- 3 A II      *ment à Animateurs*, n° 74, mai-juin 1965)  
 - Trois conférences sur le Concile fol. 75-133
467. - Conférences, plans, notes manuscrites et imprimées sur la première session du Concile, fol. 138-147. Constitution sur l'Eglise, fol. 134-137, *Gaudium et spes*, fol. 186-190.  
 Interventions en 1966  
   - à Chartres, paroisse Saint-Aignan,  
   - le 10 mars à Brou,  
   - le 12 mai à Voves pour l'A.C.G.F.,  
   - le 15 mai, à la fête des jeunes à Toury,  
   - en décembre, au Cours secondaire Sainte-Marie à Chartres fol. 134-208
468. - "Conférences : concile, liturgie".  
 Notes, coupures de presse, conférence intitulée : *Après le concile*.  
 "Les premières décisions (sur la liturgie) suscitent espérance et motivent l'inquiétude..." fol. 224-231 fol. 209-248
469. - Voeux présentés à l'évêque en janvier 1965 par les prêtres, les religieuses et les "laïcs responsables", fol. 249-265
470. - "Bilan du Concile, 1966".  
 Trois conférences et coupures de presse. Compte rendus des travaux de la troisième session du Concile par l'évêque publiés dans *La Voix de Notre-Dame de Chartres* (semaine religieuse), septembre-décembre 1964, fol. 320-356.  
 Tableau sommaire des travaux du Concile Vatican II, fol. 357-360 fol. 266-360
471. - "Jubilé de 1966"  
 Textes liturgiques, homélies de l'évêque à la Cathédrale, 25-27 mars, fol. 369-381, aux Portugais, fol. 388-391, allocution aux religieuses, fol. 382-385, coupures de presse. fol. 361-398
472. - "Opposition au Concile"  
 - C.r. d'une conférence de l'*Union rationaliste* à Châteaudun (mars 1963).  
 - Joseph Folliet, "Guerre ou paix dans l'Eglise ?" dans *Chronique sociale de France*, supplt au n° 8; 31.12.64, pp. 549-564.  
 - Lettre pastorale de S.E. Mgr Stourm sur quelques problèmes de l'Eglise, *l'Eglise de Sens et Auxerre*, 2.2.65, 12 pp.  
 - *Nouvelles de chrétienté*, n° 472, 25.2.65.  
 - *Les évêques français sont-ils encore libres ?* tract pol., reçu 6.3.65, émanant de "La promotion du laïcat de l'Eglise Catholique de France".  
 - Conférence de Mgr Michon intitulée "*Concile et liturgie*", fol. 412-417 (mq la feuille 3).  
 - Michel de Saint-Pierre, *A nos évêques et à nos prêtres*, s.l.n.d., pol., 27 cm., 10 fol.  
 - Association *Una voce*, 5 pièces.  
 - Notes hebdomadaires de la C.T.I.C., n° 340, 21.1.65.  
 - Lettre circulaire de Marcel Lefaudeux, professeur de lycée, Paris, 21.6.65, pol., 21 cm., 10 pp.  
 - Coupures de presse sur la réforme liturgique, *Le Figaro*, 1.2.65  
*La Croix*, 30-31.1.65 fol. 399-450
473. - **Photographies du Concile**  
 a) Rome. Basilique Saint-Pierre, assemblée des Pères conciliaires en chape et mitre blanches, 18 x 24 cm., noir et blanc.

- 3 A II b) Place Saint-Pierre, assemblée des Pères conciliaires en chape et mitre blanches, vue prise du côté sud, 19 x 65 cm., montage de cinq éléments, couleur.
- c et d) Procession des Pères conciliaires sur la place Saint-Pierre en rangs par cinq. Le premier à gauche : Mgr Michon, évêque de Chartres, le quatrième à gauche : Mgr Gaudron, évêque d'Evreux, originaire de Chartres, 20 x 33 cm., montage de deux éléments, noir et blanc, 2 exemplaires.
- e. f. g. h.) Procession des Pères conciliaires sur la place Saint-Pierre, groupe d'évêques orientaux, 13 x 18 cm., noir et blanc, 4 exemplaires. La photographie 'e' porte une marque d'envoi au dos, datée du "XII.4.62".
- i) Dans une salle, groupe d'évêques en mantelleta, au deuxième rang à droite, Mgr Michon, 18 x 24 cm., noir et blanc.
- j) Basilique Saint-Pierre, groupe de Pères conciliaires dans les stalles en chape blanche, dans le 8ème rang en descendant, le 3ème à partir de la gauche, Mgr Michon, 18 x 24 cm., couleur.
- k) Mgr Michon en mantelleta s'entretient avec un évêque asiatique, 13 x 18 cm., couleur.
- l) Vatican, groupe d'évêques, au premier rang, les cardinaux Feltin, Gerlier Mgr Ferrand, archevêque de Tours, 18 x 24 cm., noir et blanc.
- m) Coupure de journal :  
"Avant la congrégation générale S. Exc. Mgr Felici, secrétaire général du Concile (à droite) s'entretient à la table du Conseil de présidence, avec LL. EEm. les Cardinaux Tisserant (à gauche) et Tappouni." Légende surchargée par une autre dactylographiée en rouge : "Dans le cadre de la rénovation du chant liturgique, Mgr Felici (à droite) dirigeant une répétition de la chorale des "DEUX BARBUS".
- n) Mostra-concorso d'arte fotografia sul tema Il concilio ecumenico Vaticano II. Règlement. Membri della commissione giudicatrice :  
2. S.E. Mons. Ruggero Michon, vescovo di Chartres.

Index des noms

- AGAGIANIAN Grégoire, 318.  
 ALFRINK, Bernard, 425.  
 ANCEL, Alfred, 430.  
 ANTONELLI, Ferdinand, 87.  
 ATHENAGORAS, 408.  
 AUBERT, J.-M., 347.  
 AUBOURG, Dom G., 151.  
 AUDET, Jean-Paul o.p., 238.
- BALIC, Charles o.f.m., 271, 277.  
 BARANIAK, Antonius, 14.  
 BEA, Augustin, 166, 170, 254, 274.  
 BEAUCHAMP, Evode, 408.  
 BENOIT, Pierre o.p., 273.  
 BERNARD, François, 405.  
 BERTI, Leonello, 275.  
 BERTO, V.-A., 149.  
 BESRET, Bernard, s.o.cis., 221.  
 BOURDEAU, François, c.ss.r., 189.  
 BROGLIE, Guy de s.j., 186, 308, 312.  
 BROWNE, Michael, 100, 112.  
 BUELENS, Herman, 378.  
 BUELENS, Lena, 378.  
 BUKATKO, Gabriel, 166.  
 BUSSAC, J., 398.
- CAMELOT, Thomas o.p., 234, 235, 247, 305.  
 CARRARO, Joseph, 229.  
 CASSEGRAIN, Marcel, 233.  
 CAZAUX, Antoine, 234.  
 CAZELLES, Henri p.s.s., 258, 259.  
 CENTO, Fernand, 282, 352.  
 CHARUE, André, 107.  
 CHAUVET, G., 347.  
 CHENU, Marie-Dominique o.p., 379.  
 CHEVEIGNE, M. de, 347.  
 CIAPPI, Louis, 271.  
 CICOGNANI, Amleto, 166.  
 CLEMENT, Robert s.j., 238.  
 COLSON, 130.  
 COMPAGNONE, Henri, 216.  
 CONGAR, Yves o.p., 132, 135, 140, 184, 270, 272, 311, 326, 327, 343.  
 COTTIER, Martin o.p., 372.
- DAIX, Georges, 89.  
 DANIELOU, Jean s.j., 130, 131, 132, 137, 191, 260, 305.  
 DAUVILLIERS, 384.  
 DELHAYE, Philippe, 373.  
 DENIS, Henri, 204.  
 DENIS, Jacques, 206.  
 DIONNE, Maurice, 396.  
 DOCKX, Stanislas o.p., 148.  
 DODEWAERD, 264, 265, 266.  
 DONZE, Henri, 289.  
 DUBARLE, Dominique o.p., 397, 398, 401.  
 DUMONT, Christophe o.p., 136, 187, 188.  
 DUMONT, Mgr, 130

DUPONT, dom, 312.  
DUPUY, B.-D. o.p., 136.

EPAGNEUL, Marie-Dominique f.m.c., 150, 225.  
ETCHEGARAY, Roger, 345.

FEINER, Pierre, 269.  
FELICI, Pericles, 91, 127.  
FERET, Henri o.p., 205, 312.  
FESQUET, Henri, 380.  
FLORIT, Ermenegildo, 264, 265, 266.  
FRANIĆ, Franjo, 109, 265.  
FRENAUD, Georges o.s.b., 224.

GALICHON, Alain, 143, 293, 383.  
GARRONE, Gabriel, 108, 357, 360.  
GAUTHIER, Paul, 381.  
GHATTAS, Isaac, 159, 160.  
GIULIANI, M. s.j., 219.  
GONZALEZ-RUIZ, José-Maria, 313, 344.  
GRECO, Joseph s.j., 324.  
GUANO, Emile, 352.  
GUERRY, Emile, 418, 422.  
GUILLEMIN, Suzanne f.d.l.c., 226.  
GUT, Benno, 111.

HAMER, Jérôme o.p., 130, 136.  
HARING, Bernard c.ss.r., 179, 368.  
HAUBTMANN, Pierre, 250, 376, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416.  
HEENAN, Jean, 175.  
HELMSING, Charles, 175.  
HENGSBACH, François, 282, 284, 285, 289, 360.  
HENRIQUEZ, Luigi, 109.  
HERMANIUK, Maxime, 175.  
HOLLANDE, Jacques, 347.  
HOLSTEIN, Henri s.j., 269.  
HUYGHE, Gérard, 218.

ISRAEL, 408.

JEAN de la CROIX s.s.c.c., 330.  
JEAN XXIII, 38, 39, 40.  
JOULIN, Marc o.p., 94.  
JOURNET, Charles, 271.

KÖNIG, François, 104, 109.  
KONINCK, Charles de, 386, 396.  
KUNG, Hans, 407.

LABOURDETTE, Michel o.p., 370.  
LALLIER, Marc, 183.  
LARRAONA, Arcadio, 87.  
LAURENTIN, René, 133, 138, 141, 145, 404.  
LEBLOND, Jean-Marie s.j., 233.  
LE BOURGEOIS, Armand c.j.m., 223.  
LEBRET, Louis-Joseph o.p., 374, 390, 395.  
LECHAT, Jacques, 394  
LECLERC, Joseph s.j., 305.

- LECUYER, Joseph c.s.sp., 131, 341.  
 LE GUILLOU, Marie-Joseph o.p., 156, 180, 312.  
 LERCARO, Jacomo, 80, 81, 87.  
 LIEGÉ, Pierre o.p., 315, 347.  
 LOKUANG, Stanislas, 318.  
 LYONNET, Stanislas s.j., 238.
- MANTEAU-BONAMY, Henri o.p., 146.  
 MARELLA, Paolo, 196, 252, 353.  
 MARTELET, Geoges s.j., 134, 144, 308, 314, 323, 371, 388, 389, 402.  
 MARTIMORT, Aimé-Georges, 84, 86, 131.  
 MARTIN, Joseph, 166, 175.  
 MARTY, François, 335, 336, 337, 338.  
 MAXIMOS IV, 129, 418.  
 Mc GRATH, Marc Grégoire, 357, 360.  
 Mc SHEA, Joseph, 214.  
 MEDEBIELLE, Pierre s.j., 157, 158.  
 MENAGER, Jacques, 296, 308.  
 MICHEL, Andrée, 393.  
 MICHON, Roger, 126, 167, 189, 330, 335, 370, 463 à 473.  
 MOELLER, Charles, 223.  
 MURRAY, John Courtney, 306, 312.
- NANTES, Georges de, 410.  
 NICET, Joseph f.e.c., 248.
- ONCLIN, William, 208.  
 OPTATUS de VEGHEL, o.f.m., 391.  
 OTTAVIANI, Alfredo, 100.
- PARENTE, Pierre, 109.  
 PAUL VI, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 85, 421, 423.  
 PERRIN, o.p., 220.  
 PHILIPS, Gérard, 132.  
 PROVENCHERES, Charles de, 420.
- RADENAC, Henri, 185.  
 RECIPON, A., 392.  
 RENARD, Alexandre, 424, 429.  
 RIEDMATTEN, 308, 312, 369.  
 RIOBÉ, Guy, 324.  
 ROGUET, Aimon-Marie o.p., 455.  
 ROY, Maurice, 114, 124.  
 RUPP, Jean, 190.
- SANTOS, Rufin, 104, 113.  
 SAUVAGE, Jean, 237, 303, 307, 308, 312, 347.  
 SAVARD, 408.  
 SCHILLEBEECKX, Edward, 377.  
 SCHNEIDER, Joseph, 353.  
 SCHÜTTE, Jean, 320, 321.  
 SMEDT, Emile Joseph de, 166, 169, 297, 299, 300.  
 SPADAFORA, François, 278, 279.  
 STOURM, René, 92, 94.  
 STREIFF, Jean, 289, 290.  
 SURGY, Paul de, 290, 292.

TALVAS, André, 385.  
TANNEGUY de QUENETAİN, 407.  
THİLS, Gustave, 130.  
THOMAS, Joseph s.j., 375, 460.  
TONIOLO, o.s.m., 275.  
TORRELL, Jean-Pierre o.p., 207.

VEUILLOT, Pierre, 196.  
VIELMO, César o.s.m., 275, 276.  
VILLAIN, Maurice, 462.  
VOİLLAUME, René, 382.

WAMBACQ, 105.  
WELYKYJ, Athanase, 161.  
WENGER, Antoine a.a., 331.  
WRIGHT, Jean, 110.

ZOGHBY, Elias, 367.

**MONOGRAPHIES D'HISTOIRE MISSIONNAIRE (1)**

-----

*Praenotanda* : En fait, il s'agit ici surtout de quelques biographies de Pères Blancs. On trouve dans ces biographies une bonne partie de l'histoire missionnaire de leur diocèse d'origine et de leur diocèse d'adoption en Afrique.

Peut-être que cette liste non exhaustive et ne se rapportant qu'à des Pères Blancs français a quelque intérêt. *Videant Consules !*

\* **ARRAS**

- L. SALEMBIER, abbé, *Monseigneur Bridoux (Vicaire apostolique du Tanganyka, Lille, 1891.*
- A. NICQ, abbé, *Vie du Révérend Père Siméon Lourdel, premier missionnaire catholique de l'Uganda, Paris, 1896. (+ nombreuses rééditions).*
- X, *Monseigneur Toulotte, Vicaire apostolique du Sahara et du Soudan, Arras, 1908.*

\* **CAMBRAI**

- G. LEBLOND, Père, *Le Père Auguste Achte, missionnaire au Nyanza septentrional, Alger, 1912.*

\* **CHAMBERY**

- BAUDU Paul, Père, *Vieil Empire, Jeune Eglise (Mgr Thévenoud, Vicaire apostolique de Ouagadougou, Burkina Faso), Paris, 1957.*

\* **LIMOGES**

- TOUZE R.-L., *Un Père Blanc, Robert Surun, disparu au Zaïre, Paris, 1980.*

\* **NANCY**

- MARIN, abbé, *Vie, travaux, voyages de Mgr Hacquard (Vicaire apostolique du Sahara-Soudan), Paris, Nancy, 1905.*

\* **PARIS**

- VAN OVERSCHELDE A., Père, *Un audacieux pacifique, Monseigneur Léon Classe, Apôtre du Rwanda, Namur, 1948.*

\* **QUIMPER**

- DE BENOIST Roger, Père, *Docteur Lumière, Quarante ans au service de l'homme en Haute-Volta (Père Goarnisson), Paris, 1975.*

\* **REIMS**

- DUPUY René, *Monseigneur Sahara, Au pays des Sables fortunés, Royaume de l'Evêque volant (Mgr Mercier), Ed. Pierre Horray, 1955.*

\* **RENNES**

- ROUVIERE J.-B., Père, *Monseigneur Guillemé, Vicaire apostolique du Nyassa, Dedza, 1942.*

\* **RODEZ**

- VIDAL A., abbé, *Mgr Charbonnier, Vicaire apostolique du Tanganyka, Mende, 1897*

---

(1) Travail effectué en guise de prolongement de la liste parue et des questions posées dans le précédent bulletin, XXXII-XXXIII, p. 15-18.

\* STRASBOURG

- FADY Joseph, Mgr., *Un Fils d'Alsace, Evêque "Père Blanc". Simples souvenirs de l'Alsace au Malawi (Afrique Orientale)*, Bar-le-Duc, 1975.
- CUSSAC J., Père, *Evêque et pionnier, Monseigneur Streicher*, Paris, 1955.
- STINTZI Paul, Mgr. *Hirth, ein elsässischer Bischof*, Mulhouse, 1932.

\* ANGERS

- PINEAU Henry, Père, *Evêque, Roi des Brigands, Monseigneur Dupont, Premier Vicaire apostolique du Nyassa*, Paris, 1938.
- BREBION, abbé, *Alexis Pouplard, des Pères Blancs (massacré au Sahara en 1881, Alger 1925)*.

\*  
\* \*  
\*

Signalons enfin quelques revues P.B. distribuées en France :

*Voix d'Afrique*

49, rue de Romainville, 75019 PARIS

*Vivant Univers*

115, Chaussée de Dinant, 5000 NAMUR

N.B. La première est un Bulletin missionnaire classique sans prétention.

La deuxième est d'un niveau scientifique assez élevé, tout en restant accessible à des personnes d'une culture générale moyenne. Peut, par exemple, très bien figurer dans la salle d'attente d'un médecin...

René Xavier Lamey

Archiviste général des Pères Blancs

Rome

## PLACE ET IMPORTANCE DES ARCHIVES DANS NOS MONASTERES \*

---

A la suite du travail de la Commission monastique dont gardent trace de nombreux numéros du Bulletin, un nouvel effort a été entrepris du côté des moines et moniales et dom Billet se réfère au travail antérieur qui avait été mis au point lors du congrès de Bordeaux en 1975 et qui était entré dans le Manuel de l'Eglise de France en 1979.

### ARCHIVES ET TRADITION

---

L'importance des archives monastiques ne saurait être valablement contestée au nom de l'humilité et du détachement, vertus essentielles dans la vie monastique : "*Ama nesciri et pro nihilo reputari*", dit l'auteur de l'Imitation de Jésus Christ... Certains moines ou moniales ont le souci de ne laisser aucune trace de ce qu'ils ont vécu communautairement pendant trente, quarante ou cinquante ans pour l'unique gloire de Dieu. Ils oublient de cette manière la dimension communautaire de leur vie monastique qu'ils ont reçue de leurs anciens et qu'ils doivent transmettre aux plus jeunes et la valeur de témoignage pour le monde qu'elle recèle.

Saint Benoît lui-même se réfère à l'exemple des "anciens Pères". Il nous renvoie à la Règle de saint Basile, aux Conférences et aux Institutions de Cassien, à la tradition vivante du monachisme.

**Cette tradition vivante** qu'a recueillie saint Benoît, nous avons aussi, nous, moines et moniales, à la recevoir de nos devanciers dans la vie monastique et pas seulement par la simple mention de leur nom dans le nécrologe de nos monastères !

Il faut dissuader les moines de détruire systématiquement leurs carnets de notes intimes, leurs correspondances de type spirituel ou concernant leurs travaux. S'il est vrai comme le dit saint Benoît qu'un moine en faisant profession doit "*savoir que désormais il ne pourra plus disposer de son propre corps*", on peut penser que ce serait un acte de propriété abusif ("*jus utendi et abutendi*") que de se livrer à une telle destruction. Cela vaut aussi pour tout ce qui concerne l'emploi de ce moine : qu'on ne détruise pas ce qui concerne un emploi, sans avoir pris conseil de l'archiviste du monastère. Du fait de leurs fréquents rapports avec les historiens, les archivistes - qui sont parfois aussi des historiens - sont les mieux placés pour juger de l'opportunité de conserver ou d'éliminer tel dossier, telle pièce, pour aider à faire un tri, opérer éventuellement un échantillonnage. Lors du décès d'un moine (et même déjà lors du passage d'un moine de sa cellule à l'infirmerie), nul en dehors de l'archiviste qui, par sa fonction est tenu au secret professionnel, ne devrait s'arroger le droit de faire une quelconque destruction, un quelconque tri, non seulement des **documents** qui étaient à l'usage de ce moine, mais aussi des **objets** dont il aurait pu avoir le dépôt.

---

\* Communication donnée par dom Bernard Billet à l'abbaye de Ligugé, en avril 1990, Cf. *Le Lien des Contemplatives*, n° 102, juillet 1990.

## LES ARCHIVES ET LA VIE

A l'encontre des archives, on pourrait invoquer le fait que la vie des moines ou des moniales est "une vie où rien ne se passe", puisque tout y est régi par la Règle et les Constitutions, les Us et le règlement interne du monastère.

Il suffit de lire les chroniques publiées par les Bulletins de nos monastères pour se convaincre du contraire. C'est toujours par elles que l'on commence la lecture de nos revues.

"La vie est dans le mouvement", y compris la vie monastique qui, elle aussi se déroule selon un calendrier et un planning d'activités toujours nouveau au fil des années : il suffit d'un peu de recul pour discerner les phases de l'évolution d'une fondation monastique. L'époque de la fondation elle-même mérite une attention toute spéciale, mais aussi tout ce qui permettra de mesurer la croissance du monastère, ses moments plus difficiles, la reprise de telle ou telle activité en lien avec la vie de l'Eglise ou du monde.

Le rôle d'un archiviste dans un monastère n'est pas seulement de conserver de "vieux papiers", mais de recueillir et de sauvegarder toutes les traces documentaires de la vie qui s'y déroule au jour le jour, à tous les niveaux (gouvernement personnes, vie spirituelle, économie, travail, activités), qui seront, demain, les matériaux indispensables pour son histoire future, "pour la plus grande gloire de Dieu".

En conséquence, il n'y a pas à privilégier les textes officiels (dans leur intégralité), tels que les documents législatifs : Constitutions, Comptes rendus de Chapitres, Visites canoniques, etc., au détriment de l'ensemble des documents qui émanent de l'ensemble de tout ce qui est vécu par le monastère et qui témoignent directement ou indirectement de ce qu'est et a été la vie de la communauté.

Les archivistes -et aussi les supérieurs- ne doivent pas céder à la tentation d'occulter pour l'avenir tel événement malheureux vécu par la communauté, tel dossier d'une Visite canonique extraordinaire, sous prétexte "de ne pas salir la robe de l'Epouse du Christ". Les rédacteurs des Evangiles n'ont pas eu le scrupule de cacher ni le reniement de Pierre, ni la trahison de Judas, ni l'abandon des disciples... L'action de Dieu se manifeste souvent dans le cheminement pénible d'une fondation et à travers les faiblesses mêmes d'une communauté déjà ancienne, comme dans les deux mille ans de l'histoire de l'Eglise. Cela vaut à tous les niveaux de la vie de la communauté et de chacun des frères, pour le recrutement du Noviciat aussi bien que pour les fluctuations de la vie économique du monastère, l'histoire des constructions du monastère, la fermeture d'un Alumnat ou dans la **notice nécrologique** des moines. Pour cette dernière, veiller à ce qu'elle soit suffisamment détaillée et rédigée dans l'année qui suit le décès, après collecte de quelques témoignages demandés spécialement à ceux qui ont le mieux connu le défunt. Certes, on n'en publiera que l'essentiel dans la revue ou le bulletin du monastère, mais on gardera aux archives cette notice détaillée.

## LES ARCHIVES ET L'HISTOIRE

L'histoire intéresse les contemplatifs à cause de l'importance que l'Eglise se attache au témoignage de leur vie.

Selon le décret *Perfectae caritatis* de Vatican II, ils ont "une place de choix dans le Corps mystique du Christ... Ils offrent en effet à Dieu un sacrifice éminent de louange ; ils illustrent le peuple de Dieu par des fruits abondants de sainteté,

ils l'entraînent, par leur exemple et procurent son accroissement par une secrète fécondité apostolique. Ils sont aussi l'honneur de l'Eglise et une source de grâces célestes" (n° 7).

C'est par le biais de son histoire que la vie monastique rend témoignage des "*mirabilia Dei*" que nous sommes appelés à vivre humblement au jour le jour, tant par notre travail que par notre prière et l'offrande de chacune de nos vies. L'histoire permet en effet de replacer le témoignage monastique dans sa profondeur, parfois insoupçonnée de nos voisins immédiats, et dans sa continuité. C'est en recueillant, en conservant et en rendant communicables les documents porteurs de ce témoignage que l'archiviste se trouve impliqué, par son travail même, austère et régulier, dans cette fonction essentielle de louange qui revient à la vie monastique.

#### LE TRAVAIL DE L'ARCHIVISTE : DES "ARCHIVES DE SERVICE" AUX "ARCHIVES POUR L'HISTOIRE"

---

C'est par rapport à cette fonction de témoignage qui émane tant des personnes, de la vie des moines (ou des moniales) que des différentes activités auxquelles ils se livrent et des relations qu'ils entretiennent à l'intérieur comme à l'extérieur du monastère que se définissent les archives :

à savoir : **Tous les documents**, de quelque nature qu'ils soient et sous quelque forme qu'ils se présentent -dossiers, registres, lettres officielles ou privées, fiches, photocopies, microfilms, parchemins, cassettes ou vidéo-cassettes, chroniques, comptabilité, objets **qui résultent de l'activité quotidienne des différents services que révèle l'organigramme du monastère dans son organisation interne aussi bien que dans le réseau de ses relations avec le monde extérieur** (Eglise et Etat, Ordre monastique, religieux, clergé séculier, Oblats, bienfaiteurs et amis du monastère, fournisseurs, visiteurs et passants, etc.).

Dans leur travail, les archivistes n'ont pas à s'immiscer dans les affaires gérées actuellement par leurs supérieurs ou par les divers services de leur communauté. Les **archives dites "de service"** ne sont pas de leur ressort, tant qu'elles sont utiles au Supérieur ou à la bonne marche des services du monastère. Mais il appartient au Supérieur et aux responsables des emplois de communiquer normalement à l'archiviste tout ce dont ils n'ont pas usage immédiat, laissant le soin à l'archiviste de faire le tri des documents à conserver ou à éliminer ; seul, l'archiviste peut opérer un tel tri et le classement rationnel des pièces communiquées, selon le cadre de classement de l'ensemble des archives du monastère ; restant bien entendu que, sur simple demande, l'archiviste pourra communiquer dans les meilleurs délais les pièces que le supérieur ou les différents officiers du monastère désireraient consulter : les archives de service, dès lors qu'elles sont communiquées à l'archiviste, deviennent dans le langage archivistique des "**archives de référence**", dont on pourra toujours demander communication, dans la mesure où elles contiennent des éléments de vérification, de contrôle ou fournissent des points de référence, au niveau du droit de l'Ordre ou de la Congrégation.

A partir du moment où ces mêmes archives commencent à perdre de leur intérêt pour la vie courante, elles gardent cependant une valeur intrinsèque pour d'éventuelles recherches, d'où leur nom "**d'archives de recherche**", avant de devenir "**archives historiques**", indispensables pour conserver la mémoire des différentes activités du monastère, dans la mesure où elles présentent non seulement un intérêt d'ordre historique, mais aussi à différents niveaux : technique, scientifique, économique ou social, etc.

"Loin d'être gênant pour les services (ou emplois du monastère), le classement aux archives des pièces qui ne sont plus d'utilisation immédiate pour la marche des affaires, se révélera au contraire particulièrement efficace : il est une mesure de conservation ; il offre une garantie d'ordre. L'archiviste libère

ainsi son supérieur et les officiers du monastère du souci des papiers "à classer". Tenus au secret professionnel, les archivistes des monastères sont aussi mieux placés que quiconque pour éviter le danger d'éventuelles indiscretions de la part de certains chercheurs susceptibles de venir consulter les archives. "Dans l'exercice de leur responsabilité, ils se trouvent ainsi parmi les collaborateurs immédiats de leur supérieur et des officiers de leur communauté".

Dans leurs relations avec l'historien, ils pourront demander à ce dernier de ne pas mettre entre parenthèses l'esprit surnaturel, l'animation spirituelle qui donne un sens à nos archives. Il leur appartient d'expliquer à l'historien dans quel esprit il doit les aborder et en rendre compte.

## SOURCES

- Dom Louis SOLTNER, *Un archiviste est-il vraiment nécessaire dans un monastère contemplatif ?* Communication au Congrès de l'A.A.E.F., Paris, 1983, p. 66-72.
- Dom Louis SOLTNER, *Ressources des archives religieuses pour l'histoire monastique*, Congrès A.A.E.F., Bordeaux, 1977, p. 87-91.
- Soeur Marguerite CHEVET, o.s.b., *Les archives monastiques, témoin de la vocation universelle à la sainteté*, Congrès A.A.E.F., Toulouse, 1981, p. 227-232.
- Mme A. CHAULEUR, Conservateur aux archives nationales, *Définition des archives contemporaines*, Congrès A.A.E.F., Paris, 1975, p. 26-28.
- *Manuel des Archives de l'Eglise de France*, Association des Archivistes de l'Eglise de France, 106, rue du Bac, 75007 Paris, 1980, avec Suppléments 1983, 1985.
- (Mgr) Charles MOLETTE, (*Rencontre de quelques archivistes de monastères à Port-du-Salut, le 5 juillet 1975*), Circulaire de la Conférence monastique de France, n° 27, septembre 1975.

## QUELS DOCUMENTS CONSERVER ? COMMENT LES CLASSER ?

Il existe des principes généraux d'archivistique qui président au classement des documents. Ce seront les mêmes principes qui commanderont aussi bien leur élimination que leur conservation.

### LES DIX PRINCIPES DE L'ARCHIVISTE

#### 1. Le principe d'intérêt ou d'utilité.

Inutile de remplir des boîtes d'archives de papier blanc, de prospectus isolés, de multiples doubles photocopiés d'un même document. Par contre tout ce qui peut présenter un intérêt pour l'histoire : Catalogues des Monastères, Ordos diocésains, Annuaire téléphonique, Horaires S.N.C.F. (échantillons), coupures de journaux concernant tel moine, telle moniale, le monastère ou l'Ordre, etc., doit être conservé. A plus forte raison, les documents concernant la fondation d'un monastère, la correspondance ou les conférences d'un Abbé ou d'une Abbesse. De même, tout document qu'il pourrait être utile de consulter.

#### 2. Le principe de notoriété

Les documents qui proviennent de personnes présentant plus ou moins de notoriété doivent faire l'objet d'une attention spéciale : tel cahier de brouillon un simple billet peuvent contenir des perles rares ou porter témoignage de la personnalité de son auteur (cf. *Les Pensées* de Pascal).

### 3. Le principe de provenance

C'est la principale clef du classement des archives. Il exige que l'on respecte l'origine des fonds qui nous sont transmis. A un autre niveau, il exige que l'on respecte l'origine des documents produits par une même personne physique ou morale.

Le cadre de classement des archives monastiques est basé sur ce principe vital : il correspond à l'organigramme des différents organismes internes au monastère et de toutes ses relations avec le monde extérieur. Il respecte les fonds d'archives anciennes déjà constituées et les fonds qui seraient légués au monastère (respectivement : séries B et 5 R).

Les différentes **séries** du cadre de classement répondent à ce principe de provenance.

### 4. Le principe de destination

C'est un corollaire du principe précédent : la destination d'un document, son destinataire permettra d'ouvrir des sous-séries, quand plusieurs documents émanent de la même source ou du même rédacteur.

### 5. Le principe de pertinence

C'était autrefois le premier principe adopté pour le classement des archives, selon la nature du document. On avait ainsi des collections de Chartes, de Bulles, de Décrets, de Correspondances émanant de diverses sources.

Ce principe reste valable, moyennant l'application des principes précédents, pour classer des archives en vrac. Pour une même personne, on classera séparément ses papiers personnels, ses lettres, ses conférences, ses documents officiels, etc., en tenant compte du genre littéraire de chaque document. (Ne pas mélanger les torchons et les serviettes).

### 6. Le principe de structure

L'application des principes précédents aboutit en pratique au terme d'un tri à la constitution d'un grand nombre de documents classés selon leur source, leur destination, leur genre littéraire. Il reste à structurer ces séries ou ces sous-séries de documents, selon le cadre de classement propre à chaque dépôt d'archives, en adoptant pour chaque série ou sous-série le mode de classement le plus adapté : alphabétique (dossiers personnels), chronologique (Chartes de profession), méthodique et décimal, dans la plupart des cas.

L'unité de base est la **pièce**, lettre, document ou unité matérielle qui s'intègre dans un dossier. Par exemple : une lettre, un registre, un Décret.

Le **dossier** est l'unité qui rassemble les différentes pièces concernant une personne (dossier personnel) ou une affaire. Il correspond à une série ou une sous-série du cadre de classement.

Toute pièce, comme tout dossier, doit porter sa **cote de classement**.

L'**article** est l'unité matérielle de rangement selon laquelle sont classés les dossiers : boîte d'archives, par exemple. Un dossier volumineux comporte de soi plusieurs articles : ils portent alors la même cote et ils sont alors classés selon le mode le mieux approprié à la nature des dossiers (alphabétique ou chronologique, affiché sur chaque boîte).

Pour établir les sous-séries, on peut utiliser successivement plusieurs modes de classements. Par exemple, une correspondance peut trouver sa place dans un cadre décimal : correspondance du Fondateur du monastère : 2 A 9. On pourra affecter des cotes décimales : 2 A 91, 2 A 92, etc. aux principaux correspondants de ce fondateur, puis une cote : 1 A 99, à la sous-série des "correspondants di-

vers", dont les destinataires seront alors classés par ordre alphabétique de leurs noms, réunis en un ou plusieurs articles, sans manquer d'indiquer, en même temps que les dates extrêmes des correspondances, l'ordre alphabétique correspondant à leur contenu.

### 7. Le principe d'inertie...

Il s'agit de l'**inertie des fonds d'archives** et non celle de l'archiviste, selon les adages suivants : "*quieta non movere*" et "*melior est conditio possidentis*". Quand existe déjà un classement des archives, surtout quand elles se trouvent dispersées en plusieurs dépôts, cataloguées et répertoriées, et plus particulièrement encore, si le principe de classement est "topographique" (lié à telle armoire ou à telle travée d'armoire), il vaut mieux laisser les choses en l'état, même si ce classement ne paraît pas satisfaisant. Il faudra "s'asseoir", comme dit l'Évangile, avant de procéder à un remaniement complet et à l'adoption d'un nouveau cadre de classement. Étant donné le peu de temps dont disposent le plus souvent les archivistes, il ne faudra procéder que progressivement à l'amélioration du classement de ces archives. Cela supposera de nouveaux meubles, de nouveaux conditionnements, voire même l'aménagement d'un nouveau local. Il faudra prévoir aussi le temps de faire les nouveaux inventaires et les nouveaux répertoires indispensables, parallèlement au nouveau classement entrepris.

Le principe d'inertie joue pour tous les "fonds clos", répertoriés ou non, provenant de services qui ont cessé de fonctionner, pour les fonds particuliers donnés ou légués au monastère, pour les archives de l'économat, à partir du moment où elles sont versées aux archives.

Une application de ce principe d'inertie pourrait être d'opérer un **classement sommaire, année par année**, de l'ensemble des documents engrangés aux archives, en attendant de pouvoir attribuer à chaque pièce son classement définitif. À l'intérieur de ce "dossier fourre-tout" provisoire, veiller à respecter l'ordre chronologique des pièces. Par mesure de sauvegarde, pour la communication des pièces de ces dossiers, il pourrait être utile de numéroter provisoirement au crayon ces différentes pièces ainsi classées.

### 8. Le principe de parallélisme ou de renvoi

Il peut arriver que pour des commodités de rangement (documents de grands formats, cartes, plans, gravures, registres, objet précieux, etc.) on soit obligé d'adopter le principe de pertinence (ou de collection) au détriment du principe de provenance (ou de respect des fonds). On fera droit alors à ce dernier principe en assurant la présence d'un "fantôme" ou d'une fiche de renvoi dans la série d'origine. Tout ceci vaut aussi pour le classement des microfilms, cassettes, cartes postales, bandes magnétiques, vidéo-cassettes...

### 9. Le principe de discrétion ou de discernement

Tout classement repose souvent sur une option parmi une ou plusieurs autres. Respecter ces options différentes en les matérialisant par un "fantôme" de renvoi (un ou plusieurs), dûment classé dans chacun des dossiers concernés... Sans oublier la discrétion, au sens courant du terme, requise par la fonction d'archiviste.

### 10. Le principe de recours ou de conseil

En cas de doute sur l'opportunité d'un classement ou la conservation de tel ou tel document, se ménager le temps de pouvoir demander conseil à quelqu'un de compétent (archiviste départemental, autre archiviste monastique, supérieur). Ce même principe vaut aussi pour le choix du matériel de classement : "Nul n'est une île !" *Experientia constat...*

## LE ROLE DE L'ARCHIVISTE POUR LE TRI DES DOCUMENTS

Il est d'abord de **conserver les archives** qu'il collecte. Et d'abord c'est son rôle de les collecter et d'en faire le tri, après le décès d'un membre de la communauté notamment.

Pour faire ce tri, appliquer le **principe de discrétion**, dans tous les sens du terme : discrétion au niveau du secret professionnel et discernement.

Un premier tri consistera à mettre dans des cartons séparés les divers éléments de sa collecte suivant leur nature : papiers ou objets.

Le second principe sera le **principe d'intérêt** : ce qui intéressait le ou la défunte n'intéresse pas nécessairement la communauté, son histoire, comme telle, ni la vie spirituelle du défunt.

Se munir d'un grand carton pour "le papier de corbeille" pour papiers de brouillons informels, anciens formulaires postaux, imprimés, prospectus... Ne pas déchirer et garder jusqu'au bout de l'opération la corbeille ou le carton, de façon à pouvoir récupérer ce que l'on y aurait trop vite jeté...

Appliquer le **principe de structure** : les **archives dites de service** doivent revenir au service qui continue à durer ; le papier blanc, les enveloppes et diverses fournitures, stylos, crayons, etc. à l'usage commun ou au self service ; telle revue dénichée dans une liasse et les livres à la Bibliothèque, les livres de chœur au responsable du chant, mais après avoir mis de côté les images, mementos, etc. qu'ils contenaient.

Mettre en oeuvre le **principe de destination et de pertinence** : regrouper ce qui est papiers personnels, correspondances, photographies, images, médailles, ce qui relève de ou des emplois, ce qui concerne le for interne, ce qui est journal intime, notes spirituelles, ou simples notes des conférences ou des retraites données en communauté, homélies, conférences personnelles, travaux, etc., en respectant les classements déjà existants (**principe d'inertie**).

Tenir compte de la notoriété de la personne à qui appartenaient ces documents ou dans le cas des correspondances de la notoriété des correspondants (= **principe de notoriété**). Les pages d'écriture de Bernadette !

Avoir en vue l'idée de constituer le **dossier personnel** de chaque défunt : pièces d'identité, actes de baptême, notations du noviciat, diplômes, carnet d'adresses etc., auxquels on joindra la notice nécrologique, les coupures de journaux le concernant, annonces mortuaires, condoléances, etc. Faire le tri du dossier médical, en tenant compte de la chronologie de l'évolution de la santé du défunt. Classer ensuite, après tri préalable, tout le reste.

Répartir avec discernement à leur place dans le cadre de classement les pièces qui devraient s'y trouver (**principe de structure**) : Actes d'un Chapitre provincial, Lettre d'un Abbé Président, etc., Programme d'une cérémonie, dont on n'aurait pas le double, etc.

Application du **principe de destination** : discerner la destination en communauté ou à l'extérieur de certains fichiers, florilèges de textes, répertoires bibliographiques, Dossiers d'études, objets personnels (crucifix), carnets manuscrits recopiant des textes en usage dans la communauté. Avec l'accord des autorités, tel frère (ou telle soeur) pourrait être heureux de recueillir tel souvenir de tel frère disparu, de bénéficier de ses notes de retraites, ou d'études. Penser aux archives départementales, pour des coupures de journaux concernant le département, si la communauté ne juge pas opportun de s'encombrer d'une telle documentation. Idem pour d'abondantes notes de travail, en vue d'une thèse interrompue par la maladie et le décès de ce frère ou de cette soeur. Il serait dommage que toute cette somme de travail soit ou bien détruite ou bien rendue inaccessible aux chercheurs.

Rendre volontiers à la famille les photos de famille, y compris celle où le frère ou la soeur figure avec les membres de sa famille. Garder par contre photo de la maison natale, photos de la famille, père et mère, ou famille avec le jeune moine ou la moniale, le jour de sa prise d'habit si on ne l'a pas déjà. Détruire par contre la correspondance familiale ; garder les faire-parts de décès qui permettent de reconstituer la parenté du défunt (ou de mariage ou de naissance). Faire attention au membre de la famille qui écrit : père ou mère (histoire de la vocation de la moniale ou du moine), frère ou soeur religieux donnant des nouvelles de sa famille religieuse : ces lettres peuvent être précieuses à plus ou moins long terme pour leur communauté. Idem : Lettres de direction de tel Père Abbé, prêtre ou religieux connus : à garder pour une éventuelle communication (Procès de Béatification ou simplement histoire de ce prêtre ou de ce religieux). Mais faire attention que ces communications ne portent pas préjudice à des tiers, ne dévoilent des secrets de famille ou de conscience.

Par contre, ne pas détruire telle pièce qui ne serait pas uniquement "édifiante" dans les papiers personnels. L'histoire n'a besoin que de vérité. Pas de "**principe d'édification**" pour l'archiviste monastique qui sait bien que la conversion des moeurs passe par le péché, mais tel dossier peut être mis hors consultation pour des tiers, dont on pourrait craindre qu'ils pourraient exploiter telles informations sans discernement ou dans la volonté de nuire à la réputation du monastère. Ceci relève de la discrétion tout autant que du secret professionnel.

#### CE QUE L'ON PEUT ELIMINER :

- les simples correspondances de courtoisie, sauf si elles émanent d'une personne importante, font partie d'un ensemble, comportent des possibilités de datation d'événements intéressant le monastère, la vie du moine ou de la moniale.
- Correspondances du Nouvel An : récupérer cartes postales intéressantes, échantillonnage tous les 5 ans : relations du monastère.
- Ce qui concerne le for interne de la conscience, strictement (supra).
- Des coupures de journaux n'ayant d'intérêt que pour le frère défunt (nouvelles de son village, de son pays natal) et ne pouvant servir à compléter un fichier de documentation, s'il en existe un au monastère.
- Des notes de lectures impersonnelles, des brouillons informes... sauf application du **principe de notoriété**.
- Des documents en multiples exemplaires, sauf s'ils sont encore en usage : faire-parts, images mortuaires (sauf s'il s'agit de l'abbé fondateur et que l'on continue à distribuer éventuellement).
- Documentation ancienne, trop générale ou dépassée, catalogue Damart, La Redoute, etc., mais un ancien **Catalogue de moines** ou de moniales, des **Ordos** même anciens peuvent rendre d'utiles services à l'archiviste ou à la communauté. Certaines archives ont eu l'heureuse idée de conserver les **calendriers des postes** : cela peut rendre d'inappréciables services aux historiens pour dater précisément un dossier, fournir une carte du département, etc.

Dans le doute, appliquer le **principe d'inertie**, prendre le temps de respirer, de revoir le problème, un autre jour ; et demander éventuellement conseil.

**SOURCES** : Outre les sources déjà citées, voir :

- Pierre Bizeau, *La question des éliminations dans les archives diocésaines et paroissiales*, Congrès de l'A.A.E.F., Paris, 1979, p. 169-174.

- André DUVAL, o.p., *Problèmes d'élimination : les archives personnelles, ibid.*, p. 175-183.
- Jean MAUZAIZE, o.f.m.cap., *Conseils archivistiques pour débutants*, dans le *Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France*, n° 32-33, automne 1989-printemps 1990, p. 53-56.

## CLASSEMENT DES ARCHIVES, INVENTAIRES ET REPERTOIRES

### LES ARCHIVES ET LA CATEGORIE DU "PRATICO-INERTE"

Jean-Paul Sartre définit fort bien d'une manière phénoménologique la condition dans laquelle se trouve un livre : comme tel et quel qu'il soit à la catégorie du "**pratico-inerte**" (*Critique de la raison dialectique*).

Un livre -et nous pouvons dire, un document ou un article d'archives- est d'abord un objet "inerte" : il a un certain poids, un certain volume, il occupe une certaine place dans l'espace... Il ne devient "pratique" que dans la mesure où quelqu'un l'ouvre et peut le consulter. Enfoui dans une caisse, au fond d'un grenier, il perd cette possibilité d'être consulté : il est simplement "inerte", il n'est plus pratique ni praticable.

C'est tout le rôle des bibliothécaires et des archivistes de classer livres et archives de façon à ce qu'ils répondent à ce pour quoi ils sont faits, c'est-à-dire être lus ou consultés. C'est la nature même du livre ou des pièces d'archives qui exige qu'ils soient classés, catalogués ou inventoriés, répertoriés pour qu'on puisse les communiquer dans les meilleurs délais et de la manière la plus pratique à ceux qui sont habilités à les consulter.

C'est la nature même des documents d'archives qui exige un classement et donc un cadre de classement, des inventaires plus ou moins détaillés et tous les répertoires qui permettront de les retrouver facilement et de les communiquer.

### CADRE DE CLASSEMENT DES ARCHIVES ET REPERTOIRE ALPHABETIQUE DE CE CADRE

Il est évident qu'il faut adapter à chaque monastère le cadre de classement proposé par le *Manuel des Archivistes de l'Eglise de France* (1). Tel monastère récent n'a évidemment pas d'archives anciennes, sauf le cas d'archives léguées ou données, par exemple.

Le cadre de classement doit correspondre à l'organigramme du monastère et à la structure de la Congrégation à laquelle il appartient. Il doit s'adapter aux différents services ou emplois (anciens ou nouveaux) qui lui sont propres.

Une fois le cadre de classement adapté et mis au point, il pourra être utile à l'archiviste de réaliser **une table alphabétique des matières** qui se trouvent intégrées dans ce cadre de classement, en indiquant chaque fois la cote qui lui est attribuée (cf. par exemple le cadre de classement des archives de Tournay et sa table alphabétique des matières classées).

---

(1) Ce cadre de classement a été élaboré au cours des années 1976-1977 par une commission monastique, composée de Bénédictins et de Cisterciens (d'où les variantes indiquées pour chaque famille monastique), et a été adopté à l'occasion du Congrès de Bordeaux 1977 par tous les moines et moniales présents. C'est ce que signifie, dans la table des matières du Manuel, la mention : (Bordeaux 1977).

## MODE DE CLASSEMENT DES ARCHIVES ET INVENTAIRE SOMMAIRE

---

Dans la mesure où l'on adopte, pour le classement des archives, des boîtes (classiques) d'archives, rangées dans des armoires à tablettes mobiles, on veillera à ce que chaque boîte porte les dates extrêmes des documents qu'elle contient, leur cote et l'indication plus ou moins détaillée de son contenu.

Le classement des boîtes se fera de gauche à droite, et de haut en bas, dans l'ordre exact des séries (ordre alphabétique des lettres des séries) et des sous-séries (classement décimal). Pour un premier classement, sauf le cas des "fonds clos", on ménagera un peu de place dans chaque série pour les documents à venir.

La mobilité des tablettes permettra de classer à plat des boîtes de grand format, d'intercaler des dossiers suspendus pour certaines séries plus consultées que d'autres. Tout cet ensemble fournit déjà, *in situ*, un premier **inventaire sommaire des archives contenues dans une armoire**.

L'avantage de ce classement est de pouvoir intercaler de nouvelles boîtes au fur et à mesure de l'arrivée des documents dans nos archives et d'installer progressivement et sans trop de manipulations de nouvelles armoires, selon le rythme de l'accroissement des fonds qui nous sont versés.

Une simple étiquette, facile à modifier, permettra d'indiquer sur la porte de chaque armoire les séries qu'elle contient.

Il y aura avantage à reproduire sur un registre à feuilles mobiles l'**inventaire sommaire** que nous fournit le classement de nos boîtes, série par série. Ultimeurement, et dans la mesure du temps disponible, on pourra intercaler dans ce registre un inventaire numérique plus détaillé du contenu de nos boîtes d'archives.

Pour la rédaction des inventaires, se référer au *Manuel des Archivistes de l'Eglise de France* (C 5 - C 7) et à l'article plus complet du Père Jean MAUZAIZE, *Nécessité et rédaction des inventaires*, dans les Actes du Congrès de l'A.A.E.F., Bordeaux, 1977, p. 27-35.

## FICHIERS ET REPERTOIRES

---

Ils sont indispensables pour l'exploitation rationnelle de nos archives : noms de personnes, noms de lieux, matières, fichier chronologique, etc.

Utiliser des fiches perforées au format universellement employé : 7,5 x 12,5 auquel sont adaptés les classeurs en vente dans le commerce.

Importante précision au Manuel fiche RONCALLI, C 7 : Cette même fiche pour être opérationnelle exigerait qu'elle soit reproduite 7 fois en changeant la "vedette" de chacune de ces fiches, selon le contenu de la pièce. En plus de la fiche RONCALLI, on aura dans l'ordre de l'énoncé du document les 5 vedettes suivantes : RAYMUNDOS (Mgr Timothée), SANTORIN (Grèce), GRECE, CAPUCINS, DOMINICAINES, en plus de la fiche chronologique 12 mars 1937, si l'on croit devoir établir un fichier chronologique.

Pour une meilleure visualisation de la cote d'archive, on la placera dans l'en haut de la fiche, au coin droit. On pourra faire figurer au bas de la fiche les trois premières lettres des vedettes des différentes fiches que l'on aura rédigées : RON - RAY - SAN - GRE - CAP - DOM - 12.03.1937. Ce qui permettra de retrouver facilement les fiches, au cas où l'on devrait modifier pour une cause quelconque l'intitulé de la fiche-mère RONCALLI.

**N.B.** Dans l'hypothèse de notre cadre de classement, il n'est pas nécessaire de faire figurer l'**inventaire topographique** dans nos répertoires : Notre type de

classement étant extensible à l'infini, nos boîtes d'archives sont souvent appelées (sauf pour les fonds clos), à changer de travée, voire d'armoire. Il faudrait alors rectifier chaque fois la cote topographique des documents qui ont "bougé" : travail supplémentaire et pratiquement inutile.

Réfléchir sur le conditionnement des archives, en cas d'un classement nouveau à faire. **Le classement par armoires et boîtes d'archives** m'a toujours donné pleine satisfaction, tant pour la bonne conservation des documents, à l'abri de la poussière que pour les facilités de classement des documents en boîtes de différents formats.

A signaler : Certains dépôts d'archives ont, comme les bibliothèques, **un registre des entrées** des fonds d'archives nouvellement arrivés, selon une numérotation continue (portée aussi sur les documents enregistrés), la date d'entrée et la désignation sommaire des pièces contenues dans le nouveau fonds. Ce registre peut être précieux pour l'histoire elle-même des archives du monastère.

Une **série Z** pourrait être ouverte pour tout ce qui regarde les archives : Manuels d'archivistique, Congrès et Bulletin de A.A.E.F., gestion du fonds d'archives, registre des entrées et inventaires, matériel, etc.

## ARCHIVES ET HISTOIRE

### Mise en oeuvre des documents pour l'histoire

#### NOS ARCHIVES ET L'HISTOIRE

Nos seules archives, préalablement classées, inventoriées, munies de tous les répertoires possibles ne peuvent prétendre à être l'unique source de l'histoire de notre monastère.

Il appartiendra à l'archiviste de compléter ses archives en faisant appel à tous les autres fonds d'archives susceptibles de fournir à cette histoire des sources documentaires complémentaires : retrouver les lettres dont on possède les réponses, retrouver les dossiers qui pourraient se trouver dans les différents fonds d'archives (autres monastères, Maison généralice, archives municipales, départementales, nationales, archives des bibliothèques municipales, etc.), retrouver la collection des journaux d'époque contemporaine de la fondation, *Semaines religieuses*, en plus de la bibliographie des travaux antérieurs, s'il en existe.

En un mot, tout travail historique repose sur la complémentarité réciproque des archives et des bibliothèques.

#### MISE EN OEUVRE D'UN DOSSIER CHRONOLOGIQUE

Dactylographie des documents sur les originaux, intervalle 1 ½.

- au **seul recto** des feuillets ;
- en respectant l'orthographe (souligner les lettres fautives ; compléter entre crochets les lettres manquantes, les abréviations) ;
- en indiquant la pagination du document (p. 4) à chaque changement de page ;
- en tête de chaque page dactylographiée, pagination de la dactylographie et date du document (1re page, cote du document, arch. X).

Sous-chemise pour chaque document :

- avec indication : date, cote du document, indication du dépôt d'archives, auteur et destinataire du document ;  
bref résumé du document ;  
rappel éventuellement de l'identité des personnes, problèmes de datation, circonstances, erreurs à signaler ;
- sous-chemises de couleurs différentes si possible, selon les fonds d'archives différents.

Classement des documents dans l'ordre chronologique strict :

- documents sans date précise : en fin de mois ou d'année ;
- documents ayant la même date : suivre l'ordre de classement : Extraits de Chroniques, articles de journaux, télégrammes, Documents officiels, Documents privilégiés concernant les personnes qui font l'objet de la recherche, autres documents par ordre alphabétique d'auteurs, puis de correspondants ;
- Classement par année, semestre, trimestre, mois dans chemise cartonnée à élastique (jouer sur les couleurs pour distinguer les années) ;
- Etiquetage des dossiers. Inventaire. En dernière étape, numérotation des documents (indication de l'année, numérotation continue).

Parallèlement, dans la mesure du possible :

- Etablir des dossiers chronologiques partiels concernant une affaire particulière ; dossiers rassemblant toutes les lettres d'une même personne avec réponses, si on les a, des correspondants.
- Etablir, année par année, emploi du temps des personnes étudiées : une même feuille ; jouer du stabilo pour indiquer les différents lieux de résidence.
- Etablir des tableaux chronologiques concordants des événements intéressant l'histoire profane, l'histoire du monastère, l'histoire des monastères de la Province avec référence aux *Chroniques, Annales...*
- Etablir un répertoire des témoins ou acteurs : *curriculum vitae*, oeuvres, documents produits, etc.
- Etablir des tableaux-synthèses (**Notes hors-textes**) résumant une question, l'histoire d'une fondation, les liens existant entre les monastères ou les personnes, les pièces d'un dossier, etc.

#### UTILISATION DU DOSSIER HISTORIQUE CHRONOLOGIQUE

- Préciser les dates des documents, si nécessaire.
- Pour chaque événement, rassembler et critiquer les témoignages successifs de chaque témoin et de l'ensemble des témoins. Vérifier s'ils se répètent mutuellement ou si leurs témoignages sont directs ou indirects. Etablir les chaînes des témoins et des témoignages.
- Contrôler la véracité des témoins et des témoignages, en référence aux sources certaines dont on dispose (Chroniques au jour le jour), autres témoignages bien datés.

Comme l'écrit l'abbé Laurentin qui se réfère au livre de Marrou, *De la connaissance historique* (1954), le seul moyen d'écrire l'histoire, "c'est de l'établir sur les seuls témoignages dignes de ce nom", selon une méthode d'analyse

de type **étiologique**, c'est-à-dire en s'appuyant sur la recherche des causes, des motivations des témoins et des témoignages, dans "une certaine manière de poser les questions. Non plus (seulement) quel est le bon témoin ? mais : pourquoi chacun des témoins dit-il ceci ou cela ? L'a-t-il vu ? entendu ? entendu dire ? En ce dernier cas : de qui et en quelles conditions ? Ou bien parle-t-il seulement par déduction ? par vraisemblance ? ou selon quels ressorts rédactionnels ? ... Les témoignages sont à la vérité historique ce que les couleurs de l'arc-en-ciel sont à la lumière blanche, différentes, mais procédant de cette lumière, dont elles sont d'authentiques composantes. L'équivalent du prisme, c'est le milieu psychologique à travers lequel le passé nous parvient" (René LAURENTIN, *Lourdes, histoire authentique*, Paris, Lourdes, 1961, tome 1, p. 37-38).

Seul un Dossier historique complet des témoignages, **établi dans l'ordre chronologique de rédaction des témoignages** (et non plus simplement dans le seul ordre chronologique des faits qu'ils rapportent), permettra cette analyse, étape indispensable avant toute rédaction, si elle veut rendre compte de toute la documentation rassemblée.

La tâche de l'archiviste quand il n'est pas lui-même l'historien choisi pour écrire l'histoire de son monastère est d'abord de **collecter les témoignages** et de préparer leur **dossier historique intégral** ainsi que tous les instruments de travail nécessaires à l'historien. Il lui appartiendra aussi de dire à celui-ci **"dans quel esprit (il doit) aborder les documents monastiques"** ... pour y découvrir les *"mirabilia Dei"*, dont notre vie est tissée au jour le jour... (Cf. l'article de Dom L. SOLTNER, *Ressources des archives religieuses pour l'histoire monastique. Une clé trop oubliée pour l'interprétation des archives religieuses*, Congrès de l'A.A.E.F., Bordeaux, 1977, p. 87-91). L'histoire monastique, comme celle de Lourdes, selon le mot de Mgr Théas, "n'a besoin que de la vérité".

Dom Bernard Billet, o.s.b.

moine de Tournay

**ULTIMES PAROLES DU PERE JACQUES PINTARD**  
**du diocèse de Chartres**

---

*Le père Jacques Pintard, ancien professeur du grand séminaire de Chartres, spécialiste de saint Augustin, avait dû se retirer, par suite d'une grave infirmité, à la Maison Marie-Thérèse (92, boulevard Denfert-Rochereau, à Paris), au terme d'une vie de labeur studieux, de contacts oecuméniques (notamment avec certains pasteurs protestants) et d'accueil catéchuménal. Il avait célébré en 1989 ses noces d'or sacerdotales ; et, au cours de l'été 1990, sa santé a décliné jusqu'à son retour à Dieu lors de la saint Barthélemy (coïncidence à laquelle sa passion oecuménique rend particulièrement sensible). Ses obsèques eurent lieu à la Maison Marie-Thérèse le jour de la fête de saint Augustin (autre coïncidence qui ne peut laisser indifférent).*

*L'abbé Pintard, membre de la Société française d'études mariales, avait ces derniers temps donné, pour les Mélanges Charles Molette, une contribution importante (t. II, p. 859-865) : "Sources augustiniennes de Grignon de Montfort. De la maternité spirituelle de l'Eglise à celle de Marie".*

*La semaine précédant sa mort, l'abbé Pintard s'était, assez soudainement, mis à prononcer une sorte de testament spirituel, qui fut sur le moment même recueilli en sténo au fur et à mesure qu'il parlait. Ce texte a été lu à la messe de ses obèques, puis -huit jour plus tard- à la messe pour les défunts de l'année qui fut célébrée au cours de la session annuelle de la Société française d'études mariales. C'est ce texte qui est ici publié.*

*Bien évidemment, ce texte retiendra l'attention des lecteurs de ce bulletin par la qualité de son inspiration. Puisse aussi la lecture qu'ils en feront les inciter une fois de plus à être à l'affût de tout ce qui fait partie du patrimoine de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui.*

C. M.

Il y a une ligne de réflexion dans la mouvance de l'Esprit Saint qui semble répondre à ce que je désire dans le peu de paroles qu'il me reste à dire. Je vois dans cette ligne de réflexion une attention singulière au souffle de l'Esprit Saint, et c'est une attention qui n'est pas seulement passive. Il y a nécessairement, pour que les choses se passent selon l'Esprit de Dieu, un souci de répondre à des appels du Seigneur, et je pense ne pas m'être écarté des suggestions que l'Esprit Saint m'a données au cours de ma vie ; et j'y vois là l'unité de ce que j'ai vécu et l'unité aussi qui m'appelle à une fidélité toujours plus accentuée pour répondre à l'amour de Dieu. Cette docilité à l'Esprit Saint a été certainement développée au cours de ma lecture du Père Lallemand qui a écrit un livre sur la docilité à l'Esprit. Et cette attention intérieure à l'Esprit Saint me semble ce qu'il y a eu de plus important dans ce que le Seigneur a pu réaliser à travers ce qu'Il m'avait déjà donné, Lui.

L'Esprit Saint me pousse à certaines audaces ; et je crains, peut-être par ma propre timidité, ne pas avoir répondu aussi pleinement à ce qu'il pouvait exiger de moi.

Les dons de l'Esprit sont multiples et certains ont eu une dominante à certaines heures, et d'autres dons de l'Esprit à d'autres moments de ma vie. Le Seigneur s'est certainement servi de mes impuissances, de mes difficultés physiques ou autres pour que son oeuvre à Lui se fasse. Ceci en prenant conscience d'une façon plus précise de tout ce qui, sous cette forme spirituelle, m'est venu au coeur. Ce que j'aimerais mettre en valeur, c'est la délicatesse de l'oeuvre de l'Esprit en nous. Il y a des actes ou des faits de vie auxquels autrefois je n'aurais pas répondu et qui sont devenus depuis des exigences spirituelles qui marquent que le Seigneur ne m'a pas lâché ; et l'action de grâce est tout de même l'attitude normale en face de tout cela. Ce que j'aimerais souligner, c'est la délicatesse de l'Esprit Saint qui affine tout ce qu'Il nous demande. Dans la ligne d'un des Canons de la messe, l'Esprit Saint est Celui qui achève, qui perfectionne, qui donne le fini à la recherche de Dieu.

Le Seigneur m'a appelé par un style de sacerdoce un peu inattendu : devenir professeur de théologie ! Mais ce que j'aimerais pouvoir mettre en relief, c'est comment j'ai été orienté. Au point de démarrage, à l'heure d'une tension dans l'Eglise, il y a eu quelque chose qui ne vient pas de moi, mais du Seigneur ; et je pense que c'est une source d'action de grâce très forte que je devrais avoir pour le fait que, malgré mes difficultés, mes insuffisances et tout ce qu'il y a en moi qui n'est pas au point, le Seigneur s'est servi de tout cela pour faire quelque chose qui puisse être un peu convenable... Certains jours, je pensais : je suis docteur en théologie, mais je ne m'en aperçois pas du tout ! C'est le démarrage, et c'est le Seigneur qui connaît la suite, c'est Lui qui m'a lancé là-dedans. C'est l'oeuvre du Seigneur, ce n'est pas mon oeuvre. Il y a à la fois, au début et à la fin, une intervention particulièrement manifeste du Seigneur. Ce fini, ce souci de perfection que l'Esprit Saint me souffle m'amène à une sorte de gratitude que je dois au Seigneur.

A côté du livre du Père Lallemand, il faudrait citer aussi les ouvrages du Père Regnon qui a écrit des choses merveilleuses sur l'Esprit Saint. L'Esprit Saint, c'est déroutant !... Car, comment le connaissons-nous ? Ce sera encore une découverte plus magnifique quand nous verrons le Seigneur face à face. Mais c'est déjà une expérience très belle. C'est ce début que nous contemplons en la Vierge Marie, qui ouvre tout un cheminement possible pour aller vers Dieu, et qui n'est pas répétitif et que nous contemplons en espérance pour la fin du monde. C'est aussi un accueil, car on peut parler très bien de l'Esprit Saint sans répondre à son appel. Un autre trait me semble très important au point de vue de la connaissance de l'Esprit : l'Esprit Saint est aussi un principe de beauté. Plus quelqu'un s'approche de l'Esprit Saint, plus il participe à l'amour du Père pour le Fils ; et l'amour du Père pour le Fils, c'est l'Esprit. C'est tellement dense la nature de l'Esprit, qu'Il est une personne Lui-même.

Nous sommes tous aimés de Dieu. Et vraiment Dieu n'est pas pour nous un théorème : c'est Quelqu'un, l'Esprit Saint. Mais le mot "quelqu'un" nous limite dans la créature. Il est l'amour du Père et du Fils. Il va au-delà de ce que nous pouvons concevoir. Il nous dépasse dans sa nature même, et nous avons besoin de Lui pour dire "Abba !". Et pour être plus près de Lui, il faut que ce soit Lui-même qui vienne vers nous.

Il y a actuellement dans l'Eglise une affluence de spirituel (je pense aux charismatiques, etc..). L'Esprit Saint, principe de Beauté. Beauté de Dieu... La beauté est un attrait qui ne s'intéresse pas seulement aux attrait intellectuels, mais tout de même la connaissance de l'Esprit suppose autre chose qu'une réflexion d'ordre spéculatif. La spéculativité est importante. Il faut profiter de ce que les Conciles nous apportent sur l'Esprit Saint, mais il faut aller au-delà de ce qui nous est transmis par la tradition.

Sur la beauté, j'aimerais bien réfléchir. La beauté qu'est l'Esprit nous dépasse. "Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit" : le Saint Esprit est le

dernier qu'on cite, mais c'est peut-être le premier qui nous permet d'entrer d'une façon vécue dans le mystère divin. C'est la beauté suprême, c'est un ordre de beauté auquel il est bien difficile d'avoir accès. L'une des plus belles réalisations de la beauté divine, c'est le Christ en Croix. Alors, on est dérouté, car on est d'abord amené à voir la beauté sensible. Ce n'est qu'un petit pas vers une beauté plus profonde qui est la beauté des âmes. Il y a des réflexions qui ont été faites et qui expriment assez bien cette beauté du Christ. Augustin était pris par un style de beauté d'ordre littéraire, qui est déjà un aspect d'un degré de beauté qui est plus marquante que la beauté sensible, la beauté terrestre, qu'on voit dans les sculptures, les peintures, dans l'art, qui peut porter à Dieu. Il y a une sorte de rejaillissement de la beauté de Dieu qui se reflète dans la beauté des hommes.

La beauté met aussi la délicatesse du Seigneur au point de départ, mais je ne sais pas où Il m'emmène. Il y a cette certitude qu'Il m'aime, et à cause de cet amour il passe à côté des bêtises que je fais. Il y a aussi à donner la place à la grâce. Il m'a servi des plats qui n'étaient pas toujours très drôles, mais Il m'a donné la grâce d'accepter mes limites. Il y a quelquefois un décalage. Quelqu'un qui finit par accepter ses limites, cela peut aller très loin. Le fait d'admettre ses limites, cela change quelquefois beaucoup la vie spirituelle. Car il y en a qui cherchent à construire eux-mêmes leur propre sainteté ; mais le Seigneur nous veut dociles, il veut nous former, ce n'est pas nous qui avons le levier de commande, c'est le Seigneur. Quand je vois quelqu'un qui accepte ses limites, c'est merveilleux ! Surtout qu'il y a des gens qui ont des dons, mais ces dons ce sont des dons de Dieu, qui viennent d'en haut et qui ne sont pas le résultat de notre travail. Nous avons surtout à faire le vide, parce que "*ubi humilitas, ubi caritas*". C'est dans la mesure où l'on se dégage de ce que l'on a peut-être acquis parce que le Seigneur nous l'a donné, dans la mesure où l'on est oublieux de soi, que le don de Dieu se fait plus large. Je prendrais volontiers comme comparaison Augustin, qui était sans cesse en état de conversion ; c'est-à-dire qu'il était ouvert à l'invasion de la grâce en lui ; il n'y avait plus de barrière. C'est une sorte de découverte de l'action de Dieu sous cette forme-là. Gloire au Père, au Fils et au Saint Esprit !

Le Père de Regnon a eu une idée très belle : il pense qu'il y a un schème trinitaire. Il présente la christologie grecque : le Père qui est la Source, le Fils est l'image et l'Esprit Saint est le don. Et il souligne qu'en grec le mot "don" s'exprime de trois façons...

Il y a aussi quelque chose à dire du goût, de l'attrait de l'Esprit Saint. C'est un don que le Seigneur accorde pour nous faire savoir ce qu'Il est. On peut déjà avoir une certaine connaissance, une communication très profonde. Et l'Esprit Saint est un Don-de-Dieu - c'est même le titre par excellence de l'Esprit Saint. Dieu est Esprit, Dieu est Saint ; et on a pris "Esprit-Saint", réservé au Saint Esprit, troisième personne de la Trinité, mais les différents termes conviennent à chacune des Personnes. Elles sont Esprit, elles sont saintes toutes les trois.

On est parfois un peu gêné par la présence des Musulmans. On est enveloppé par l'islam. Et il me semble que dans l'islam il y a un sens de l'unicité divine que nous n'avons pas à négliger. C'est un des points d'accord qu'il faut travailler... L'islam est très sensible à cette unicité et nous reproche d'être trithéistes. Mais nous sommes monothéistes : il n'y a qu'un seul Dieu. Dans la théologie, les personnes ne sont pas venues dès le début, mais plus tard. Le mot "personne", quand il est appliqué à la Trinité, est dévalorisé. Nous n'avons qu'un seul Dieu à adorer. La difficulté majeure est de dire qu'il n'y a qu'un seul Dieu en trois Personnes. Il ne faut pas passer tout de suite aux trois Personnes. Car il faut bien souligner que nous ne sommes pas trithéistes. Il faut bien réfléchir sur le sens à donner à ce mot "Personnes". C'est là un travail de théologiens - pour qu'il n'y ait pas de confusion.

Ce que je voudrais mettre en relief, c'est la transcendance de Dieu quand il s'agit d'exprimer ce qu'est vraiment l'humanité de Jésus : Jésus est un homme - et les Pères de l'Eglise ont souvent insisté sur ce fait - et c'est le trait particulièrement important que j'aimerais pouvoir exprimer pour que ce soit vraiment à la louange de Dieu. Dieu s'est fait homme pour que l'homme devienne Dieu aussi... Le Christ est Dieu, et c'est dans le Christ que se fait connaître la transcendance divine. C'est en méditant sur l'Incarnation qu'on perçoit le mieux ce qui est au-delà de ce que l'on pourrait espérer. Ce qui me semble décisif, c'est de bien percevoir que nous sommes seulement des êtres créés. Le Fils de Dieu s'est incarné ; et cette Incarnation du Christ le fait l'un de nous, rend Dieu tout proche de nous.

C'est la Trinité qui est au centre de notre foi, et lorsque Jésus Lui-même vient à notre rencontre, la foi grandit et nous permet d'en savourer la grandeur. Le Christ est l'unique Médiateur. Il est Celui dont dépend la foi chrétienne, et c'est par Lui que nous vivons ce don de la foi.

## CONSEILS ARCHIVISTIQUES

### POUR DEBUTANTS 2.

#### La rédaction des inventaires

Le travail d'élaboration des inventaires est un stade important de l'activité des archivistes et constitue l'aboutissement normal du classement d'un fond d'archives. Ces divers instruments de recherche donnent, en effet, la clé permettant de prendre contact avec les documents cherchés et de pouvoir ainsi les utiliser. Les inventaires s'avèrent, en conséquence, indispensables pour toute recherche historique ou administrative.

Le classement dont il a été question dans le dernier numéro du Bulletin doit s'exprimer, se matérialiser par des répertoires qui permettent de trouver facilement et rapidement les pièces désirées. On ne peut concevoir un fonds d'archives classé et organisé sans inventaire si simple soit-il. Voici, en conséquence, présentés succinctement des types d'inventaires-registres que l'archiviste est appelé à rédiger tant pour lui que pour les chercheurs qui viennent se documenter auprès de lui. Il faut souligner que la rédaction de ces instruments de recherche est allée en se perfectionnant sans cesse avec le temps, pour aboutir -au moins sur le plan des archives publiques- "à une doctrine qui confère aux collections d'inventaires et des répertoires de France, une uniformité qui vient aider grandement nos recherches". Si semblable idéal nous paraît trop élevé, du moins est-il possible d'élaborer des inventaires qui s'avéreront d'une grande utilité et dont nous serons les premiers bénéficiaires.

Il y a d'abord, le **répertoire numérique simple**. Il est le type d'inventaire le plus rapidement rédigé et qui peut être obligatoire dans nos dépôts car il donne succinctement le contenu général des séries constituant l'ensemble du dépôt. En quoi consiste-t-il ? Le répertoire numérique simple donne l'indication du contenu général d'un dossier, d'un carton ou d'un registre avec les dates extrêmes des pièces qui y sont contenues. Il esquisse donc, à grands traits, la physionomie du fonds ou de la série. Il en est comme le reflet fidèle. Ce répertoire ne mentionne même que des groupes de documents. On peut dire que ce type d'inventaire n'est qu'un premier pas, bien qu'indispensable, pour obtenir une vue d'ensemble du dépôt car il ne comporte que l'énumération des dossiers constituant chaque série, chacun d'eux étant indiqué par une courte analyse, sommaire, donnant une idée générale de chaque dossier.

Cette analyse est précédée de sa cote : le n° de la sous-série ou simplement la lettre de série et le n° du dossier dans la série : v.g. 4 F 112. Cette analyse sommaire est enfin suivie des dates extrêmes des documents contenus dans le carton ou le dossier.

Comme rien ne vaut un exemple, voici l'intitulé du répertoire numérique simple des archives du vicariat apostolique de Hara (Ethiopie) :

2 H 28	Journal de l'administration du vicariat et de la présence des capucins de la province de Paris en Ethiopie, tenu par Mgr Person.	1952-1956
29	Id.	1957-1965
30	Id.	1965-1975
31	Id.	1976-1982

On peut considérer aussi un autre type d'inventaire conçu d'une manière plus large et qui mérite d'être utilisé. C'est le **répertoire numérique détaillé**.

Il doit retenir notre attention et il serait extrêmement souhaitable de l'employer. Alors que le précédent donnait un signalement trop général des dossiers, voire même d'un groupe de dossiers et s'avérait par trop succinct pour renseigner utilement le chercheur sur le contenu intrinsèque de ceux-ci, ce nouveau répertoire -le répertoire numérique détaillé- indique, lui aussi, succinctement, mais cependant avec plus de précision, le contenu des articles, sans omettre un seul de leurs éléments constitutifs, afin d'éviter de tomber dans l'arbitraire. La précision et le détail de l'analyse seront plus ou moins poussés selon que l'on jugera, ou non, nécessaire ou utile de mettre en vedette tel type de renseignements, explicitant ou complétant les données générales fournies par les dossiers (1). De la sorte, leur aspect général apparaîtra dans l'analyse d'ensemble, et leur contenu spécifique ressortira de chaque analyse individuelle.

Voici un exemple pris dans le **Répertoire numérique** du fonds des archives du château de Valençay (Indre) qu'il m'a été donné de classer. Ici, les dossiers ne sont pas répartis en séries :

125 : Achat par le prince de Talleyrand des terres de Valençay, Lucy-le-Mâle, Veuil (17 floréal an XI) ; oppositions nobiliaires sur le sieur Legendre de Luçay (an XI-XIII) ; achat de la terre de Varennes et de ses dépendances (26 germinal an XII) ; état des annexes faites à la terre de Valençay par acquisitions ou échanges (1806) ; achat de vignes à Méray, de terres au Clos des Baudets ; ... (1806).

S'agit-il, au contraire, d'une correspondance, par exemple, d'un Provincial ou d'une Mère générale, un répertoire numérique simple portera seulement l'intitulé suivant :

6 E 33 Correspondance du Père X 1900-1903

alors qu'un répertoire numérique détaillé reprendra, évidemment, la même analyse générale, mais cette fois en la faisant suivre de la liste des signataires de lettres qui constituent cette correspondance suivant l'ordre alphabétique, avec, entre parenthèses, l'année de chaque lettre ou d'un groupe de lettres. Les dates extrêmes seront reportées à la fin de la liste des signataires. Exemple tiré du Répertoire des capucins de la Province de Paris :

6 E 1 : **Correspondance du P. Chrysostome de Lyon** : Ambroise-Marie Bulliat, coadjuteur de la chartreuse du Val Saint-Martin de Ségnac (1879) ; Benoît d'Asten, provincial de Belgique (1879), C. Grasi-cier, vicaire général de La Rochelle (1876), chanoine Guérin, de Laval (1877), Piat de Bruges (1876). 1876-1879

Il est entendu que ce répertoire numérique détaillé devra comporter au début une petite introduction et à la fin une table alphabétique des noms de lieux, matières et personnes. Si ce répertoire est destiné à être tenu à jour régulièrement, dans le cas d'un fonds ouvert, comme c'est le cas dans les communautés religieuses, cette table pourra être fort avantageusement remplacée par un fichier qui pourra couvrir l'ensemble des séries dont se compose le dépôt. Sa consultation permettra de repérer immédiatement les documents concernant telle affaire ou telle personne répartis entre les différentes séries.

Comme on pourra le constater, ce répertoire numérique détaillé offre certains avantages : sa rédaction est plus rapide que celle d'un inventaire analytique où chaque pièce est analysée, sa consultation est aisée grâce à l'index dont

(1) E.HOURRIEZ, "Un nouveau type d'instrument de recherche : le répertoire numérique détaillé", dans *La Gazette des Archives*, n° 64 (1969), p. 10-11.

on aura soin de le pourvoir ou au fichier général dont on vient de parler ; il donne, enfin, la garantie d'un travail objectif et scientifique. Il semble bien que ce répertoire numérique soit l'instrument de recherche qui, par sa souplesse en même temps que par son caractère scientifique, réponde le mieux aux besoins de la recherche et permette d'avoir rapidement une vue générale du contenu de la série ou de l'ensemble des collections (2).

Un troisième type d'inventaire peut être envisagé : l'**inventaire analytique**. Ce dernier instrument de recherche consiste dans l'analyse sommaire de chaque document composant le dossier. Le travail de sa rédaction s'avère, évidemment, beaucoup plus long et il n'est pas question de l'employer pour des fonds modernes plus ou moins volumineux. Il servira, par contre, pour un fonds composé en grande partie de documents anciens.

Il se présentera de la manière suivante : numéro du dossier, puis numéro de chacune des pièces qui composent le dossier, la date et l'analyse du document. Voici un modèle tiré de l'inventaire analytique du fonds d'archives conservées au château d'Entraigues, commune de Langé (Indre) :

- 2 C 18 .- 1375, dimanche avant la Notre-Dame de mars (18 mars) : Vente par Jean Demègue, "damoiseau" à noble Jean d'Azay, seigneur d'Entraigues d'un demi arpent de pré sis à proximité de la rivière des Estiveaux, pour 5 francs d'or.
- 19 .- 1455, 20 mai.- Vente par Laurent Rocquet, de Langé, à Philibert d'Azay, d'un quartier de pré sis derrière le moulin de Lavau, "partageant a la fourche et au rateau avec la fabrique dudit Langé", pour 2 écus d'or.

Comme pour chaque inventaire, quelle que soit sa forme, un index alphabétique comportant les noms de lieux, matières et personnes terminera l'inventaire. Il permettra une recherche rapide et utile.

Pour mettre un terme à ces rappels, il convient aussi de ne pas oublier, surtout, le côté utilitaire des archives et des répertoires, aussi convient-il, en conséquence, de se préoccuper de réaliser des instruments de recherche qui permettent d'exploiter le fonds le mieux et le plus rapidement possible. On aura soin aussi, dans ce domaine, comme dans celui du classement, d'éviter d'anéantir le travail d'un prédécesseur sauf si l'instrument de recherche considéré s'avère inutilisable. Si donc un inventaire, même imparfait, remplit son rôle, il convient de le garder tout en le perfectionnant et en le modifiant si c'est nécessaire dans certaines de ses parties.

Si on ne possède même pas un petit état sommaire, le premier devoir de l'archiviste doit être, dans ce cas, d'en dresser un qui donnera une idée générale du fonds en attendant un inventaire plus technique. Le premier devoir du responsable doit être, en effet, de rendre exploitables les archives dont il a la garde.

Père Jean Mauzaize  
docteur ès lettres

(2) E. HOURRIEZ, *Op. cit.*, p. 11.

# ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France

Siège social : 106, rue du Bac - 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

---

Bulletin n° 34

Automne 1990

---

(Annexe)

p. 67 à 80  
non paginées

## Répertoire

des

Registres de catholicité

(Baptêmes, Mariages, Sépultures)

pour

la période révolutionnaire

(1792-1802)

---

Diocèses :

Soissons

Cambrai



Déjà parus :

Bulletin n° 24	Chartres Nice Troyes
Bulletin n° 25	Orléans Saint-Brieuc Sées Versailles
Bulletin n° 26	Aix-en-Provence Avignon Fréjus - Toulon Saint-Etienne Toulouse
Bulletin n° 27	Châlons-sur-Marne Coutances Montpellier Nîmes Valence
Bulletin n° 29	Arras
Bulletin n° 30	Lille Moulins

L'évêché de Soissons conserve une collection relativement importante de registres de catholicité de la période révolutionnaire, cent dix-huit séries pour huit cents lieux de culte environ. Il est difficile d'avoir l'image exacte de la représentation topographique des registres établis à travers le diocèse. L'archidiaconé de Soissons est le mieux représenté, ensuite l'archiprêtré de Saint-Quentin, bien que nous n'ayons des registres que de trois doyennés sur sept. Dans les régions de Laon et de Vervins un dixième des paroisses a répondu et beaucoup moins à Château-Thierry.

Comme il a été constaté dans d'autres diocèses, Versailles, Arras, cette collection est due à l'initiative de l'évêque qui prescrivit la reconstitution des actes de baptêmes de 1792 à 1803. Jean-Claude Le Blanc de Beaulieu, évêque de Soissons, dans sa *lettre circulaire et instruction sur différents points relatifs au gouvernement des paroisses et à l'exercice du culte dans son diocèse* demanda au paragraphe 24 article XCVI que les curés fassent au plus tôt un relevé exact de tous ceux (les enfants) encore vivants, qui sont nés depuis le premier janvier 1790 jusqu'à leur entrée en possession (les curés) ; et de s'assurer par des preuves certaines à l'égard de chacun de ces enfants, s'il a ou s'il n'a pas reçu le baptême". Le même évêque en 1813 après s'être fait tenir l'état des registres reconstitués envoya une lettre de rappel aux doyens demandant que les actes soient dressés dans les paroisses qui n'avaient pas répondu à la première injonction. De fait un certain nombre de registres furent établis à la fin de 1813, il a fallu 1838 pour que le Promoteur vise les registres de Clastres.

Comme dans tous les diocèses, suivant les personnes, nous avons des rédactions diverses, allant de l'acte très détaillé à la liste des naissances avec attestation globale du baptême.

Les collections les plus complètes semblent être dues aux curés constitutionnels qui, certains, restèrent dans leur paroisse même pendant la Terreur, que ce soit à Chassemy, Epagny, Grand-Rozoy, Sancy dans la région de Soissons ou à Contescourt et Gricourt dans celle de Saint-Quentin.

Comme l'évêque demande la reconstitution des actes depuis 1790 il est entendu que le début des séries jusqu'à la fin de 1792 sont toujours les copies des registres officiels tenus par les curés. La mention reconstitution ou copie ne concerne que les actes des dernières semaines de 1792 et des années suivantes.

En appendice à ce catalogue j'ai placé l'état des registres de la paroisse de la cathédrale de Soissons, ils ont été remis aux Archives du diocèse à une date récente, par l'évêque actuel Monseigneur Daniel Labille. Il s'agit de registres personnels tenus après 1795 par des prêtres essentiellement insermentés. Il existe aussi une liste d'enfants baptisés depuis 1792 où sont mentionnés en tête ceux dont le baptême a été conféré par les vicaires épiscopaux de Marolle. J'ai pu apporter ces précisions grâce à l'important ouvrage manuscrit de l'abbé Casimir Lejeune († 1932) : *Etat du clergé du diocèse de Soissons, Laon et Saint-Quentin (département de l'Aisne) du 1er janvier 1790 au 31 décembre 1923*, qui a été aimablement été mis à ma disposition par Soeur Emmanuel Desjardin, l'archiviste du diocèse. Ma vive gratitude s'adresse aussi à Madame Patricia Sanchez qui m'a grandement facilité la tâche pour l'accès aux documents.

Ancienville	B.	1792-1802	Reconstitution
Arrancy	B.	1792-1802	Reconst. ou copie
Athies	B.	1792-1802	Reconst. traces d'humidité
Aubancheul-aux-Bois	B.	1791-1802 niv. (1)	"
Les Autels	B.	1793-1802	"
Belleau	B.	1796-97, 1802	Reconst. ou copie
Bellenglise	B.	1792-1801, tables	"
Bernoville	B.	1796-1801	Reconstitution
Berrieux	B.	1792(oct.)-1803	Liste des enfants par année (2) sans date ni de naissance ni de baptême
Boncourt	B.	1790-1803	Reconstitution, tables renvoi à l'ordonnance de l'évêque du 20.08.1803.
Bonny	B.	1792-an XI (thermidor)	liste des naissances avec attestation globale des baptêmes
Brissay-Choigny	B.	1792-1803	Reconstit. tables annuelles
Brissy	B.	1790-1803	"
Brucy-les-Pierrepont	B.	1790-1803	Reconst., tables

(1) A l'intérieur de la couverture : Nicolas Guil, cultivateur... "s'est refusé malgré mes sollicitations et celles d'autres personnes de présenter ses enfants à l'église pour recevoir le sacrement de baptême", Antoine Charles, né le 13 germinal an II et Prudence, née le 18 nivôse an IV.

(2) Le 30<sup>ème</sup> jour d'octobre 1792 les registres m'ont été retirés pour passer à des officiers municipaux, depuis cette époque suivent les noms et prénoms des enfants qui ont été baptisés à l'Eglise tant par moy Fleury alors curé de Berrieux que par Mr Lalain, curé de Goudelancourt et Mr Dazi, curé de Corbeny, suivant le témoignage des pères et mères des dits enfans chez lesquels je me suis transporté pour m'assurer la vérité et scavoir le nom des parents et marraines.

			Liste des naissances avec filiation	Attestation baptêmes (3)	globale des
Le Cattelet	B.	1793-1800 (mai)			
Celles-sur-Aisne	B.	1792-1801	Reconst. tables		
Chamouille	B.	1790-1803 (juil.)	Reconst. par tableaux		
Charly	B.	1797-1803	reconst.		
Chartèves	B.M.	1792-1803	copie		
Chassemy	B.	1792-1803	copie, tables annuelles(4)		
Chauny, paroisses Notre-Dame et Saint-Martin	B.M.S.	1795 (mars)-1797 (sept.)	original, tables (5)		
Chavonne	B.	1793-1801 (août)	reconstitution	traces d'humidité	
Chevresis	B.	1792-1803	"		
Chézy-sur-Marne	B.	1793-1802	"		
Chigny	B.	1798-1799	copie	2 actes signés Bellot, curé de Presles, missionnaire	
Chivy	B.	1790-1803 (oct.)	reconst. avec signatures		
Clastres	B.	1792 (nov.)-1802	reconst.	"Visé par le Promoteur en 1838"	
Colligis	B.	1790-1804	liste avec filiation et lieu de baptême		
Contescourt	B.	1792 (nov.)-1801	copie (6)		

(3) "On n'a point désigné dans l'extrait qui suit les noms des parrains et marraines ni des prêtres qui ont baptisé parce que plusieurs pères et mères ne s'en rappellent pas. On a lu d'ailleurs qu'il suffisait d'avoir la certitude que tous les enfants dénommés au présent extrait ont été baptisés par un prêtre".

(4) En 1794 baptêmes faits le jour de la naissance par Jacques-François Nusse, constitutionnel.

(5) Le Roy, minime du couvent de Chauny, assermenté, aumônier de l'hospice de l'humanité, de la Garde nationale, intrus à Oignes en 1795 d'après LEJEUNE, *Etat du clergé de Soissons...* n° 2610, pourtant signe "desservant de Chauny de 1795 à 1797".

(6) Jean-François Vatin a prêté serment à Contescourt où il exerce jusqu'à 1802. Cf. LEJEUNE, n° 3947.

Corcy	B.	1793-1803	reconstitution	
Courboin	B.	1797-1802	"	
Coyolles	B.	1792-1806	"	
Cramaille	B.M.S.	1792-1803	original (7)	
Croux	B.	1792-1795, 1797	reconstitution	mauvais état dû à l'humidité
Dallon	B.M.S.	1792 (déc.)-1803	reconstitution	mauvais état dû à l'humidité
Dampleux	B.	1792-1803	"	
Epagny	B.	1792-1803	copie	François Ferté, curé constitutionnel
Estrées	B.	an IX	reconstitution	mauvais état
Etouvelles	B.	1790-1803 (oct.)	"	avec signatures
				Voir aussi Chivy
Faverolles	B.	1792-1803	"	
Fay-le-Noyer dans Surfontaine	B.	1790-1792 (nov.)	copie	
Fleury	B.	1792-1805	reconstitution	
Fontenelle	B.	1792-1804	"	très endommagé par l'humidité
Fontenoy	B.	1792-1803	"	
Fourdrain	B.	1792-1803	"	
Gizy	B.	1790-1802 (oct.)	tables	2 exemplaires

(7) Jean-Pierre Bobe, assermenté, retracté le 3 juillet 1800, célèbre le culte sans interruption à Cramaille sauf pendant les mois où les églises étaient fermées partout. Cf. LEJEUNE, n° 341. En 1794-95 fait les baptêmes à la maison les sépultures sont faites par l'officier public "sans cérémonies ecclésiastiques". Le 28 juillet 1799 fermeture de l'église par ordonnance communale, ouverture pour les décadis seulement.

Goudelancourt-les-Berrieux dans Berrieux	B.	1792 (oct.)-1803	listes par années
Grandelain dans Colligis	B.	1790-1804	liste, filiation et lieu de baptême
Grand-Rozoy	B.M.S.	1792 (déc.)-1814 (sept.)	original (8)
"	B.	1790-1803	copie et reconst. (9)
Gricourt	B.M.	1793-1802	copie (10)
Grugis	B.	1792-1802	copie avec tables (11)   gravement endommagé par l'humidité
Hamegicourt dans Brissy	B.	1790-1802	reconst. avec tables annuelles
Happencourt	B.	1793-1802	"
Haramont	B.	1792-1803	"
Harcigny	B.	1792-1803	" avec tables   registre à utiliser à rebours 1803, liste de confirmation
Laffaux	B.	1792-1802	"
Landifay	B.	1791-1803	reconstitution

(8) Eglise fermée du 1<sup>er</sup> janvier 1794 au 15 mars 1795, aucun sacrement n'a pu être administré pendant ce temps. Après la réouverture les premières communions ont lieu en 1796, le 2 février, en 1798 et en 1801 le jour des Rameaux. Nicolas Charles Vanard ajoute à son serment constitutionnel "soumission parfaite à M. Marolle, nouvellement élu évêque du département de l'Aisne", il cesse ses fonctions en 1794-95 sans quitter sa paroisse. Cf. LEJEUNE, n° 3932. Marqu: maçonique à la signature.

(9) Vanard a établi ce registre en 1805 en utilisant le registre précédent B.M.S. 1792-1814 et les déclarations des témoins pour les enfants survivants seulement.

(10) Pierre-Antoine Fera, constitutionnel de Gricourt, maintenu au Concordat (cf. LEJEUNE, n° 1556). Le 23 sept. 1799 on change le nom de Le Roy en Auvray.

(11) Jean-Pierre Quentin, constitutionnel à Grugis. Cf. LEJEUNE, n° 3468.

Laniscourt	B.	1793 (mars)-1803	restitution (12)	
Largny	B.	1797, 1800-1801	copie	
Lesges	B.	1792-1803	restitution	
Longueval	B.	1790-1803	"	fol. 1-12
Louâtre	B.	1792, 1796, 1798-99, 1801, 1803	"	
Luzoir	B.	1790-1803	copie	très endommagé par l'humidité
Maizy	B.M.S.	1796-1798	original	
Marchais	B.M.	1790-1803	restitution	
Mercin	B.M.S.	1792 (déc.)-1797 (mars)	copie (13a)	
	B.	1799 (oct.)-1803	liste et originaux (13b)	
Monceau-le-Vieil	M.	1794-1799	copie	
Monceau-sur-Oise	B.	{ 1794 (fév.)-1803 (août) { an II - XI, mq an IV	restitution	les quatre premiers cahiers inutilisables
Mont d'Origny	B.	1793-1797, 1799, 1802	" (?) avec signatures et tables	
" et dans Chigny	B.	1799 (1 acte)	copie	
Montecourt	B.	1792-1802	restitution	
Mont-Notre-Dame	B.	1792-1802	" sous forme de tableau	
Morsain	B.	1789-1791 (mai)	copie	
Moulin	B.	1795-1799	restitution	
	M.civils	1796-1801		
	M.religieux	1796-1798		

(12) Mention d'enfants de l'hôpital général des enfans trouvés de Paris ou de celui de Laon."

(13a) Cessation du culte du 2 frimaire an 2 (22.11.93) au 24 ventôse an 3 (14.3.95) d'après la loi du 3 ventôse an 3 confirmée par celle du 11 prairial an 3, pendant cette période "six mariages n'ont pas été bénits et dix sept individus enterrés sans les prières de l'Eglise pour les morts".

(13b) Actes administrés par Jean Pierrot "tant à Mercin, Saconin, Pernan et Pomier".

Moulin dans Paissy	B. 1795-1799 M. civils 1796-1801 M. religieux 1796-1798	reconstitution
Nampcelle-la-Cour	B. 1792 (oct.)-1808	reconst. avec signatures
Nanteuil-la-Fosse (75)	B. 1792-1802	"
Nanteuil-sous-Muret	B. 1792-1800	"
Neuville-sur-Margival	B. 1792-1802	" (14)
Neuilette	N   =B   1792-1804 (juil.)	extraits d'actes de naissance mauvais état
Noroy-sur-Ourcq	B. 1792-1801	reconstitution
Osly-Courttil	B. 1792-1803	"
Ostel	B. 1792-1803	1792-1801 copie (15) 1802-1803 original
Oulches	B. 1790-1803	reconstitution
Oulchy-le-Château	B.M. 1792 (déc.)-1803 (sept.)	"
Paissy	B. 1798-1800 M. civils 1797-1799	" "
Pancy dans Chamouille	B. 1790-1802 (août)	" en tableau
Papleux	B. 1792-1804	" (16)

(14) Il semble que les actes depuis 1795 sont conférés par M. Delaplace qui effectue les reconstitutions d'actes en 1813

(15) Apparemment tous les actes sont administrés par le prieur-curé Rossignol "assermenté rétractant" en 1794-95 ; les baptêmes sont conférés le jour de la naissance, y a-t-il un registre original à la paroisse ?

(16) En l'an IV on signale que des enfants baptisés n'ont pas été portés sur le registre d'état-civil.

Pasly	B.	1795 (août)-1802 (avr.)	copie	
Pernant dans Mercin	B.	1799 (oct.)-1803	liste et originaux	
Pleine-Selve	B.	1790-1803	reconstitution	endommagé par l'humidité
Ployart	B.	1792-1802	"	
Pommiers dans Mercin	B.	1799 (oct.)-1803	liste et originaux	
Pontruët	B.	1792-1803	reconst. avec tables	sur la première page des actes on lit : Bellenglise.
Puiseux	B.	1792-1804	reconstitution	
Regny	B.	1792-1798, 1803	"	en mauvais état dû à l'humidité
Rocquigni	B.	1792 (nov.)-1802	"	
Romeny dans Saulchery	N.B.   M.S.	1790-1804	liste	
Saconin dans Mercin	B.	1799 (oct.)-1803	liste et originaux	
Saint-Germain-Villeneuve	B.	1792-1803	reconstitution	inutilisable, taches d'humidité
Saint-Gobain	B.M.	1796-1801	copie (17)	
Saint-Rémy-Blanzay	B.	1793 (mai)-1802	reconstitution (18)	
Sainte-Preuve dans Boncourt	B.	1790-1803	" et tables	
Sancy	B.	1792-1801 (19) 1802	copie effectuée en 1813 " " 1810	

(17) La plupart des actes sont administrés par Billaudel "missionnaire".

(18) En 1803 Jean-Baptiste Piot curé explique qu'il n'exige pas les signatures des parrains et marraines "n'ayant reçu aucun ordre pour cet objet, je me contentais de prendre des notes des baptêmes et autres cérémonies ecclésiastiques que je faisais dans la forme ordinaire, sans exiger des signatures qui ne me paraissent point nécessaires pour de simples renseignements qui n'étoient point exigés par les lois."

(19) Alliot, curé constitutionnel, en 1794 baptise à la maison le jour ou le lendemain et supplée aux cérémonies après la réouverture des églises en 1795.

Saulchery	N. B.	M.S.	1790-1804	liste
La Selve	B.		1790-1803	reconstitution
Surfontaine	B.M.		1790-1792 (20)	copie
Tartiers	B.		1792-1807	liste des naissances: date et filiation
Terny-Sorny	B.		1790-1803	reconstitution (21)
Travecy	B.		1790-1803	"
La Vallée-Foulon	B.		1791-1803	"
-dans Vauclerc	B.		1790-1803	"
-dans Oulches	B.		1790-1802	"
Vassogne	B.		1790-1802	"
Vauclerc	B.		1790-1802	"
Vaurseine	B.		1792-1802	"
Vauxbuin	B.		1792-1802	"
Villers-en Prayères	B.		1793-1795	"
Villers-Hellon	B.		1792-1802	copie
Villers-le-Sec	B.		1792	"
Villers-lès-Guise	B.		1792-1802 (sept.)	reconstitution

(20) Clôture du registre pour les actes de catholicité le 18 novembre 1792; suivent 3 actes de mariages religieux en décembre.

(21) "Depuis 1794 les enfants nés à Terni ont été baptisés solennellement à l'église par le Cén Dela place (constitutionnel) qui en a fait acte, de sorte que d'après ses recherches il n'a trouvé aucun enfant qui n'ait reçu le baptême." Registre commencé le 1er vendémiaire an XII et terminé le 10 frimaire an XII.

(Collection paroissiale)

Soissons cathédrale	B.M.	1795 (avr.-juin)	orig.	actes administrés par Poquillon-Carret
	B.	1795 (sept.)-1796 (sept.)	"	"
	B.M.S.	1797 (janv.-mars)	"	"
	B.M.S.	1795 (mars-août), 1796 (mars) 1797 (fév.-sept.)	"	" Charles Bel
	B.	1796 (mai)-1798 (mai)	"signature du prêtre saul	" Sulpice, Marie de Molier
	M.	1796 (mai)-1798 (mai)	"	"
	S.	1796 (déc.)-1798 (mai)	"	"
	B.	1796 (juin)-1802 (sept.)	"	" Pierre Hubert
			265 actes, table	

\* catalogue des enfans baptisés pendant la Révolution par Messieurs les ecclésiastiques qui ont exercé les fonctions de Saint Ministère soit publiquement soit secrètement à Soissons - en 1792-1793 les vicaires épiscopaux : Brayer, Avransart, Deliège, Poiret, de Villiers... puis à partir de 1795 : Poquillon-Carret, Duval, Bel, Molier, Delabat, Depernay, Alliot, Brayer, Lallier, Nicque, Charlot, pour la plupart insermentés.

\* Table alphabétique des petits cahiers marqués de A à J, qui ne comprend que quatre cents noms environ.

\* B. 1797-1802 | 17 attestations | pour Soissons et Mercin

\* 12 certificats de célébration de mariage civil en mairie de Soissons, an V.

B.M.S. Révolution. Cambrai .1.

Le présent catalogue du diocèse de Cambrai concerne les paroisses du diocèse dans ses limites depuis la création du diocèse de Lille, en 1913.

La collection de la chancellerie a été totalement détruite en octobre 1918.

L'état présent se divise en deux parties : la première est le catalogue, dressé par le chanoine Pouille, des registres provenant de quelques paroisses et conservés aux Archives diocésaines de Cambrai sous les cotes 1 à 10. La seconde partie fait mention de pièces concernant essentiellement des paroisses situées à l'est de l'Escaut, elles se trouvent classées actuellement parmi les registres d'Arras.

Ces documents sont déposés aux Archives départementales du Pas-de-Calais, ils proviennent et de la chancellerie, série BB et des paroisses, série P.

M. Le chanoine Pouille signale qu'aux Archives de Cambrai se trouve un registre de Saint-Aubin, du diocèse de Soissons.

Lucien Pouille - Pierre Bizeau

Paroisses	Collections paroissiales	Cotes et remarques
1° Registres répondant aux normes officielles		
- Cambrai, Cathédrale	B.M.S. 1792-1793, original	P 1 Chacun de ces registres porte pour chaque acte
- Valenciennes, N.D. la Chaussée	B.M.S. 1802-1803, "	P 2 la signature d'un prêtre du clergé paroissial
- Valenciennes, Saint-Géry	B.M. 1801-1803, "	P 3
- Valenciennes, Saint-Nicolas	B.M. 1802-1804, "	P 4
- Wallers + paroisses dépendantes	B.M. 1797-1798, "	P 5
2° Registres constitués par un ensemble de feuillets uniformes et réunis en album par collage		
- Valenciennes, Saint-Jacques et Saint-Waast-en-ville	B. 1801, "	P 6 Actes signés par le prêtre qui a baptisé ou marié
- Valenciennes, Saint-Jacques et Saint-Waast-en-ville	B. 1802, "	P 7
- Valenciennes, plusieurs paroisses	B.M. 1793-1807, "	P 8 3 actes, 2 B et 1 M, authentifiés par le capucin Simon Barbet
3° Registres reconstitués par copie		
- Sans indication de paroisses de Valenciennes	B. 1795-1796, reconstitution	P 9 La signature du P. S. Barbet est complétée par les mots : "par commission". Aucune autre signature, même pour les mariages, peu nombreux
- Saint-Waast, Anzin, Fresnes, Préseau, Saint-Saulve, Vicq, Thiant, Hérin, Trith	B.M.S.	
- Valenciennes, Saint-Nicolas	B. 1795-1798, reconst. ou orig.	P 10 Actes tous signés par parrain et marraine et par le prêtre de la même écriture : J.F. Coulon, vic. à Saint-Nicolas

Paroisses	Collection de la Chancellerie	Collections paroissiales	Cotes
Bruille-lès-Marchiennes	B.M. 1797(avr.)-1802(févr.), orig.		A.D. P.d.C. B B 3
Cantin	B.M. " " "		A.D. P.d.C. B B 3
Le Cateau	B.M. 1796(avr.), orig.		" B B 1
Courchelettes	B.M. 1797(avr.)-1802(févr.), orig.		" B B 3
Ecaillon	B.M. " " "		" "
Elincourt	B.M. 1796(mai), orig.		" B B 1
Esquerchin	B.M. 1796(août), orig.		" B B 1
Ferin	B.M. 1797(avr.)-1802(févr.), orig.		" B B 3
Goeulzin	B.M. " " "		" "
Guesnain	B.M. " " "		" "
Inchy-en-Cambresis		cf. Aire-sur-la-Lys B.M. 1792-1802, reconst.	" 112 P 9 " B B 3
Lallaing	B.M. " " "		" "
Malincourt		cf. Samer B.M. 1795-1798, reconst.	" 86 P 12p " B B 3
Raches	B.M. " " "		" B B 1
Saint-Hilaire-lès-Cambrai	B.M. 1796(févr.), orig.		" B B 3
Sin-le-Noble	B.M. 1797(avr.)-1802(févr.), orig.		" 299 P 1b " B B 3
Steenbecque		cf. Saint-Venant B.M. 1795-1798, orig., reconst.	" "
Waziers	B.M. " " "		" B B 3

## BIBLIOGRAPHIE

Dans les diocèses

Les hommes et les bâtiments ne cessent de retenir l'attention.

C'est une figure de la période révolutionnaire que brosse, grâce principalement aux archives de l'évêché de Viviers et aux Archives nationales, Pierre SOUCHE dans sa biographie de *Charles de la Fonte de Savine (1742-1814)*, qui fut évêque de Viviers de 1778 à 1805 (Viviers, 1985, 174 p.), c'est-à-dire avant, et sous la Révolution ; les documents, donnés en annexe forment environ le tiers de l'ouvrage, solidement étayé.

Dans la collection des volumes du *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, celui qui est relatif à *La Bretagne*, sous la direction de Michel LAGREE ( en coédition Beauchesne - Institut culturel de Bretagne, 1990, 426 p.), contient 564 notices de personnages concernant à des titres divers les cinq départements bretons. Les deux archivistes diocésains, celui de Saint-Brieuc, Gaston TALBOURDET, et celui de Quimper, Jean-Louis LE FLOC'H, sont au nombre des collaborateurs, ainsi que les archivistes de quelques congrégations bretonnes (Filles de Sainte-Marie de la Présentation de Broons, Soeurs de la Divine Providence de Créhen, Filles du Saint-Esprit de Saint-Brieuc). Une entreprise de ce genre est utile pour la connaissance des personnages qu'elle arrache à l'oubli de la génération montante. Mais les conditions de réalisation (la hâte imposée, les limites matérielles de l'ouvrage) entraînent des choix - donc des limitations (même malgré certaines thèses) - et des raccourcis qui sont à la limite de la notice hagiographique, voire au contraire qui témoignent de la méconnaissance d'acquis sérieux (même malgré certaines thèses). Il n'en reste pas moins qu'il faut saluer avec ferveur les artisans de ce travail, d'autant plus que la collaboration de nombreux bénévoles, qui avaient quelque chose à dire, permet d'assurer la présence, dans ce dictionnaire, de bien des obscurs.

Encore au milieu de nous, Mgr Robert JACQUARD vient de rédiger et publier ses mémoires, *D'un siècle à l'autre : Itinéraire d'un prêtre au XXe siècle*. Après divers ministères dans le diocèse de Bourges, Mgr Jacquard fut recteur de Saint-Louis-des-Français à Rome de 1962 à 1977 (c'est-à-dire juste à la fin du, et après le, concile, ce qui lui fournit l'occasion de percevoir du centre la vie de l'Eglise) ; et à partir de 1968, il fut aussi secrétaire de l'Institut pontifical d'archéologie chrétienne (et eut donc à préparer et réaliser les 8e et 9e congrès internationaux de l'Institut). Par delà le récit autobiographique proprement dit, l'A. émaille son récit de réflexions générales sur ce dont il a été acteur ou témoin. C'est donc la rencontre d'un homme et d'un contexte (ce qui explique aussi qu'on ne trouve rien sur la crise d'Action française, mais bien des notations précieuses sur l'évolution - vue de l'intérieur - des Chantiers de la Jeunesse).

Quant aux bâtiments, et aux meubles, ils sont encore présents dans les publications récentes. Bernard CORMIER, archiviste diocésain de Marseille, se fait le guide de "La Major" par une plaquette illustrée : *La cathédrale Sainte-Marie Majeure de Marseille* (Marseille, 1990, 32 p.). Et le pré-inventaire du patrimoine historique et architectural de la ville d'Issy-les-Moulineaux nous vaut une plaquette illustrée *Edifices cultuels issus postérieurs à 1900* (Issy-les-Moulineaux, 1990, 32 p.).

Dans le même temps, Pierre BODARD, archiviste diocésain de Nice, publie quelques pages sur les *Orgues anciens du comté de Nice*, dans "Sourgentin, le magazine du pays niçois" (n° 91, mars-avril 1990, p. 31-35) ; et, dans "La Gazette des archives" (n° du 3e-4e trimestre 1989, p. 308-315), évoque les archives histo-

ques du diocèse de Nice sous un titre qui précise son propos : *Les archives historiques du comté de Nice au lendemain de l'invasion française du 28 septembre 1792.*

### Chez les religieux

Outre un travail archivistique parfois très rigoureux et sérieux, il y a, dans le secteur des religieux, des instruments de travail fort utiles, de précieuses publications de documents, ainsi que des monographies ou des travaux divers, mais aussi de solides et importantes études d'ensemble.

C'est leur travail archivistique que poursuivent les Marianistes avec leur collection AGMAR :

- *Répertoire analytique des boîtes 16 et 17* : Mémoires de contemporains du P. Chaminade ; souvenirs d'anciens religieux et notice historique sur la Société.
- *Répertoire analytique de la correspondance adressée au Père Chaminade, 1784-1846* : boîtes 26 - 27 - 28.

Les Maristes, qui ont déjà effectué un très important travail archivistique (cf. les 4 grands volumes des Pères J. COSTE et G. LESSARD, *Origines maristes, 1786-1836*, ainsi que la publication d'*Entretiens spirituels de Jean-Claude Colin*, par Jean COSTE) inaugurent une collection de volumes bilingues (français-anglais), intitulée *Maristica, Textus et studia*.

- le volume 1, de Jan SNIJDERS, est intitulé *The age of Mary, Le Siècle de Marie* (Rome, 1988, XIV + 136 p.) et vise à retrouver l'intuition originelle du fondateur des Maristes, Jean-Claude Colin, dans le contexte -marial- du XIXe siècle.
- le volume 2, de Jean COSTE, est intitulé *Etudes sur les premières idées de Jean-Claude Colin, I - Studies on the Early Ideas of Jean-Claude Colin, I* (Rome, 1989, XVI + 264 p.). Il s'agit de présenter, d'après les archives, en quoi consistent les premières idées de Jean-Claude Colin et la place de la règle dans la vie du fondateur.

Chez les Mercédaires et Trinitaires, une référence aux archives marque les travaux historiques requis par une volonté de renouveau de l'Ordre.

- le fascicule VII, de 1988 (Rome, 388 p.) est constitué par les Actes de la *le rencontre Trinitaire - Mercédaire*, qui eut lieu à Madrid, les 7-9 septembre 1988 : 2 parties, l'une historique, l'autre est faite de témoignages.
- le fascicule VIII, de 1989 (Rome, 364 p.), contient des études (ainsi, à l'occasion du bi-centenaire de la Révolution française, p. 203-252 : Luis VASQUEZ, *Los ultimos mercedarios de Paris después de la supresión del clero regular*), des "Notes" - plus brèves - avec publication de documents, et des "documents" (ceux, p. ex. qui sont conservés dans l'Archivo general de la Nation à Buenos-Aires).

Chez les Bénédictins le bulletin n° 38 de *L'Abbaye S. Wandrille de Fontenelle* publie une étude de Jean-Claude MARTIN sur "La vente des possessions ornaises de l'abbaye (1791-1798)" à partir des documents conservés aux Archives départementales de l'Orne, à Alençon ; une publication de Lettres de dom Pothier (1869-1879), une histoire de l'abbaye de 1949 à 1989, qui s'efforce de passer de la chronique à l'histoire.

Et c'est un moine de Saint-Wandrille, dom André Gillet, qui a traduit de l'anglais l'étude de dom Cuthbert JOHNSON, *Dom Guéranger et le renouveau liturgique. Une introduction à son oeuvre liturgique* (Paris, Tequi, 1988, 408 p.). Importante "Présentation des sources utilisées" (p. 17-39) et "Documentation relative à la controverse liturgique" (p. 400-404).

Les Dominicains aussi scrutent leurs archives.

- C'est à partir des AGOP (Archives générales de l'Ordre des Prêcheurs) que le P. Bernard MONTAGNES évoque la figure du Maître général, français, élu en 1686, Antonin Cloche († 1720) à l'occasion du 3e centenaire de son élection, dans la-

quelle l'influence française n'a pas été négligeable, et dont les répercussions ont favorisé la réforme souhaitée. (*Archivum Fratrum Praedicatorum*, LVII, 1987, p. 221-289).

- le Père André DUVAL, particulièrement attaché à Lacordaire, vient de retrouver le dossier de la *Lettre sur le Saint-Siège* (composée pour répondre aux *Affaires de Rome* de Lamennais) et de faire paraître, avec une rigoureuse publication de documents, une étude sur "Lacordaire et Mgr de Quélen. 1836-1838. La 'Lettre sur le Saint-Siège' et la vocation dominicaine" (*Archivum Fratrum Praedicatorum*, LV, 1986, p. 381-428).

Chez les Fils de Saint François aussi le travail archivistique se prolonge par un travail historique. Ainsi, le Père Jean MAUZAIZE continue à faire connaître l'histoire des fils de saint François :

- l'histoire des "Capucins dans le Maine aux XVIIe et XVIIIe siècles" (1er couvent, au Mans, en 1701), ainsi que "L'Ordre franciscain et la Révolution dans le Maine" (*Province du Maine*, 1988/6, p. 129-149, 243-254 ; 1989/12, p.377-394).
- une "Etude sur les sceaux franciscains de France" (*Laurentianum*, 30, 1989, fasc. 1-2, p. 84-115), intéressante contribution à l'histoire des dévotions.
- "Les Testaments 'ante professionem' des Capucins parisiens aux XVIe et XVIIe siècles" (*Mélanges Charles Molette*, t. II, p. 599-609).

Il faut saluer d'une manière toute particulière l'ouvrage de Françoise SOURY-LAVERGNE, *Chemin d'éducation : sur les traces de Jeanne de Lestonnac, 1556-1640* (Chambray, C.L.D., 1985, 458 p.). Cette thèse de doctorat de 3e cycle de Sciences de l'Education, reprise, riche de documents inédits parfois fort précieux présente la fondation de la Compagnie de Marie-Notre-Dame, vouée expressément (et approuvée comme telle par le bref de Paul V du 7 avril 1607) à l'éducation des filles, et son essor jusqu'à nos jours. C'est un grand travail, sur un sujet important, sous-tendu par une documentation rigoureuse, parfois même suggestive (sur le refus du jansénisme, par exemple).

Autre congrégation féminine enseignante, *Pour l'éducation des Filles de la campagne*, les soeurs de la Doctrine chrétienne de Nancy, qui se penchent sur leur histoire : le tome I est une oeuvre collective consacrée aux *Soeurs Vatelottes* |fondées par le chanoine Vatelot, 1688-1748| *du diocèse de Toul, XVIIe et XVIIIe siècles* (Nancy, 1988, 496 p.) ; les auteurs ne cachent pas leur gratitude pour les archivistes dont plusieurs ont directement collaboré à la rédaction et à la composition de l'ouvrage.

*Les Filles de Jésus de Kermaria* sont issues d'une fille de la campagne bretonne, Perrine Samson, qui savait lire, mais non écrire : son engagement religieux fut *Signé d'une croix*, selon le titre donné par Henriette DANET à l'ouvrage (Paris Desclée, 1990, 398 + XXVI p.) qu'elle publie "grâce aux travaux antérieurs de plusieurs groupes de soeurs et avec le concours d'une équipe, dont l'archiviste de la maison-mère, Marguerite Mahé". Il s'agit ainsi d'"Une histoire de Soeurs ; 1834-1989" : elles sont maintenant environ 2000, en Europe, dans les deux Amériques, en Afrique, et leur vitalité est telle qu'elle leur permet d'accueillir de petites congrégations qui s'étiolent...

Retracer un itinéraire spirituel est aussi délicat qu'utile, à condition d'être rigoureusement attentif à l'expression (puisque c'est l'expression seule que livrent les documents) du cheminement de la foi (ce qui requiert aussi de discerner l'enjeu spirituel des documents qu'apporte l'heuristique). Ce sont ces exigences que l'on doit garder présentes à l'esprit en ouvrant les deux volumes qui incluent dans leur titre cette expression "itinéraire spirituel" :

- Le sous-titre n'est peut-être pas parfaitement adapté à l'ouvrage de Philippe FERLAY, *La Force de la foi, Itinéraire spirituel de Louise-Thérèse de Montaignac* (Médiaspaul, 1990, 160 p.). A la veille de la cérémonie de béatification (4 novembre 1990) de la fondatrice des Oblates du Coeur de Jésus de Montluçon (institut qui groupe plusieurs catégories de membres : Oblates professes, avec vie

commune religieuse ; Oblates séculières et Affiliées), il était bon de présenter le message de cette fondatrice, en mettant en lumière la leçon de foi qu'elle communique. Mais le message spirituel, même discerné avec une théologie spirituelle solide, n'en devient pas pour autant un "itinéraire". Ce n'est pas la qualité de l'ouvrage qui est en jeu ; c'est le titre qui est impropre.

- L'*Itinéraire spirituel* de Catherine de Bar, Mère Mechtilde du Saint-Sacrement, fondatrice au XVIIe s. des Bénédictines du Saint-Sacrement, apparaît davantage, et comme un itinéraire, dans le volume de Mère Véronique Andral (Rouen, 1990, 218 p.), qui s'efforce effectivement de mettre en lumière les grandes étapes spirituelles de la fondatrice.

Il convient de féliciter Soeur Christiane SANSON d'avoir réussi à faire éditer sa thèse de 3e cycle (cf. Bulletin XXVII, p. 84-85) sur les origines des Dominicaines missionnaires des campagnes (Paris, Cerf, 1989, 710 p.). La question que pose cette publication est la suivante : le titre choisi "Une religion peuple" est-il plus médiatique ?

#### Questions missionnaires

Le Père René-Xavier LAMEY, archiviste des Pères Blancs, qui a contribué à former un nombre important d'archivistes originaires de l'Afrique ou destinés à l'Afrique, avait confié au bulletin (XXIV, 19-22) les réflexions que lui avait suggérées cette expérience de quinze années passées dans les archives de la province de France et de la maison généralice des Pères Blancs. Afin d'évoquer "le passé vécu au présent", il s'est lancé dans la publication d'un *Journal historique des Pères Blancs*, avec la collaboration de 5829 missionnaires. Il avait déjà publié un premier volume, recouvrant la période 1880-1885 (bulletin XXIV, 59-60). Il continue cette entreprise suggestive pour la période 1886-1892.

Le contenu découle de la période considérée : les martyrs de l'Ouganda, l'agrandissement (1888) du séminaire Sainte-Anne à Jérusalem (créé en 1882), la campagne anti-esclavagiste du cardinal Lavignerie (sermon à Saint-Sulpice en 1888 et au Gesù, informations répétées sur les "horreurs de l'esclavagisme", congrès anti-esclavagiste de 1890 à Paris), la consécration de la cathédrale Saint-Louis de Carthage (15.5.1890), etc. et le "toast d'Alger" bien évidemment ; sans compter des nouvelles des Soeurs blanches et des échos de leur action... Jusqu'à la mort du cardinal Lavignerie le 26 nov. 1892.

C'est presque un "genre littéraire" que crée ainsi le Père Lamey. Ce qui ne l'empêche pas de rééditer (Rome, 1990) un *Choix d'articles* qu'il a déjà publiés sur le cardinal Lavignerie : l'édition française compte 232 pages, l'édition anglaise 226.

Autres travaux qu'il convient d'évoquer dans le contexte d'une recherche missionnaire :

- Soeur Agnès CAVASINO, *Emilie de Vialar, fondatrice. Les Soeurs de Saint-Joseph de l'Apparition, une congrégation missionnaire* (Dourgne, 1987, 370 p.). La rigueur du document et l'attention spirituelle qui en discerne la portée, l'analyse des situations et l'attention aux personnes, le sens de la fidélité et des adaptations se conjuguent dans ce travail qui, après avoir présenté la vie d'Emilie de Vialar au milieu des contradictions, ajoute -d'une manière concrète- l'essor de la congrégation, dans le bassin méditerranéen d'abord et jusqu'en Océanie, mais ensuite -avec le "départ définitif" de beaucoup de pays d'Islam où il devient impossible de rester - une présence "aujourd'hui sur des terrains nouveaux", dans la fidélité à l'intuition initiale de l'institut : l'apparition de l'ange à Joseph : "Ne crains pas, Joseph, de prendre avec toi Marie. Ce qui est engendré en elle vient de l'Esprit-Saint" (Mt I, 20-21).

- Françoise JACQUIN, *Histoire du Cercle Saint-Jean-Baptiste. L'enseignement du Père Daniélou* (Paris, Beauchesne, 1987, 272 p.). Dans l'éclatement du renouveau missionnaire du XXe s., une religieuse auxiliaire du Purgatoire, Mère Marie de l'Assomption, en relation p. ex. avec le Père Dehergne (cf. *supra* p. 4), lance, pendant la Seconde Guerre mondiale, un mouvement de spiritualité missionnaire à l'école du "Christ sacrement caché des Nations". Après le soutien du Père Lebreton, arrive le Père Daniélou, avec qui naît en juin 1944 le Cercle Saint-Jean-Baptiste, dont la spiritualité est d'attente, de préparation, d'orientation vers Celui qui vient : approuvé par le cardinal Suhard le 4 octobre 1944 comme "groupe de spiritualité missionnaire", le Cercle étend son rayonnement : cours par correspondance, camps internationaux, *Bulletin* qui compte 2300 abonnés en 1955, *Axes* à partir de 1969 (c'est-à-dire après le concile Vatican II et après les événements de mai 68)... Et près d'une centaine de pages présentent l'enseignement du P. Daniélou, dont l'exigence contemplative, doctrinale, culturelle a alimenté une source vivifiante pour un authentique dialogue inter-religieux. C'est l'histoire de toute une espèce de rivière souterraine qui renouvelle en profondeur le tissu du catholicisme français... et bien au-delà.

#### La Seconde Guerre mondiale

Il faut signaler d'une manière toute spéciale une petite brochure, malheureusement fort mal reproduite et "strictement réservée aux intéressés", du Frère Albert PFLEGER, *Les Juifs de l'Ecole Champagnat de Budapest, Hongrie, 1944-1946* (Varennes-sur-Allier, 1990, 44 p.). Cette page d'histoire, à peine connue en France malgré la nationalité de leurs auteurs, est, dans cette plaquette, évoquée par des "témoignages" rassemblés à l'intention des enfants juifs (70 enfants et autant d'adultes) sauvés assez héroïquement par les huit Frères maristes de l'Ecole Champagnat de Budapest. Le Comité Yad-Vashem de Jérusalem a décerné la Médaille des Justes parmi les nations à ces huit religieux français et un arbre a été planté sur le Mont du Souvenir, près de Jérusalem, avec la mention : "Huit Frères Maristes de Budapest".

Sous le titre *Comme l'or passé au feu, Carl Leisner, 1915-1945* (Editions du Parvis, Hauteville, Suisse, 1989, 288 p.), René LEJEUNE fait connaître ce jeune allemand diacre en 1939, déporté à Dachau où il est clandestinement ordonné prêtre le 17 décembre 1944 par Mgr Pigué, évêque de Clermont, déporté lui aussi à Dachau. Carl Leisner ne dira qu'une autre messe, le 26 décembre 1944. De Carl Leisner il reste un journal du 23 mars 1927 au 25 juillet 1945 et 130 lettres à sa famille ou à des proches. De son côté, Mgr Pigué a raconté cette ordination et les ruses employées pour obtenir l'autorisation de Mgr Von Galen, l'évêque de Carl Leisner, et du cardinal Faulhaber, l'évêque du lieu sur lequel était le camp de Dachau. Certes, pour arriver à cette ordination, il fallut tout un réseau de contacts invraisemblables avec le monde extérieur : véritables fioretti dans un contexte d'inhumanité et d'abjection programmée qui n'est guère que suggéré.

#### Divers

Nombreuses sont les publications de qualité qui, dans des secteurs variés et pour des raisons diverses sont en relation avec des archives de source ecclésiastique et religieuse.

- Un instrument de travail précieux : Jean JULG, *L'Eglise et les Etats. Histoire des concordats* (Paris, Nouvelle Cité, 1990, 360 p.), qui récapitule ces engagements réciproques, signés de puissance à puissance, et dont le caractère spécifique apparaît de plus en plus nettement au fil des siècles.
- Une page importante de l'histoire de France, Jacques FONTANA, *Les catholiques*

*français pendant la Grande Guerre* (Paris, Cerf, 1990, 448 p.). Au lendemain des luttes anticléricales, cette page de l'histoire de France aboutit à réintroduire les catholiques dans la vie de la nation. Cette étude, contraction de la thèse de J.F., est écrite avec les nuances qu'invite à apporter la fréquentation assidue des sources de première main (l'importance du discours de Sertillanges à la Madeleine le 10 décembre 1917 a incité à placer le portrait du dominicain sur la première page de la couverture... mais malencontreusement au-dessus du nom de l'auteur du livre !!!).

- Une page de l'apostolat auprès des jeunes dans l'entre-deux-guerres : J. DAMBLANS - D. RENDU - M. THEVENON-VEICLE, *Le Père Fillère, Nostalgie du futur* (Paris, O.E.I.L., 1989, X + 268 p.). Si l'on peut regretter l'absence de références dans cet ouvrage, il semble du moins que la ferveur des auteurs ne voile pas les difficultés rencontrées par les initiatives du P. Fillère. C'est évidemment capital.
- Une page de frémissement humain : Paul DUCLOS, *Lumière derrière les barreaux* (Paris, Fayard, 1988, 278 p.). Il s'agit d'un dossier constitué par le Père Louis Mouren, s.j. aumônier des prisons de Drancy et de Fresnes durant l'immédiat après-guerre, puis aumônier de plusieurs "centrales" : il a rencontré des "politiques", des "droit commun", des "jeunes", il a conservé leurs lettres, recueilli leurs témoignages, et il a constaté que, souvent, chez ces prisonniers placés "face à la mort" le problème spirituel se réveille ou surgit de diverses façons.
- Une question d'actualité : Dr Alphonse OLIVIERI et dom Bernard BILLET, *Y a-t-il encore des miracles à Lourdes ?* (Paris, Lethielleux-Lourdes, Oeuvre de la Grotte 1990, 352 p.). le Dr Olivieri, président du Bureau médical (institué en 1883 et qui depuis cette date garde toutes ses archives) de Lourdes de 1959 à 1971, fut le prédécesseur du Dr Mangiapan. Parmi les 1100 dossiers de guérison enregistrés depuis 1947, il n'y eut que 24 miracles reconnus. Ce sont les 22 derniers miracles les plus récents qui furent retenus pour cette publication, qui commence par bien des renseignements généraux sur les malades et les guérisons, sur le Bureau médical de Lourdes, sur le contrôle des guérisons et sur les miracles et leur reconnaissance. Dossier honnête. Et haec sunt.

#### SYNTHESES

- Gérard CHOLVY et Yves-Marie HILAIRE, *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1930-1988*. - Toulouse, Privat, 1988, 572 p.

Pour ce 3e volume (pour les premiers, cf. bulletin XXVI, 76-77 et XXVII, 90-91), les deux co-auteurs se sont acquis la collaboration de Danielle Delmaire pour le judaïsme, de Rémi Fabre pour les organisations de jeunesse protestante et de Jacques Prévotat, qui est en train d'achever la préparation de sa thèse sur l'Action française. S'avancer ainsi jusqu'à l'époque toute contemporaine est un peu une gageure. Si, pour les débuts, il est possible de faire appel à des archives et à quelques premières études de première main, il faut bien reconnaître que, pour les années les plus proches, ce sont plutôt des témoignages -irremplaçables certes, mais qui ont besoin d'être éclairés par d'autres sources peut-être moins voyantes mais parfois plus sûres ; assurément, il s'y ajoute une documentation abondante (au moins pour "ceux qui se font connaître", pour les "figures qui vont compter", pour "l'opinion publique", pour ce qui eut "un grand retentissement", un "retentissement considérable", tout ce à quoi la presse "fit longtemps écho", ce qui représente "un tournant important", ce qui "défraya la chronique", etc.)... encore que les auteurs se rendent compte que "la surinformation ou la pseudo-information ambiante n'incitent pas à la réflexion". A l'heure où l'information journalistique se fait plus incisive, en même temps que militante.., entreprendre une histoire d'événements tout proches est une épreuve d'autant plus redou-

table pour ceux qui s'y livrent : des exemples de la seconde moitié du XXe siècle en témoignent. Dans un ouvrage de ce genre, d'ailleurs, les synthèses ne remplacent pas l'analyse. Dans le cas présent, cependant, les vues générales, même si elles sont bien évidemment plus fragiles que la réalité exhumée, peuvent être stimulantes pour l'esprit. En effet, en voulant s'opposer au "dogme" de la déchristianisation conçue comme inévitable corollaire de la science et de la modernité, les auteurs ont entrepris, par expérience et conviction, de substituer à cette fausse évidence la lecture de l'histoire religieuse de la France contemporaine comme une succession de flux et de reflux. Leur intention, qui part d'une réaction de bonne santé intellectuelle, est certainement tonifiante et stimulante pour certains, en même temps qu'elle ébranle quelques postulats a priori. Mais cette théorie des flux et reflux est-elle aussi pertinente que le voudraient ses auteurs ? Cette question est évidemment stimulante pour la réflexion ; et c'est un des mérites de cette synthèse que de la faire poser - en incitant à justifier ou contester avec rigueur la pertinence de cette lecture.

- René LAURENTIN.- *Eglise qui vient au-delà des crises* (Paris, Desclée, 1989, 240 p.). Comme complément aux *Mélanges René Laurentin*, publiés sous le titre *Κεχαριτωμενη* et qui contiennent des contributions ordonnées aux secteurs et pré-occupations du destinataire (Témoignages ; Bible et exégèse ; Etudes mariales ; Théologie et spiritualité ; Questions d'actualité), l'éditeur Desclée publie un témoignage de R.L., qui est un document, en même temps qu'il se veut un "message". R.L. a participé avec ferveur à la vie de l'Eglise conciliaire et post-conciliaire. Le bilan de cet engagement se veut lucide et courageux, pour diagnostiquer la crise présente, en vue de contribuer à la guérison. Passer "de la pathologie au remède" requiert de "retrouver Dieu cet oublié" : "pour une anthropologie chrétienne". Et R.L. formule "les voies d'un retour à Dieu". C'est une synthèse tonifiante.

- Deux écrits du cardinal de LUBAC constituent à eux seuls une synthèse exceptionnelle

\* *Mémoire sur l'occasion de mes écrits* (Namur, Culture et Vérité, 1989, 402 p.)  
Ce ne sont pas des "mémoires", c'est un "mémoire" du P. de Lubac sur le caractère et l'occasion de ses écrits. Ce n'est pas seulement une clé pour son oeuvre, c'est une clé pour l'intelligence -de l'intérieur- de la vie de l'Eglise dans le monde de son temps. Et cela par un acteur, qui est un témoin pénétrant, qui révèle à quelle profondeur se situe la fidélité à l'Eglise, à quelles exigences elle doit se soumettre en toute liberté dans une conscience d'homme. Il y a là un principe d'intelligibilité en ce qui concerne la vie de l'Eglise.

\* *Théologie dans l'histoire*

t.I. *La lumière du Christ* (D.d.B., 1990, 224 p.)

t.II. *Questions disputées et résistance au nazisme* (D.d.B., 1990, 428 p.)

Dans l'Avant-propos qu'il donne à cette publication d'articles plus ou moins anciens du P. de Lubac, le P. Michel Sales rappelle ce mot du P. de Lubac : l'exigence pour le théologien, c'est de "se souvenir que toute son existence de théologien et toute l'autorité que cette profession peut lui valoir sont fondées avant tout sur la charge qu'il a reçue, en vue de la défense et illustration de la foi de l'Eglise". Cette haute conception du rôle du théologien est bien le principe d'intelligibilité de l'oeuvre de ce théologien, priant et travaillant dans le monde de son temps, en même temps que dans une loyauté totale et intelligente à l'égard de la Mère Eglise.

# ARCHIVES DE L'EGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Eglise de France

Siège social : 106, rue du Bac - 75007 PARIS - C.C.P. 32.228.84 A La Source

## SOMMAIRE

Pages

- Le prochain congrès... et le prochain stage . . . . .	1
- Editorial : D'un congrès à l'autre, par Mgr Charles Molette . . . . .	1
- Noces de diamant sacerdotales de l'archiviste diocésain de Séez . . . . .	3
- Memento . . . . .	4
<u>Dans les diocèses</u>	
- Des archives à l'histoire : Visites pastorales en 1736 dans le diocèse de Meaux, par Michel Veissière . . . . .	5
- Les archives de Mgr Michon, évêque de Chartres, relatives au concile Vatican II, par Pierre Bizeau et Anne-Marie Abel . . . . .	8
<u>Chez les religieux</u>	
- Monographies d'histoire missionnaire, par le P. René-Xavier Lamey . . . . .	45
- Place et importance des archives dans nos monastères, par dom Bernard Billet . . . . .	47
<u>Engrangement et traitement des archives</u>	
- Ultimes paroles du Père Jacques Pintard, du diocèse de Chartres . . . . .	60
- Conseils archivistiques pour débutants, par le P. Jean Mauzaize . . . . .	64
- En <u>annexe</u> (non paginé)	
Répertoires des Registres de catholicité (B.M.S.) pour la période révolutionnaire (1792-1802)	(67)
Soissons . . . . .	(69)
Cambrai . . . . .	(79)
- Bibliographie . . . . .	81

